

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA MANCHE

DOCUMENTATION
ET
INFORMATIONS

JUILLET 2016

**Le contenu intégral des textes et/ou les documents et plans annexés
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication
est réalisée et sur le site Internet de la préfecture :**

<http://www.manche.gouv.fr>

Rubrique : Publications - Annonces et avis - Recueil des actes administratifs

CABINET DU PREFET	3
Arrêté n° 16-289 du 1 ^{er} juillet 2016 portant attribution de la médaille d'honneur du Travail - Promotion du 14 juillet 2016	3
Arrêté n° 16-292A du 7 juillet 2016 portant nomination d'un maire honoraire – VAUDREVILLE	26
Arrêté n° 16-293-DB du 8 juillet 2016 portant attribution de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour la promotion du 14 juillet 2016	26
Arrêté préfectoral n° 16-366BA du 25 juillet 2016 portant renouvellement de la composition de la commission des systèmes de vidéoprotection	27
SOUS-PREFECTURE D'AVRANCHES	27
Arrêté n° 124 du 8 juillet 2016 portant création de la commune nouvelle de SAINT-JAMES	27
Arrêté n° 125 du 8 juillet 2016 portant création de la commune nouvelle de JUVIGNY LES VALLEES	27
Arrêté n° 16-129 du 22 juillet 2016 modifiant l'arrêté préfectoral du 8 juillet 2016 portant création d'une commune nouvelle – JUVIGNY LES VALLEES	28
SOUS-PREFECTURE DE CHERBOURG	28
Arrêté du 4 juillet 2016 portant création de la commune nouvelle de PICAUVILLE	28
Arrêté préfectoral n° SF/16 -207 du 07 juillet 2016 portant renouvellement d'habilitation dans le domaine funéraire - SARL Etablissement Meslin - ST JEAN DES BAISANTS	29
1ERE DIRECTION - LIBERTES PUBLIQUES ET REGLEMENTATION	29
Arrêté du 22 juillet 2016 portant agrément d'un établissement chargé d'organiser les stages de sensibilisation à la sécurité routière - Sté IDStages	29
2EME DIRECTION - COLLECTIVITES TERRITORIALES, AFFAIRES FINANCIERES ET JURIDIQUES	29
Arrêté préfectoral n° 16-50-IG du 7 juillet 2016 portant modification des statuts du syndicat scolaire ST-ANDRE/ST-GEORGES/ST-PIERRE	29
Arrêté préfectoral n° 16-55-IG du 21 juillet 2016 modifiant l'annexe 2 des statuts du SDEM relative à la liste des adhérents à la compétence optionnelle "éclairage public" et autorisant l'adhésion de nouvelles communes à cette compétence optionnelle	30
Arrêté préfectoral n° 16-54 du 21 juillet 2016 autorisant les adhésions et les retraits de membres au syndicat mixte Manche Numérique au titre de la compétence "informatique de gestion" et la modification de ses statuts	30
Arrêté n° 2016-34 du 21 juillet 2016 portant création de la commune nouvelle de SAINT-AMAND-VILLAGES	30
Arrêté n° 2016-37 du 22 juillet 2016 portant création de la commune nouvelle de CONDE-SUR-VIRE	31
Arrêté n° 16-76 du 22 juillet 2016 portant création de la commune nouvelle de CARENTAN LES MARAIS	31
Arrêté n° 16-79 du 22 juillet 2016 portant création de la commune nouvelle de CANISY	32
Arrêté préfectoral n° 16-58 du 27 juillet 2016 portant extension du périmètre et modification des statuts du syndicat de regroupement pédagogique intercommunal d'Airel, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond et Saint-Jean-de-Daye (VIRIDOVIX)	33
3EME DIRECTION - ACTION ECONOMIQUE ET COORDINATION DEPARTEMENTALE	33
Décision du 30 juin 2016 délivrant le titre de maître restaurateur à M. THULLIER - Auberge« Le John Steele » à STE-MERE-EGLISE	33
Arrêté inter-préfectoral n° 16-11 du 27 et 16 juin 2016 (Manche-Calvados) portant mise à jour de l'arrêté inter-préfectoral n° 07-312 du 2 avril 2007 définissant le périmètre d'élaboration du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de LA VIRE	34
Arrêté n° 16-290-GH du 1 ^{er} juillet 2016 portant mise en demeure de procéder à la mise en conformité de l'exploitation agricole au regard de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement - E.A.R.L. de la Moutonne à VAUDRIMESNIL	35
Arrêté préfectoral n° 16-188 du 6 juillet 2016 portant autorisation de pénétrer dans les propriétés privées situées sur le territoire des communes de Granville, St-aubin des Préaux, St-Pair sur Mer, St-Pierre Langers, St-Planchers et Yquelon pour réaliser des levés topographiques dans le cadre des études pour le contournement de Saint-Pair sur Mer sur la RD 973	35
Arrêté n° 16-350-GH du 27 juillet 2016 portant enregistrement d'un élevage porcin par la SCEA Trois Hêtres à GROSVILLE	35
AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE	38
Décision du 8 juillet 2016 portant transfert d'officine de pharmacie - Mme HAMEL - CHERBOURG-EN-COTENTIN	38
Décision du 13 juillet 2016 de la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Normandie - Le Normandy - GRANVILLE	38
DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE	38
PAE FPS : Certification du 20 juin 2016 organisée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche (Arrêté PAEFPS/2016/01 du 27 mai 2016)	38
Arrêté du 5 juillet 2016 portant modification du Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat du département de la Manche	39
PAE FPS : Certification du 12 juillet 2016 à la Compagnie des Marins-Pompiers de CHERBOURG (arrêté PAEFPS/2016/02 du 13 juin 2016)	39
PAE FPSC : Certification du 12 juillet 2016 à la Compagnie des Marins-Pompiers de CHERBOURG (arrêté PAEFPS/2016/02 du 13 juin 2016)	39
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER	39
Arrêté n° 2016-DDTM-SE-1885 du 29 juin 2016 d'ouverture et de clôture de la chasse pour la campagne 2016-2017 dans le département de la Manche	39
Arrêté n° 2016-DDTM-SE-1886 du 29 juin 2016 relatif au classement des animaux nuisibles du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017 dans le département de la Manche	41
Arrêté n° 2016-DDTM-SE-1887 du 29 juin 2016 relatif à la vénerie du blaireau dans le département de la Manche	42
Arrêté n° 2016-DDTM-SE-2003 du 07 juillet 2016 instituant une réserve de chasse et de faune sauvage à CUREY	42
Arrêté n° 2016-DDTM-SE-2004 du 07 juillet 2016 instituant un plan de chasse lièvre sur plusieurs communes du département de la Manche	43
Arrêté n° DDTM-SADT-2016-CC50266-01 du 20 juillet 2016 portant approbation de la carte communale de LENGRONNE	43
DIVERS	43
DIRECCTE - DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DE NORMANDIE	43
Récépissé de déclaration modificative du 14 juin 2016 d'un organisme de services aux personnes sous le n° SAP 522024256 - SERVICES A LA PERSONNE – M. LETULLIER	43

Récépissé de déclaration du 14 juin 2016 d'un organisme de services aux personnes sous le n° SAP478025943 – M. ADAM - SAUSSEMESNIL	43
Récépissé de déclaration du 29 juin 2016 d'un organisme de services aux personnes sous le n° SAP531665792 – Mme LE BOISSELIER - BRIX.....	44
Récépissé de déclaration modificative du 30 juin 2016 d'un organisme de services aux personnes sous le n° SAP 814812012 – Mme ROUSVOAL	44
Récépissé de déclaration modificative du 30 juin 2016 d'un organisme de services aux personnes sous le n° SAP 817789928 – M. GRIBAUVAL - SARL AUXILIO.....	44
Récépissé de déclaration modificative du 04 juillet 2016 d'un organisme de services aux personnes sous le n° SAP 811823012 - EURL AVME Granville - Mme FROMONT.....	44
Récépissé de déclaration du 8 juillet 2016 d'un organisme de services aux personnes sous le n° SAP532116001 - BEAUBIGNY SERVICES - CHAMPCERVON	45
Récépissé de déclaration du 11 juillet 2016 d'un organisme de services aux personnes sous le n° SAP489192872 – M. CHARUEL – LA CROIX AVRANCHIN.....	45
DREAL - DIRECTION REGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT ET DU LOGEMENT.....	45
Décision SRI BRTC/2016-108 du 6 juillet 2016 portant habilitation au titre de l'article R.8111-8 du code du travail des agents en charge d'exercer les attributions d'inspecteur du travail dans les mines et les carrières.....	45
Arrêté préfectoral n° 2016-122 du 7 juillet 2016 renouvelant la composition du comité consultatif de la réserve naturelle nationale de la SANGSURIERE et de l'ADRIENNERIE	45
DRAAF - DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET DE NORMANDIE.....	46
Arrêté n° 5016010 du 18 juillet 2016 portant sur une autorisation d'exploiter - GAEC du Vivier Maillard - BACILLY.....	46
Arrêté n° 5016067 du 18 juillet 2016 de refus d'octroi d'une autorisation d'exploiter - GAEC de la Fouquière - TIREPIED.....	46
Arrêté n° 5016080 du 18 juillet 2016 de refus d'octroi d'une autorisation d'exploiter - EARL de Messey - BACILLY.....	46
Arrêté n° 5016087 du 18 juillet 2016 portant sur une autorisation d'exploiter - M. SALIOT - PLOMB	47
PREFECTURE MARITIME DE LA MANCHE ET DE LA MER DU NORD.....	47
Arrêté préfectoral n° 76/2016 du 29 juillet 2016 interdisant l'accès à la plateforme métallique située dans la grande rade de CHERBOURG-EN-COTENTIN.....	47
PREFECTURE DE ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE OUEST.....	47
Arrêté n° 16-175 du 21 juillet 2016 portant mise en œuvre opérationnelle du portique de détection radiologique mis à disposition du service départemental d'incendie et de secours d'Indre-et-Loire.....	47
SGAMI OUEST - PREFECTURE DE ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE OUEST.....	48
Arrêté préfectoral n° 16 SGAMI 17 AF du 20 juillet 2016 portant institution d'une régie de recettes auprès de la circonscription de sécurité publique de COUTANCES.....	48
Arrêté préfectoral n° 16 SGAMI 73 AF du 20 juillet 2016 portant institution d'une régie de recettes auprès de la circonscription de sécurité publique de SAINT-LÔ.....	48
Arrêté préfectoral n° 16 SGAMI 75 AF du 20 juillet 2016 portant institution d'une régie de recettes auprès de la circonscription de sécurité publique de GRANVILLE.....	48
Arrêté préfectoral n° 16 SGAMI 77 AF du 20 juillet 2016 portant institution d'une régie de recettes auprès de la circonscription de sécurité publique de CHERBOURG	48
Arrêté préfectoral n° 16 SGAMI 79 AF du 20 juillet 2016 portant institution d'une régie de recettes auprès de la direction interdépartementale de la police aux frontières de CHERBOURG.....	49
Arrêté préfectoral n° 16 SGAMI 72 AF du 21 juillet 2016 portant nomination d'un régisseur de recettes et d'un régisseur de recettes suppléant auprès de la circonscription de sécurité publique de COUTANCES.....	49
Arrêté préfectoral n° 16 SGAMI 74 AF du 21 juillet 2016 portant nomination d'un régisseur de recettes et d'un régisseur de recettes suppléant auprès de la circonscription de sécurité publique de SAINT-LÔ.....	49
Arrêté préfectoral n° 16 SGAMI 76 AF du 21 juillet 2016 portant nomination d'un régisseur de recettes et d'un régisseur de recettes suppléant auprès de la circonscription de sécurité publique de GRANVILLE.....	49
Arrêté préfectoral n° 16 SGAMI 78 AF du 21 juillet 2016 portant nomination d'un régisseur de recettes et d'un régisseur de recettes suppléant auprès de la circonscription de sécurité publique de CHERBOURG	50
Arrêté préfectoral n° 16 SGAMI 80 AF du 21 juillet 2016 portant nomination d'un régisseur de recettes et d'un régisseur de recettes suppléant auprès de la direction interdépartementale de la police aux frontières de CHERBOURG.....	50

CABINET DU PREFET

Arrêté n° 16-289 du 1^{er} juillet 2016 portant attribution de la médaille d'honneur du Travail - Promotion du 14 juillet 2016

Art. 1 : La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

M. ADAM Philippe - Vendeur Preneur d'Ordre, VF DISTRIBUTION, GRANVILLE demeurant à BREHAL
M. ADAM Stéphane - Dessinateur industriel, AREVA TEMIS, BEAUMONT-HAGUE demeurant à TAMERVILLE
M. ADAM Stéphane - Agent de Production - Tourneur-Fraiseur, Société Simon, Cherbourg-en-Cotentin demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. ADAM Thierry - Ingénieur, DCNS, PARIS - demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. ALLIET Stéphane - Employé de Fromagerie, Laiterie Fromagerie du Val d'Ay - Ets Th. REAUX, LESSAY demeurant à ST-GERMAIN/SEVES
M. AMESLON Philippe - Technico commercial, SOCOPIA VIANDES, COUTANCES demeurant à COUTANCES
M. AMIARD Jean-Marie - Chaudronnier, ACE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à VALCANVILLE
Mme AMYS Anita - Agent de fabrication, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à SAINT-SAUVEUR-LENDELIN
M. ANDRIEUX Arnaud - Coordinateur-Planificateur, DCNS, PARIS demeurant à FLOTTEMANVILLE-HAGUE
Mme ANDRIN Vanessa - Comptable, Office de Tourisme de la Hague, BEAUMONT-HAGUE demeurant à VASTEVILLE
Mme ANGELIQUE Isabelle - Employée Commerciale, CSF, CESSON-SEVIGNE demeurant à CREANCES
Mme ANGER Christine - Régleur emballage, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à SAVIGNY
M. ANJOT Frédéric - Technicien Supérieur d'encadrement, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à NEHOUE
Mme ANNE Solange - Agent d'entretien, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à LA LUCERNE-D'OUTREMER
Mme ASSELIN Martine - Agent d'entretien qualifié, EHPAD LA CLAIRIERE DES BERNARDINS, TORIGNY-LES-VILLES demeurant à ST-AMAND
M. AUBIN Christian - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. BACHELET Nicolas - Extruder, SIPD, PANTIN demeurant à CARENTAN-LES-MARAIS
Mme BACHELOT Anita - Ouvrière, BLANCHET SAS, AVRANCHES demeurant à MARCEY-LES-GREVES
M. BALLEJOS Sylvain - Ouvrier de maintenance informatique industrielle, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
Mme BARBIER Sandrine - Assistante Administrative, SOCOPIA VIANDES, COUTANCES demeurant à SAUSSEY
M. BAUDAIN Emmanuel - Electricien, EIFFAGE ENERGIE BASSE-NORMANDIE, GIBERVILLE demeurant à NEGREVILLE
M. BAZILE Eric - Electricien, MASSELIN COTENTIN, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme BEAUMONT Michelle - Employée restauration, CASINO, SAINT-ETIENNE demeurant à LA GLACERIE

Mme BECACHÉ Marie-Claire - Ouvrière ESAT, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à SAINT-FLOXEL
M. BEHIER Philippe - Fraiseur, M.P.G.P./F.P.M.A, PERCY-EN-NORMANDIE demeurant à PERCY-EN-NORMANDIE
Mme BELLEE Florence - Agent de soins, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à LA BONNEVILLE
Mme BELLYNCK Noémie - Technicien supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. BEQUET Benoît - Chef de chantier, ETABLISSEMENTS ZANELLO, TESSY-BOCAGE demeurant à BAUDRE
M. BERARD Pierre - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
M. BERNARD Emmanuel - Agent de maintenance, BONNA SABLÀ SNC, PORTBAIL demeurant à PRETOT-SAINT-SUZANNE
M. BERNARD Frédéric - Employé commercial, CSF, CESSON-SEVIGNE demeurant à LA VENDELEE
M. BERNARD Michel - Chauffeur Cuves, COLLECTE LAIT BAYEUX, SAINT-MARTIN-DES-ENTREES demeurant à BAUBIGNY
M. BERNARD Xavier - Conseiller en gestion de patrimoine, ALLIANZ VIE, PARIS LA DEFENSE demeurant à SAINT-LO
M. BERTINETTI Alain - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
M. BERTULETTI Jean-Luc - Peintre, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. BESNIER Jérôme - Extrudeur, ACOME, MORTAIN demeurant à ROMAGNY
M. BESSELIEVRE Jean-Louis - Agent de maintenance, ENGIE Home Services, SAINT-DENIS LA PLAINE demeurant à HEMEVEZ
M. BIENFAIT Didier - Chef d'équipe maintenance, SOCIETE FROMAGERE DE SAINTE CECILE, SAINTE-CECILE demeurant à SAINTE-CECILE
Mme BIENVENU Sylviane - Assistante Sociale, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. BIHEL Daniel - Peseur, CCIT Ouest Normandie, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à MARTINVAST
Mme BINARD Catherine - Ouvrière, VERRERIE AURYS, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à TRIBEHOU
M. BINET Yannick - Menuisier, M.T.N, RONCEY demeurant à RONCEY
Mme BLIN Yvette - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
Mme BLOUIN Catherine - Technicienne de laboratoire, AMBIO S.E.L.A.R.L, AVRANCHES demeurant à KAIRON PLAGES
M. BODINEAU Christophe - Agent AREVA, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. BOESSEL Damien - Conducteur installation, SOCIETE FROMAGERE DE STE CECILE, STE-CECILE demeurant à VILLEDIEU-LES-POELES
M. BOISSEL Cyriaque - Préparateur de commandes, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à COUTANCES
Mme BONAMY Fabienne - Conseillère, POLE EMPLOI NORMANDIE, CAEN demeurant à VER
Mme BONNEMAINS Catherine - Directrice, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à BRICQUEBEC
M. BOUCHARD Maurice - Terrassier retraité, TPC, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à TOLLEVAZ
M. BOUCHARD Patrick - Ingénieur, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à QUERQUEVILLE
M. BOUHALLIER Jean - Agent des services hospitaliers qualifié, EHPAD LA CLAIRIERE DES BERNARDINS, TORIGNY-LES-VILLES demeurant à TORIGNY-LES-VILLES
Mme BOULAND Céline - Gestionnaire paie, ASSYSTEM FRANCE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. BOULAND Pascal - Responsable Direction de Projet, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. BOURDON Rémy - Conseiller Commercial Vente Equipements, AUCHAN, Cherbourg-en-Cotentin demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. BOURGET Antoine - Appareilleur, DCNS, PARIS demeurant à TREAUVILLE
M. BOURGET Jérôme - Cadre Etudes de Prix, Bouygues Construction Services Nucléaires, Guyancourt demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. BOURLET Laurent - Electricien, ACTEMIUM VIRE, VIRE demeurant à SAINT-LO
M. BOUAILLET Frédéric - Responsable Préparation méthodes, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à DIGOSVILLE
Mme BRETEAU Françoise - Contrôleur de gestion, DCNS, PARIS demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme BRIENS Caroline - Employée de collectivité cuisine, ASSOC LEMPERIERE LEFEBURE, CERENCES demeurant à CERENCES
Mme BRIOUT Magalie - Employée commerciale, CSF, CESSON-SEVIGNE demeurant à GOUVILLE-SUR-MER
Mme BRISSET Dalila - Technicien, DCNS, PARIS demeurant à GREVILLE-HAGUE
M. BRITEL Christophe - Responsable qualité programme, DCNS, PARIS demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. BROCARD Christian - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SAINTE-GENEVIÈVE
M. BROCHARD Thierry - Chauffeur PL, M.T.N, RONCEY demeurant à MONTGARDON
M. BROCQUEHAYE Eric - Ingénieur, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme BROCQUEHAYE Nathalie - Cadre, DCNS, PARIS demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. BUOT Stéphane - Conseiller en clientèle, MAAF ASSURANCES, NIORT demeurant à LA MEAUFFE
M. CADET Bruno - Tuyauteur, Constructions Mécaniques de Normandie, CHERBOURG demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. CADOR Samuel - Ouvrier, ACOME, MORTAIN demeurant à LE MESNIL-ADELEE
M. CADOT Michaël - Technicien d'études, Constructions Mécaniques de Normandie, CHERBOURG demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. CAHOREL Joël - Tourneur, M.P.G.P./F.P.M.A, PERCY-EN-NORMANDIE demeurant à PERCY-EN-NORMANDIE
M. CAILLARD Jean-Yves - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. CARDON Jean - Chef de chantier, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à QUERQUEVILLE
M. CAREL Gérard - employé d'usine, LNUF BAYEUX, SAINT-MARTIN-DES-ENTREES demeurant à CERISY-LA-FORET
M. CARROGU Bruno - Technicien de maintenance, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. CHAMPVALONT David - Opérateur grosse coupe, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à ORVAL-SUR-SIENNE
Mme CHANTELOUP Ida - Responsable Ressources Humaines, AREVA TEMIS, BEAUMONT-HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. CHANTREUIL Christophe - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à BARENTON
Mme CHATEAU Ludvine - Assistante Gestion Achats, FLOREALE HOLDING, LESSAY demeurant à MILLIERES
M. CHEVAL Eric - Agent de maîtrise - Chef d'équipe, SIREC SA, ISIGNY-LE-BUAT demeurant à ISIGNY-LE-BUAT
M. CHEVALLIER Sébastien - Chargé de clientèle professionnels, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL, LAVAL demeurant à PONTS
M. CHOQUE Jacques - Educateur sportif - Ecrivain, Foyer le Val de Sée, AVRANCHES demeurant à TIREPIED
M. CIRoux Marc - Responsable Service Informatique, M.T.N, RONCEY demeurant à LE MESNIL-EURY
Mme CLERAUZ Christelle - Cadre Comptable, ASSYSTEM FRANCE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à TOLLEVAZ
M. CLUGERY Bruno - Ingénieur Etude, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. CLUGERY Stéphane - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme CORNET Stéphanie - Assistante Sociale, CAF de la Manche, AVRANCHES demeurant à LA LUCERNE-D'OUTREMER
M. COUILLARD Régis - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à PARIGNY
Mme COULON Annie - Secrétaire Comptable, L'HABITAT EVOLUTIF, MARTINVAST demeurant à BRIX
M. COUPEY Christophe - Dessinateur Petites Etudes, AMPLEXOR Business Services, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. DANDREL Frédéric - Employé Commercial, E. LECLERC S.A.S GRANVIDIS, GRANVILLE demeurant à SAINT-PAIR-SUR-MER
Mme DANIEL Fabienne - Employée de transformation, E. LECLERC S.A.S GRANVIDIS, GRANVILLE demeurant à BRICQUEVILLE-SUR-MER
M. DANNEVILLE Cyriak - Agent de production, CCIT Ouest Normandie, Cherbourg-en-Cotentin demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. DAULOUDET Yves - Chef de rayon frais, LES COOPERATEURS DE NORMANDIE PICARDIE, LE GRAND QUEVILLY demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. DAUB Philippe - Chef de projet, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à FLOTTEMANVILLE-HAGUE
Mme DEGANNE Nathalie - Assistante de Direction, DCNS, PARIS demeurant à RAUVILLE-LA-BIGOT
M. DEHAAN Patrick - Agent d'alimentation des chaînes, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à LESSAY
Mme DE LACOTTE Carole - Secrétaire assistante, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. DELACROIX Dominique - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
Mme DELAFONTAINE Christelle - Assistante de service, CAF de la Manche, AVRANCHES demeurant à AVRANCHES

M. DELENTE Jean-Louis - Magasinier, Constructions Mécaniques de Normandie, CHERBOURG demeurant à DIGOSVILLE
M. DELOURME Jean-Paul - Préparateur de commandes, SOCOPIA VIANDES, COUTANCES demeurant à TOURVILLE-SUR-SIENNE
Mme DEROME Christel - Vendeuse, DARTY GRAND OUEST, NANTES demeurant à MARTINVEST
M. DESAIN-DENIS Martial - Ouvrier ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. DESCHAMPS Jean-Luc - Mécanicien, VERRERIE AURYS, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à SAINT-COME-DU-MONT
M. DESFAUDAIS Philippe - Peintre, RD PEINTURE, SAINT-GILLES demeurant à SAINT-COME-DU-MONT
M. DESGRANGES Jérôme - Technicien bureau d'études, ACOME, MORTAIN demeurant à PARIGNY
Mme DESHEULLES Nathalie - Ouvrière, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à LA HAYE-DU-PUITS
Mme DESSAINT Virginie - Employée de bureau, MASSELIN COMMUNICATION, IFS demeurant à MARTINVEST
Mme DESVALLEES Nathalie - Responsable de la gestion administrative du service relations usagers, Manche Habitat St-Lô demeurant à ST GILLES
Mme DEVIES Lydie - Aide Soignante de nuit, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-JACQUES-DE-NEHOU
M. DEWOST Thierry - Responsable R&D, DELICELAIT, MOYON VILLAGES demeurant à SAINT-LO
M. DIARD Stéphane - Manager Magasin, CSF, CESSON-SEVIGNE demeurant à NICORPS
M. DIAZ ANILLO Pascal - Technicien opérateur de fabrication, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à LE ROZEL
M. DODEMAND Didier - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à BARENTON
M. DOUCHIN Frédéric - VRP Titulaire, THIRIET DISTRIBUTION, ELOYES demeurant à CANISY
Mme DUBOSCQ Corinne - Assistante Commerciale, VERRERIE AURYS, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à MEAUTIS
M. DUBOSQ Marcel - Ouvrier routier, EUROVIA BASSE NORMANDIE, PERIERS demeurant à CONDE-SUR-VIRE
M. DUBOST Bertrand - Conducteur Sérigraphie, VERRERIE AURYS, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à PICAUVILLE
M. DUCHEMIN Benoist - Entretien Espace Vert, CAMPING LEZ-EAUX, SAINT-AUBIN-DES-PREAUX demeurant à GRANVILLE
M. DUCHEMIN Jean-Luc - Charcutier, SOCOPIA VIANDES, COUTANCES demeurant à LE MESNIL-AMEY
Mme DUDOUIT Marie-Agnès - Gestionnaire Ressources Humaines, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
M. DU MESNILDOT Hubert - Technicien de maintenance, Dalkia Groupe EDF, Saint-André-lez-Lille demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. DUMONT Stéphane - Agent de conditionnement, ACOME, MORTAIN demeurant à LES LOGES-MARCHIS
M. DUPONT Bernard - Cadre administratif, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. DUPONT Gilbert - Conducteur Pasteurisateur, SOCIETE BEURRIERE D'ISIGNY, ISIGNY-LE-BUAT demeurant à MONTGOTHIER
Mme DUQUESNE Catherine - Technicienne, DYNABIO, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. DUREL Frédéric - Responsable Support à la Production, Constructions Mécaniques de Normandie, CHERBOURG demeurant à FLOTTEMANVILLE-HAGUE
M. DUSAUTIEZ Philippe - Cadre, AIRBUS Defence and Space, LES MUREAUX demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. DUSSAUX Roger - Cadre - Responsable Service Client, Société Simon, Cherbourg-en-Cotentin demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme ELISABETH Anita - Employée Commerciale, CSF, CESSON-SEVIGNE demeurant à SAINT-AMAND
Mme ESNOUF Nelly - Agent Logistique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à PICAUVILLE
M. ESTACE Jérôme - Ouvrier URD, TPC, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à DIGOSVILLE
M. ETASSE Hervé - Electricien, MASSELIN COTENTIN, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. ETIENNE Christian - Ingénieur, TOTAL SA, COURBEVOIE demeurant à SAINT-PAIR-SUR-MER
M. EUSTACHE Michel - Moniteur d'atelier retraité, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à SAINT-JEAN-DE-LA-RIVIERE
M. FANTOU Joël - Coffreur Boiseur, SUPPLAY, CHATELLERAULT demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme FAUDEMER Agnès - Employée de bureau, Laiterie Fromagerie du Val d'Ay - Ets Th. REAUX, LESSAY demeurant à CREANCES
M. FERET Sébastien - Agent d'entretien, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à LESSAY
Mme FILLATRE Isabelle - Technicienne de laboratoire, AMBIO S.E.L.A.R.L, AVRANCHES demeurant à LES CHERIS
Mme FLAMBARD Sylvie - Agent de préparation des commandes, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à LA HAYE
M. FLEURY David - Conseiller retraite, CARSAT NORMANDIE, ROUEN demeurant à SAINT-EBREMOND-DE-BONFOSSE
M. FLEURY Denis - Menuisier Boiseur, Eiffage Construction Basse Normandie, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à MONTEBOURG
M. FLINN Michel - Maçon, EIFFAGE CONSTRUCTION BASSE NORMANDIE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à GREVILLE-HAGUE
M. FOLLIOU Didier - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à LA GLACERIE
Mme FONTAINE Annick - Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, JUILLEY demeurant à CUVES
M. FONTAINE Christophe - Chef d'atelier, Société NEVEUX et CIE SNC, DOVILLE demeurant à LESSAY
Mme FONTANEL Sandrine - Conseillère insertion professionnelle, POLE EMPLOI NORMANDIE, CAEN demeurant à SAINT-LO
M. FOSSEY Jérôme - Electricien-Préchauffeur, DCNS, PARIS demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. FOUCHARD Thierry - Comptable, FLOREALE HOLDING, LESSAY demeurant à THEREVAL
M. FOULLARD Sylvain - Opérateur Grutier, SIREC SA, ISIGNY-LE-BUAT demeurant à MARTIGNY
Mme FOURNET Florence - Responsable Paie, Constructions Mécaniques de Normandie, CHERBOURG demeurant à SIOUVILLE-HAGUE
Mme FOURNIER-BURNEL Emmanuella - Conseillère Clientèle, caisse régionale de crédit mutuel de Normandie, CAEN demeurant à BERIGNY
M. FOURSIN Stéphane - Responsable d'exploitation, SAS LARIVIERE, ANGERS demeurant à CONTRIERES
M. FRANCOISE Stevens - Agent de sécurité, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BRETTEVILLE-SUR-AY
Mme FRANCOIS Josiane - Responsable Service Social, E. LECLERC S.A.S GRANVIDIS, GRANVILLE demeurant à COUDEVILLE-SUR-MER
M. GALLIEN Sylvain - Magasinier, Constructions Mécaniques de Normandie, CHERBOURG demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. GANCEL Fabien - Aide médico-psychologique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINTENY
Mme GANNE Nicole - Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, JUILLEY demeurant à LINGEARD
Mme GANNE Nina - Auditeur, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à SAINT-LO
M. GARDIE Roland - Routier, SOCOPIA VIANDES, COUTANCES demeurant à SAINT-SAUVEUR-LENDELIN
Mme GASSENC Stéphanie - Assistante de Direction, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à AMFREVILLE
M. GASTEBOS Anthony - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à BARENTON
M. GAUCHER Noël - Responsable Performance Industrielle, ACOME, MORTAIN demeurant à ROMAGNY
M. GAUCHEZ Xavier - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. GAUTIER Jean-Michel - Aide-Soignant, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à QUERQUEVILLE
Mme GEFFROY Danielle - Assistante de Gestion, SOCIETE SIMON, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme GERVAISE Sandrine - Agent de préparation, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à LENGRONNE
M. GIBERT Johnny - Opérateur de production, CARGILL FRANCE, BAUPTTE demeurant à GORGES
M. GIBON Jean-Michel - Tourneur Fraiseur Ajusteur, AREVA TEMIS, BEAUMONT-HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme GORON Fanny - Gestionnaire Ressources Humaines, SOCOPIA VIANDES, COUTANCES demeurant à COURCY
Mme GOUBARD Laetitia - Technicienne de laboratoire, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SAINT-MARTIN-LE-GREARD
Mme GOUBERT Patricia - Agent de Fabrication, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à CRETTEVILLE
M. GOUBIN Sylvain - Opérateur de stabulation, SOCOPIA VIANDES, COUTANCES demeurant à HERENQUERVILLE
M. GOUET David - Chauffeur Livreur, CERP ROUEN, SAINT-LO demeurant à GUILBERVILLE
M. GOUIN Marcel - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
M. GOURBIN Nicolas - Employé commerce, SAS BITRAKOU, COUTANCES demeurant à HYENVILLE
M. GRELE François - Responsable de pôle, URSSAF de Basse-Normandie, SAINT LO demeurant à SAINT-LO
Mme GRISEL Catherine - Agent préparation commandes, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à LESSAY

M. GRIVEAU Laurent - Conseiller à l'emploi, POLE EMPLOI, GRANVILLE demeurant à GRANVILLE
Mme GRIVEL Fanny - Technicienne de laboratoire, AMBIO S.E.L.A.R.L, AVRANCHES demeurant à DONVILLE-LES-BAINS
M. GROSSIN Dominique - Chef d'atelier, BONNA SABLÀ SNC, PORTBAIL demeurant à SAINT-LO-D'OURVILLE
M. GROZ Claude - Préparateur de commandes, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à COUTANCES
Mme GUERIN Anita - Comptable, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à VALOGNES
M. GUERIN Jérôme - Aide Médico-Psychologique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à MONTMARTIN-EN-GRAIGNES
M. GUERIN Loïc - Chauffeur-livreur, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE - BROSSETTE, COUTANCES demeurant à LA VENDELEE
Mme GUERIN Nicole - Infirmière de nuit, POLYCLINIQUE DE LA MANCHE, SAINT-LO demeurant à SAINT-LO
Mme GUERNIER Bernadette - Contrôleuse, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à URVILLE
M. GUESNEL Patrick - ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à SOURDEVAL
M. GUIBERT Nicolas - Responsable de rayon, E. LECLERC SAS AGNEAUX DISTRIBUTION, AGNEAUX demeurant à CONDE-SUR-VIRE
M. GUILLAUME Pascal - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à BARENTON
M. GUILLEMETTE Jérôme - Opérateur Grosse Coupe, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à SAINT-LO
M. GUILLON Stéphane - Ouvrier de Production, M.T.N, RONCEY demeurant à COUTANCES
M. GUILLOT Eric - Manager Responsable de production, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
Mme GUILLOTTE Colette - Lingère, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à SAINT-CYR
Mme GITTON Vanessa - Assistante Logistique, CREALINE, LESSAY demeurant à SAINT-SAUVEUR-LENDELIN
M. GUYANT Ludovic - Agent de maintenance, SA HLM DU COTENTIN, CHERBOURG-OCTEVILLE demeurant à HUBERVILLE
Mme HADDEK BENARMAS Nadia - Technicien, RSI BASSE-NORMANDIE, CAEN demeurant à COUTANCES
M. HAMEL Benoit - Technicien Supérieur de Maintenance, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SAINT-JOSEPH
M. HAMEL Bernard - Ouvrier ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. HAMEL Christophe - Commercial, S.V.S. LE MARTINIQUEAISE, CHARENTON LE PONT demeurant à SAINTE-CECILE
M. HAMEL Christophe - Commercial, S.V.S. LE MARTINIQUEAISE, CHARENTON LE PONT demeurant à SAINTE-CECILE
M. HAMEL Laurent - Commercial, M.T.N, RONCEY demeurant à VESLY
M. HANTRAIS Patrick - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
Mme HANTRAYE Régine - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
Mme HAVIN Françoise - Assistante d'accueil, GREEN SAS - ACTEMIUM, BOURGVALLEES demeurant à SAINT-GILLES
Mme HEBERT Nathalie - Responsable Supply Chain, CREALINE, LESSAY demeurant à CREANCES
M. HELIE Alain - Chauffeur Livreur, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à ANCTEVILLE
M. HENRY Patrick - Opérateur de stabulation, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à ROUXEVILLE
Mme HERSAND Agnès - Agent de soins, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. HIRON Daniel - Ingénieur Qualité, DCNS, PARIS demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme HOLLEY Florence - Gestionnaire Paie, AREVA TEMIS, BEAUMONT-HAGUE demeurant à FLOTTEMANVILLE-HAGUE
M. HOSSARD Christophe - Technicien, ACOME, MORTAIN demeurant à ISIGNY-LE-BUAT
M. HOUPERT Laurent - Technicien de maintenance, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
M. HUBY Philippe - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. HUE Thierry - Responsable activité PAP, SPHERE SAS, AVRANCHES demeurant à BREHAL
M. HURAUULT Gaëtan - Chef d'équipe, SOCIETE BEURRIERE D'ISIGNY, ISIGNY-LE-BUAT demeurant à ISIGNY-LE-BUAT
Mme HURAUULT Nathalie - Laborantine, SOCIETE BEURRIERE D'ISIGNY, ISIGNY-LE-BUAT demeurant à ISIGNY-LE-BUAT
Mme INJEYAN Anne-Soisick - Responsable Service Rééducation, Centre de rééducation Le Normandy, GRANVILLE demeurant à ST-PAIR/MER
Mme JACQUELINE Sabrina - Employée, SIPD, PANTIN demeurant à HOUESVILLE
M. JACQUIN Dominique - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. JAUTEE Thierry - Technicien fabrication, SOCIETE FROMAGERE DE SAINTE CECILE, SAINTE-CECILE demeurant à DUCEY
M. JEANNE Alain - Magasinier, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à MONTMARTIN-SUR-MER
Mme JEANNE Betsie - Opérateur conditionnement, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY
Mme JEANNE Isabelle - Contrôleur de gestion, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à MONTAIGU-LA-BRISSETTE
M. JEANNE Thierry - Opérateur de production, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
M. JEROME Frédéric - Ouvrier en ESAT, Association Normande aide aux handicapés ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. JOHAN Loïc - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
M. JORET Christophe - Technicien radioprotection, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. JOSSE David - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à AUDOUVILLE-LA-HUBERT
M. JOUAN Jean-Luc - Professionnel de Maintenance, DANONE PRODUITS FRAIS FRANCE, LE MOLAY-LITTRY demeurant à MOON-SUR-ELLE
Mme JOUANNE Nathalie - Technicien de radioprotection, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BIVILLE
Mme JOUBIN Monique - Ouvrière en ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
Mme JOUENNE Lydie - Secrétaire, MARIE Didier Automobiles SAS, JUVIGNY-LE-TERTRE demeurant à JUVIGNY-LE-TERTRE
M. JOURDAIN Dominique - Ingénieur d'études, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à TOURLAVILLE
Mme JOURDAN Isabelle - Aide-Soignante, KORIAN L'ESTRAN, SIOUVILLE-HAGUE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
M. JOURDAN Michaël - Grutier réceptionnaire, NEXT METAL, ISIGNY-LE-BUAT demeurant à JUILLEY
M. JULLY Fabrice - Menuisier, M.T.N, RONCEY demeurant à CREANCES
Mme KERHOAS Martine - Technicienne de laboratoire, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. KERLEAU Mickaël - Agent de sécurité, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TONNEVILLE
M. KOSTOV Olivier - Soudeur, AREVA TEMIS, VALOGNES demeurant à BENOITVILLE
M. LABBEY Yannick - Ouvrier en ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
Mme LACOTTE Isabelle - Employée Commerciale, CSF, CESSON-SEVIGNE demeurant à HUBERVILLE
M. LAGACHE Thierry - Employé d'Assurance, GAN ASSURANCES - GROUPAMA SA, PARIS demeurant à GOUVILLE-SUR-MER
M. LAGALLE Pascal - Chef d'équipe, Constructions Mécaniques de Normandie, CHERBOURG demeurant à TOURLAVILLE
Mme LAHAYE Karine - Assistante reporting, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. LAHOUGUE Laurent - Adjoint Responsable Unité Essais, AREVA TEMIS, BEAUMONT-HAGUE demeurant à NOUAINVILLE
M. LAHOUGUE Philippe - Ouvrier en ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à VALOGNES
M. LAINE Jocelin - Standardiste, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme LAIR Jacqueline - Famille d'accueil Saft, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à ANNEVILLE-SUR-MER
M. LAISNEY David - Ouvrier ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à PIROU
M. LAISNEY Emmanuel - Chauffeur-Livreur, DCA - MORY - SHIPP, TORIGNI-LES-VILLES demeurant à SAINT-AMAND
M. LAISNEY Stéphane - Agent Réseau, COMPAGNIE DES EAUX ET DE L OZONE, GRANVILLE demeurant à QUETTREVILLE-SUR-SIENNE
Mme LAJOIE Béatrice - Conductrice de ligne, CREALINE, LESSAY demeurant à QUETTREVILLE-SUR-SIENNE
Mme LANCRE Stéphanie - Agent Technique Prestations, HARMONIE FONCTION PUBLIQUE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LANDAIS Christophe - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à BARENTON
Mme LANEEL Régine - Technicien déchets, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à PIERREVILLE

Mme LARSONNEUR Magalie - Secrétaire, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à SAINT-ANDRE-DE-BOHON
Mme LATIRE Marie-Bénédict - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LATY Jean-Michel - Commercial, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à JOBOURG
M. LAURENT Christophe - Employé, M.T.N, RONCEY demeurant à RONCEY
M. LAURO Alain - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à VALOGNES
M. LAVALLEY Philippe - Peintre, RD PEINTURE, SAINT-GILLES demeurant à LA CHAPELLE-EN-JUGER
M. LAVENU Alain - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à MARTINVEST
M. LEBAILLIF Hervé - Technicien automatique, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à QUERQUEVILLE
M. LEBARBEY David - Employé usine, CARGILL FRANCE, BAUPTÉ demeurant à LE DEZERT
Mme LE BARILLIER Brigitte - Contrôleuse qualité, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à SAINT-GERMAIN-SUR-SEVES
M. LE BARILLIER Eric - Chauffeur Livreur, VF DISTRIBUTION, GRANVILLE demeurant à ANNOVILLE
Mme LEBAS Guillemine - Agent d'entretien qualifié, EHPAD La Clairière des Bernardins, Torigny-les-Villes demeurant à TORIGNY-LES-VILLES
M. LEBOUCHER Bruno - Responsable d'équipe de production, ACOME, MORTAIN demeurant à LAPENTY
M. LEBOUÇ Pierrick - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à BARENTON
M. LEBRANCHU Wilfried - Opérateur Logistique, CARGILL FRANCE, BAUPTÉ demeurant à CRETTEVILLE
Mme LEBRESNE Brunehilde - Conseillère à l'Emploi, POLE EMPLOI, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LEBRETON Patrick - Conducteur de ligne de fabrication, ACOME, MORTAIN demeurant à ROMAGNY
M. LEBRUN Franck - Ouvrier, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à NICORPS
M. LECALOT Daniel - Carriste, Constructions Mécaniques de Normandie, CHERBOURG demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
Mme LECALOT Sadia - Retoucheuse, BRICE SAS, ROUBAIX demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme LECARDONNEL Dolorès - Agent Technique Prestations, HARMONIE FONCTION PUBLIQUE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme LECHEVALLIER Sandrine - Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, JUILLEY demeurant à MOYON VILLAGES
Mme LECHIEN Pascale - Acheteur, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à TONNEVILLE
M. LECLERC Hervé - Responsable Bureau d'études, Constructions Mécaniques de Normandie, CHERBOURG demeurant à TOURLAVILLE
M. LECOEUR Cyrille - Moniteur d'atelier, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à EMONDEVILLE
Mme LECOMPTÉ Magali - Responsable unités de gestion, CAF de la Manche, AVRANCHES demeurant à BREHAL
M. LECONTE Bruno - Responsable Technique, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. LECORNU Guillaume - Agent de pesée, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à PERIERS
Mme LECOT Florence - Aide-Soignante, EHPAD LA CLAIRIERE DES BERNARDINS, TORIGNY-LES-VILLES demeurant à CONDE-SUR-VIRE
M. LECUIROT Guillaume - Ouvrier de production, M.T.N, RONCEY demeurant à SAINT-JEAN-DES-BAISANTS
M. LEDOUIT Bruno - Conseiller Financier, ALLIANZ VIE, IFS demeurant à SAINT-LO
Mme LE DRAMP Myriam - Assistante chef de caisse, INTERMARCHÉ SA COBEVAL, VALOGNES demeurant à LES MOITIERS-EN-BAUPTOIS
Mme LEDUC Julie - Responsable d'équipe, POLE EMPLOI, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. LEFEBVRE Daniel - Tourneur, M.P.G.P./F.P.M.A, PERCY-EN-NORMANDIE demeurant à FOLLIGNY
M. LEFEVRE Gilles - Chaudronnier, ACE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à SAINT-PIERRE-EGLISE
Mme LEFILLIASTRE Géraldine - Ouvrière ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. LEGEARD Olivier - Chauffeur Cuves, COLLECTE LAIT BAYEUX, SAINT-MARTIN-DES-ENTREES demeurant à VALOGNES
Mme LEGENDRE Martine - Chargée de travaux programmés, MANCHE HABITAT, SAINT-LO demeurant à MARIGNY
M. LEGENDRE Maurice - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SAUSSEMESNIL
M. LE GOALLEC Yannick - Commercial, HUTCHINSON SNC, LEVALLOIS-PERRET demeurant à SAINT-JAMES
M. LEGOGUELIN Patrick - Chauffeur Vif, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à LE MESNIL-AUBERT
M. LEGOGUELIN Philippe - Chauffeur Bétaillère, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à SAVIGNY
Mme LEGOUPI Danielle - Employée Commerciale, CSF, CESSON-SEVIGNE demeurant à SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE
Mme LEHERISSIER Fabienne - Agent de préparation commandes, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à LESSAY
Mme LEHOBEY Sonia - Employée administrative, E. LECLERC SAS AGNEAUX DISTRIBUTION, AGNEAUX demeurant à CARANTILLY
M. LEHOUX Philippe - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme LELAIDIER Annick - Agent de préparation commandes, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à COLOMBY
M. LELIEVRE Mickaël - Employé d'usine, ACOME, MORTAIN demeurant à ISIGNY-LE-BUAT
Mme LELONG Nathalie - Pilote de Zone, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à LA RONDE-HAYE
Mme LEMAIGRE DIT DEMESNIL Géraldine - Secrétaire de laboratoire, AMBIO S.E.L.A.R.L, AVRANCHES demeurant à ANCTOVILLE/BOSCOQ
Mme LEMAITRE Nadine - Pilote de Zone, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à SAINT-SYMPHORIEN-LE-VALOIS
Mme LEMAROIS Fabienne - Lingère, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à TAMERVILLE
Mme LEMERAY Natacha - Aide Médico-Psychologique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à MONTEBOURG
M. LEMIERE Pascal - Agent AREVA, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
M. LEMIEUX Michel - Opérateur polyvalent, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CORMELLES-LE-ROYAL demeurant à LA MEAUFFE
M. LEMOIGNE Stéphane - Peintre, RD PEINTURE, SAINT-GILLES demeurant à HEBECREVEON
M. LEMOINE Nicolas - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à LA RONDE-HAYE
M. LEMONNIER Hubert - Journaliste, Société Cherbougeoise d'Editions - LA PRESSE DE LA MANCHE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à FLOTTEMANVILLE
M. LEMONNIER Jacques - Ingénieur, ACOME, MORTAIN demeurant à MORTAIN
Mme LENOIR Nadège - Aide-Soignante, EHPAD LA CLAIRIERE DES BERNARDINS, TORIGNY-LES-VILLES demeurant à DOMJEAN
Mme LENOIR Nathalie - Employée administrative, BLANCHET SAS, AVRANCHES demeurant à LOLIF
M. LEONARD Gérard - Maçon, SARL OSMONT, FLAMANVILLE demeurant à FLAMANVILLE
M. LEPAISANT Laurent - Opérateur d'abattage, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à PICAUVILLE
Mme LEPETIT Evelyne - Agent de production, SAS GROUPE SEB MOULINEX, SAINT LO demeurant à BRICQUEVILLE-SUR-MER
M. LEPIEZ Jacky - Employé ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à LA HAYE
Mme LEPLEY Laurence - Aide-Soignante, EHPAD LA CLAIRIERE DES BERNARDINS, TORIGNY-LES-VILLES demeurant à CONDE-SUR-VIRE
M. LEPOITTEVIN Fabrice - Technicien, COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE, GIF-SUR-YVETTE demeurant à SAINTE-MERE-EGLISE
M. LEPRIEUR François - Informaticien, CAF de la Manche, AVRANCHES demeurant à LA GODEFROY
Mme LEPRINCE Béatrice - Pilote de Zone, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à SAINT-SAUVEUR-LENDELIN
Mme LEQUERTIER Bernadette - famille d'accueil Saft, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CARENTAN
Mme LERQUIER Bernadette - Agent de fabrication, Elvia Printed Circuit Boards, COUTANCES demeurant à SAINT-PIERRE-DE-COUTANCES
M. LEROUVILLOIS Guillaume - Agent de maîtrise, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TEURTHEVILLE-HAGUE
Mme LEROUX Marylène - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à BARENTON
Mme LEROY Florence - Agent Technique Prestation, HARMONIE FONCTION PUBLIQUE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme LETELLIER Christine - Agent préparation commandes, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à MUNEVILLE-LE-BINGARD
Mme LETELLIER Nathalie - Conducteur machine emballage, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à LESSAY
Mme LETOUPIN Florence - Acheteur, INEO Réseaux Nord Ouest, TOURLAVILLE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LETOURNEUR Régis - Agent de fabrication, ACOME, MORTAIN demeurant à SAINT-JEAN-DU-CORAIL
M. LETOUZE Sylvain - Boucher, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à QUETTREVILLE-SUR-SIENNE

M. LETOUZEY Pascal - Fraiseur, M.P.G.P./F.P.M.A, PERCY-EN-NORMANDIE demeurant à MONTABOT
M. LETROUVE Stanislas - Analyste-Programmeur, PRIM'CO, LESSAY demeurant à PIROU
Mme LEVALLOIS Maryline - Secrétaire Médicale, KORIAN L'ESTRAN, SIOUVILLE-HAGUE demeurant à BENOITVILLE
M. LEVAVASSEUR Philippe - Juriste, POLE EMPLOI NORMANDIE, CAEN demeurant à SAINT-LO
M. LEVEQUE Yvon - Agent hospitalier, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SOTTEVAST
Mme LEVOY Séverine - Agent Commercial, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY
M. LEYRONAS Bruno - Ingénieur, DCNS, PARIS demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme LIARD Brigitte - Distributrice, MEDIAPOST SA, LYON demeurant à GRANVILLE
M. LIARD Jean-François - Chauffeur Poids lourd, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à SORTOSVILLE
M. LIARD Jean-Pierre - Distributeur, MEDIAPOST SA, LYON demeurant à GRANVILLE
M. LIEVIN Frédéric - Ingénieur, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à VALOGNES
M. LIGOT Hervé - Chef magasinier, SOCIETE FROMAGERE DE SAINTE CECILE, SAINTE-CECILE demeurant à FLEURY
Mme LION Anne - Adjoint des services économiques et logistiques, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LOEUILLET Sébastien - Ouvrier en ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. LORET Hubert - Ouvrier d'entretien, Laiterie Fromagerie du Val d'Ay - Ets Th. REAUX, LESSAY demeurant à LESSAY
Mme LOTHÉLIER Cécile - Gestionnaire technique des droits, RSI BASSE-NORMANDIE, CAEN demeurant à COUTANCES
Mme LOUZAOUEN Brigitte - Chef du service locations, MANCHE HABITAT, SAINT-LO demeurant à LA MEAUFFE
M. LUCE Jérôme - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à LA GLACERIE
M. MAJJAD Abdallah - Technicien contrôle qualité, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
M. MALHERBE Michel - Comptable, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. MANGON André - Electricien, MASSELIN COTENTIN, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme MANGON Florence - Contrôleur de gestion, URSSAF de Basse-Normandie, SAINT LO demeurant à SAINT-PIERRE-DE-SEMILLY
Mme MARCHAND-FAUTRAT Noëlle - Aide médico-psychologique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à TOURLAVILLE
M. MARGUERITAT Bruno - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BRIX
M. MARIE Claude - Technico-commercial, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à SORTOSVILLE
M. MARIE Dominique - Responsable Travaux Neufs, DELICELAIT, MOYON VILLAGES demeurant à CERISY-LA-SALLE
Mme MARIE Isabelle - Employée commerciale, E. LECLERC SAS Agneaux Distribution, AGNEAUX demeurant à LA CHAPELLE-EN-JUGER
M. MARIE Jérémy - Peintre bâtiment, AUBERT PEINTURE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. MARIE Mickaël - Agent de fabrication, Elvia Printed Circuit Boards, COUTANCES demeurant à NOTRE-DAME-DE-CENILLY
M. MARIE Norbert - Technicien niveau 2, M.T.N, RONCEY demeurant à SAINT-SYMPHORIEN-LE-VALOIS
M. MARIE Sylvain - Ouvrier d'usine, ALLIANCE OCEANE, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à AUVERS
M. MARIE Vincent - Ouvrier, ACOME, MORTAIN demeurant à LES CHERIS
Mme MARSCHALL Lydie - Technicien AT/MP, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à CERISY-LA-SALLE
Mme MARTIN Patricia - Secrétaire de Direction, Association Normande aide aux handicapés, Montebourg demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme MASSON Béatrice - Aide-Soignante, EHPAD LA CLAIRIERE DES BERNARDINS, TORIGNY-LES-VILLES demeurant à SAINT-LO
M. MATYSIAK Robert - Technicien supérieur de production, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. MAUDUIT Philippe - Veilleur de nuit, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à YVETOT-BOCAGE
Mme MAUGER Myriam - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. MAULAVE Jean-Christophe - Agent logistique, SAFRAN SAGEM Défense Sécurité, Fougères demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
M. MEDARD Jimmy - Agent de sécurité, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SAINT-GERMAIN-DE-VARREVILLE
Mme MENARD Edwige - Employée Administrative, E. LECLERC S.A.S GRANVIDIS, GRANVILLE demeurant à SAINT-PLANCHERS
M. MERESSE Anthony - Technicien de maintenance, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. MERLIER Franck - Electricien, DCNS, PARIS demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme MESLIN Isabelle - Conseillère clientèle, SAVELYS, SAINT DENIS LA PLAINE demeurant à RAUVILLE-LA-BIGOT
Mme MESNAGE Annick - Agent de soin, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à BEUZEVILLE-LA-BASTILLE
Mme MESNAGE Martine - Secrétaire, SCP Laurent HERBIGNIAUX Huissier de Justice associé, VALOGNES demeurant à LIEUSAIN
M. MICHEL Frédéric - Meuleur, DCNS, PARIS demeurant à SAUSSEMESNIL
M. MICHINEAU Patrick - Employé, MARIE Didier Automobiles SAS, JUVIGNY-LE-TERTRE demeurant à CHERENCE-LE-ROUSSEL
M. MINERBE André - Contrôleur qualité, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TONNEVILLE
M. MOCQUET Etienne - Technicien, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à LES PIEUX
M. MONTEIL Thierry - Infirmier, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à VALCANVILLE
Mme MORIN Valérie - Comptable, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. MOUGEAT Luc - Employé, DCNS, PARIS demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. MOUILLARD Boris - Technicien supérieur en maintenance, VERRERIE AURY, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à HOUESVILLE
M. MUNDT Thierry - Cadre - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à THEURTHEVILLE-HAGUE
M. MURIS Didier - Employé CAT Montebourg, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, Montebourg demeurant à LA HAYE
M. NAVET Bruno - Ouvrier de maintenance, BLANCHET SAS, AVRANCHES demeurant à MONTVIRON
M. NEDELEC Bernard - Technicien Dessinateur, DCNS, PARIS demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. NEE David - Conducteur Machine Emballage, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY
Mme NEEL Florence - Agent de soins, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à BLOSVILLE
M. NEEL Stéphane - Magasinier, VERRERIE AURY, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à SAINTENY
Mme NOEL Marguerite - Chef de groupe, HARMONIE FONCTION PUBLIQUE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à RAUVILLE-LA-BIGOT
Mme NOVINCÉ Marie - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à VALOGNES
M. OLIVE David - Conducteur d'installation, SOCIETE FROMAGERE DE SAINTE CECILE, SAINTE-CECILE demeurant à LE GRAND-CELLAND
M. OLIVIER Stéphane - Cadre, DCNS, PARIS demeurant à VIRANDEVILLE
Mme ORANGE Isabelle - Employée de bureau, Laiterie Fromagerie du Val d'Ay - Ets Th. REAUX, LESSAY demeurant à LESSAY
Mme PADET Marie-Françoise - Famille Accueil Thérapeutique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à BRIX
Mme PAILLIER Marie-Catherine - Hôtesse de caisse, LES COOPERATEURS DE NORMANDIE PICARDIE, LE GRAND QUEVILLY demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. PAPIN Yvan - ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à LES BIARDS
Mme PARIS Fabienne - Employée de collectivité, ASSOC LEMPERIERE LEFEBURE, CERENCES demeurant à BRICQUEVILLE-SUR-MER
Mme PATAULT Myriam - Animatrice Qualité Performance, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à VASTVILLE
Mme PAYRE Véronique - Agent d'entretien qualifié, EHPAD LA CLAIRIERE DES BERNARDINS, TORIGNY-LES-VILLES demeurant à ST-GILLES
M. PEQUEUR David - Responsable Quincaillerie, M.T.N, RONCEY demeurant à RONCEY
Mme PERON Laurence - Pareuse, SOCOA VIANDES, COUTANCES demeurant à SAINT-MICHEL-DE-LA-PIERRE
M. PERROTTE Jean-Yann - Analyste - Programmeur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à VAROUILLE
Mme PFEIFER Annie - Technicienne de Laboratoire, DYNABIO, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à DIGOSVILLE
M. PFEIFER Stanislas - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à DIGOSVILLE
Mme PHILIPPE Michèle - Conditionnement crème, Laiterie Fromagerie du Val d'Ay - Ets Th. REAUX, LESSAY demeurant à CREANCES
M. PICOT Alain - Ouvrier, SIREC SA, ISIGNY-LE-BUAT demeurant à ISIGNY-LE-BUAT
M. PICOT François - Agent de fabrication, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à BESNEVILLE

M. PICOT Jean-Pierre - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EROUDEVILLE
M. PICQUENOT Frédéric - Consultant SIRH, STEF, PARIS demeurant à LE VAST
M. PICQUE Sébastien - Conducteur de ligne de fabrication, ACOME, MORTAIN demeurant à DUCEY
Mme PIQUET Christelle - Technicien Gestion patrimoine immobilier, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à MOYON-VILLAGES
M. PIQUOT Julien - Fraiseur, AREVA TEMIS, SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE demeurant à QUETTETOT
Mme PITHOIS Laurence - Agent Produit Programmation Logistique, TOTAL PETROCHEMICALS FRANCE, GONFREVILLE-L'ORCHER demeurant à BARNEVILLE-CARTERET
M. PLANQUE Fabrice - Ingénieur Etude & Développement, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à VALOGNES
Mme POIGNANT Annie - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à NEHOU
M. POISSON Christophe - Cadre de Direction, SGS MANAGEMENT SERVICES, ARCUEIL demeurant à YVETOT-BOCAGE
Mme POISSON Sylvie - Secrétaire Médicale, Docteur Marc CAIRE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à VALOGNES
M. PONSART Christophe - Responsable Unité Montage/Essais/Interventions, AREVA TEMIS, BEAUMONT-HAGUE demeurant à SIDEVILLE
M. PORET-LAISNEY Eric - Ouvrier en ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. POUCLÉE Laurent - Conducteur plieuse, TONNELLIER, CONDE-SUR-NOIREAU demeurant à LE FRESNE-PORET
Mme POUPEVILLE Christelle - Aide Médico-Psychologique, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à ST-CYR
Mme POUPEVILLE Evelyne - Aide médico-psychologique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-JORES
M. POUVESLE Wilfried - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
M. PRINGAULT Joël - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à BARENTON
Mme PROVOST Soizic - Ouvrière de fabrication, BLANCHET SAS, AVRANCHES demeurant à MARCEY-LES-GREVES
M. PRUVEL Raymond - Comptable, KPMG SA, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. PUISNEY Dominique - Agent d'expédition, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à RONCEY
M. QUENET François - Technicien Supérieur encadrement, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. QUESNEL Yannick - Chauffeur-Livreur, AGRILEADER, SAINT-LO demeurant à LENGRONNE
M. RACHINEL Didier - Magasinier, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, VERNEUIL-EN-HALATTE demeurant à BLAINVILLE-SUR-MER
M. REDONNET Carol - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. REGNIER Hervé - Boucher, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à BOLLEVILLE
Mme RENARD Laetitia - Gestionnaire de stock, ACOME, MORTAIN demeurant à ROMAGNY
M. RENAULT Didier - Conducteur de ligne, ACOME, MORTAIN demeurant à SOURDEVAL
M. RENEE Pascal - Technicien de maintenance, Peugeot Citroën Automobiles, CORMELLES-LE-ROYAL demeurant à CERISY-LA-FORET
M. RENOUF Eric - Chauffeur, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à SAINT-LO
M. RENOUD Hubert - Ouvrier URD, TPC, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme REY-DORENE Sabrina - Pareur, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à QUETTREVILLE-SUR-SIENNE
M. REY Yoann - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à BARENTON
M. RIBOLI Dominique - Agent de surveillance, E. LECLERC S.A.S GRANVIDIS, GRANVILLE demeurant à DONVILLE-LES-BAINS
M. ROBERT Auguste - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
Mme ROBERT Sylvie - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
M. ROBLIN Karim - Ouvrier, ACOME, MORTAIN demeurant à MORTAIN
Mme ROCHELLE Isabelle - Ouvrière ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. ROLLAND Dominique - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. ROSE Eric - Ouvrier, SIPD, PANTIN demeurant à HOUESVILLE
M. ROSE Ludovic - Chargé industrialisation process, VERRERIE AURYS, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à BAUPTÉ
Mme ROULAND Valérie - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
M. ROULLAND Denis - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à NEGREVILLE
Mme RUAULTS Magali - Employée Commerciale, CSF, CESSON-SEVIGNE demeurant à LA FEUILLIE
M. SAINT-JORE Pascal - Mouleur, Laiterie Fromagerie du Val d'Ay - Ets Th. REAUX, LESSAY demeurant à GONFREVILLE
M. SAMSON Hervé - Chargé d'affaires, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
Mme SAUSSAYE Sylvie - Secrétaire de direction, MANCHE HABITAT, SAINT-LO demeurant à LE MESNIL-ROUXELIN
Mme SAVARY Viviane - Radioprotectionniste, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à GONNEVILLE
M. SAVARY Xavier - Ouvrier de Production, M.T.N, RONCEY demeurant à SAINT-DENIS-LE-VETU
Mme SCHEFFLER Emmanuelle - Conductrice de ligne, ALLIANCE OCEANE, Carentan-les-Marais demeurant à SAINT-HILAIRE-PETITVILLE
Mme SCHEVEILER Valérie - Ouvrière, VERRERIE AURYS, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à CARENTAN-LES-MARAIS
Mme SENNESAL Estelle - Responsable Ressources Humaines, AREVA NC, Beaumont Hague demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
Mme SIARD Gwenaëlle - Gestionnaire de recouvrement, URSSAF de Basse-Normandie, SAINT LO demeurant à SAINT-LO
M. SIMON Joël - Mécanicien, SONEIMA, DIGULLEVILLE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. SIMON Yoann - Technicien supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. SOULIE Sébastien - Agent de sécurité AREVA, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SIOUVILLE-HAGUE
Mme SUAUD Claire - Psychologue Clinicienne, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme THEBAULT Sylvie - Secrétaire, SOCIÉTÉ FROMAGERIE DE SAINTE CECILE, SAINTE-CECILE demeurant à VILLEDIEU-LES-POELES
Mme THOMINE Séverine - Aide-Cuisinière, Centre de Formation d'Apprentis, COUTANCES demeurant à HAUTEVILLE-LA-GUICHARD
Mme TISON Catherine - Reprographe, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à PICAUVILLE
Mme TISON Sylvie - Agent de service logistique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à LA BONNEVILLE
Mme TOMIETTO Fabienne - Aide-Soignante, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. TOUDIT Emmanuel - Conducteur de ligne de fabrication, ACOME, MORTAIN demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
M. TOUDRET Michel - Opérateur de vitrification, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
M. TRAVERS Frédéric - Aide médico-psychologique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à PICAUVILLE
M. TRIVIDIC Yann - Opérateur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à VASTEVILLE
M. TROSSAIS Philippe - Cadre Pâtissier, Le Manoir des Abeilles, PONTORSON demeurant à PONTORSON
M. TROUPEL Frédéric - Employé AREVA, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TONNEVILLE
M. TRUFFERT Jannick - Electro-mécanicien, ACTEMIUM VIRE, VIRE demeurant à GATHEMO
M. TURROU Jean-Pierre - Responsable administratif et comptable, NUVIA Process, Beaumont Hague demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. VALENTIN Thierry - Ouvrier, ACOME, MORTAIN demeurant à LA BAZOGE
M. VASTEL Philippe - Chargé de mission, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à LE MESNIL-AU-VAL
M. VAUCHEZ-PIA Pascal - Technicien développement, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme VAUDELET Stéphanie - Radioprotectionniste, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à QUERQUEVILLE
M. VAUGELOIS Eric - Technicien instrumentiste, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. VAUTIER Ismaël - Ouvrier de Production, M.T.N, RONCEY demeurant à RONCEY
Mme VERNEUIL Christelle - Conseillère, POLE EMPLOI NORMANDIE, CAEN demeurant à ORVAL
M. VERSAVEL Vincent - Technicien Automaticien, SOCIÉTÉ SIMON, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à MARTINVEST
M. VICLIN Didier - Responsable du service entretien, E. LECLERC S.A.S GRANVIDIS, GRANVILLE demeurant à BREHAL
Mme VIDEGRAIN Catherine - ouvrière, VERRERIE AURYS, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à CARENTAN
Mme VIEL Annick - Agent de soins, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à AMFREVILLE

M. VIEL Noël - Infirmier D.E, Fondation du Bon Sauveteur, PICAUVILLE demeurant à LES MOITIERS-EN-BAUPTOIS
M. VILLAIN Vincent - Agent de préparation de commandes, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à SURVILLE
M. VILLETTE Cédric - Ouvrier en ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. VINCENT Olivier - Conducteur de ligne de fabrication, ACOME, MORTAIN demeurant à BARENTON
Mme VINCENT Valérie - Secrétaire, Fondation du Bon Sauveteur, PICAUVILLE demeurant à CERISY-LA-FORET
M. VOIRIN Bernard - Ingénieur, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. VOISIN Denis - Responsable magasinier caviste, BLANCHET SAS, AVRANCHES demeurant à SAINT-LOUP
M. VOISIN Marc - Cadre Commercial, ROCKWOOL FRANCE SAS, PARIS demeurant à MEAUTIS
M. VRAC David - Régleur rapes mélanges, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à LA RONDE-HAYE
M. YON Daniel - Peintre, RD PEINTURE, SAINT-GILLES demeurant à SAINT-LO
Mme ZANELLO Patricia - Technicien Béton Armé, ETABLISSEMENTS ZANELLO, TESSY-BOCAGE demeurant à DOMJEAN
M. ZWISLER Dominique - Ouvrier Professionnel, CCIT Ouest Normandie, SAINT-LO demeurant à DONVILLE-LES-BAINS

Art. 2 : La médaille d'honneur du travail VERMEIL est décernée à :

Mme ADAM Dominique - Agent Service Hospitalier, KORIAN L'ESTRAN, SIOUVILLE-HAGUE demeurant à SIOUVILLE-HAGUE
M. ADAM François - Technicien préparation de commandes, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à CERISY-LA-FORET
M. AGNES Bernard - Chauffeur poids lourd, SONEIMA, DIGULLEVILLE demeurant à BIVILLE
Mme ALEXANDRE Catherine - Technicien, POLE EMPLOI NORMANDIE, CAEN demeurant à SAINTE-SUZANNE-SUR-VIRE
M. AMIARD Jean-Marie - Chaudronnier, ACE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à VALCANVILLE
Mme ANGLIQUE Catherine - Employée d'emballage, Laiterie Fromagerie du Val d'Ay - Ets Th. REAUX, LESSAY demeurant à LESSAY
Mme ANNE Karine - Employée Commerciale, CSF, CESSON-SEVIGNE demeurant à PERIERS
Mme ANNE Solange - Agent d'entretien, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à LA LUCERNE-D'OUTREMER
Mme ASSELIN Martine - Agent d'entretien qualifié, EHPAD LA CLAIRIERE DES BERNARDINS, TORIGNY-LES-VILLES demeurant à ST-AMAND
M. AUBIN Christian - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. AUVRAY Daniel - Electricien, CLEMESY, BEAUMONT-HAGUE demeurant à VALOGNES
Mme AUVRAY Nathalie - Gap Leader, MECAPLAST FRANCE, VIRE demeurant à SAINT-JEAN-D'ELLE
Mme AVICE Catherine - Employée de bureau, Laiterie Fromagerie du Val d'Ay - Ets Th. REAUX, LESSAY demeurant à LESSAY
M. BAHUON Yannick - Ingénieur, DCNS, PARIS demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. BARBE Erik - Opérateur Mécanicien, ETS LACROIX EMBALLAGES, JUVIGNY-LE-TERTRE demeurant à BARENTON
M. BARBEY Thierry - Ouvrier en ESAT, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
Mme BARBOT Marie-Christine - Régleur Ligne Jeunes Pousses, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à SAINT-JEAN-DE-DAYE
M. BARIL Yannick - ouvrier polyvalent, Fondation du Bon Sauveteur, PICAUVILLE demeurant à MONTSENELLE
M. BATAILLE Luc - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. BATICLE Pascal - Agent de sécurité, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à QUERQUEVILLE
M. BAUDRY Eric - Ingénieur, DCNS, PARIS demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme BAYOUT Laurence - Assistante de Direction, DCNS, PARIS demeurant à MARTINVEST
M. BEAUCHE Jean-Christophe - Radioprotectionniste, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à JOBOURG
M. BEAUGE Noël - Cadre commercial, SVA JEAN ROZÉ, VITRE demeurant à HEUSSE
Mme BEAUVAIS Véronique - Employée de banque, SOCIETE GENERALE, SAINT-LO demeurant à LESSAY
M. BECHET Didier - Technicien Qualité, ACOME, MORTAIN demeurant à ROMAGNY
M. BEHIER Philippe - Fraiseur, M.P.G.P./F.P.M.A, PERCY-EN-NORMANDIE demeurant à PERCY-EN-NORMANDIE
M. BELHOTE Olivier - Technicien informatique, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
Mme BELLARD Nadine - Employée Commerciale, CSF, CESSON-SEVIGNE demeurant à MAGNEVILLE
Mme BELLARD Valérie - Ouvrière, VERRERIE AURYS, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à CARENTAN
M. BENOIST Laurent - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à NOUAINVILLE
M. BERARD Pierre - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
M. BERNARD Michel - Chauffeur Cuves, COLLECTE LAIT BAYEUX, SAINT-MARTIN-DES-ENTREES demeurant à BAUBIGNY
M. BERNASCONI Laurent - Ingénieur de Production, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
Mme BERTAULT Corinne - Documentaliste Technique, AMPLEXOR Business Services, Cherbourg-en-Cotentin demeurant à STE-CROIX-HAGUE
Mme BERTOT Nicole - Employée d'usine, ALLIANCE OCEANE, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à CARENTAN
M. BERTOLETTI Jean-Luc - Peintre, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
Mme BESNIER Annick - Opératrice de production, ETS LACROIX EMBALLAGES, JUVIGNY-LE-TERTRE demeurant à JUVIGNY-LE-TERTRE
M. BESSON Eric - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SAINT-GERMAIN-LE-GAILLARD
M. BETTON François - Cadre Administratif, ASSYSTEM FRANCE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. BIDL Thierry - Boucher, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à SAINT LO
M. BIENABE Pascal - Magasinier, SOCIETE FROMAGERE DE SAINTE CECILE, SAINTE-CECILE demeurant à BESLON
M. BINET François - Chauffeur, SOCIETE FROMAGERE DE SAINTE CECILE, SAINTE-CECILE demeurant à PERCY
Mme BION Isabelle - Ouvrier en ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. BIRETTE Christophe - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
M. BISSON Gilles - Opérateur Mécanicien, ETS LACROIX EMBALLAGES, JUVIGNY-LE-TERTRE demeurant à LE MESNIL-TOVE
Mme BLAIZOT Marie-Thérèse - Aide Médico-psychologique, Fondation du Bon Sauveteur, PICAUVILLE demeurant à BRUCHEVILLE
M. BLANC Armel - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à GREVILLE-HAGUE
M. BLASSEL Bernard - Opérateur fabrication, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BENOITVILLE
Mme BLESTEL Sylvie - Employée Commerciale, CARREFOUR - SAINT-LO, SAINT-LO demeurant à SAINT JEAN DE DAYE
M. BLIN Bernard - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
M. BOIS Philippe - Radioprotectionniste, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à MONTEBOURG
M. BOISSET Richard - Fraiseur, AREVA TEMIS, SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE demeurant à SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE
M. BOLOT Pascal - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
Mme BONHOMME Martine - Secrétaire, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. BONHOMME Philippe - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. BONIN Pascal - Serveur, Centre de rééducation Le Normandy, GRANVILLE demeurant à SAINT-PAIR-SUR-MER
M. BOUBENNEC Grégoire - Acheteur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
M. BOUCHARD Maurice - Terrassier retraité, TPC, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à TOLLEVAULT
M. BOUCHARD Patrick - Ingénieur, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à QUERQUEVILLE
M. BOUHALLIER Jean - Agent des services hospitaliers qualifié, EHPAD LA CLAIRIERE DES BERNARDINS, TORIGNY-LES-VILLES demeurant à TORIGNY-LES-VILLES
M. BOUHET Philippe - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
M. BOULERIS Dominique - Technicien Supérieur Chef de quart AREVA, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à QUERQUEVILLE
M. BRACHET Didier - Ingénieur, ASSYSTEM ENGINEERING AND OPERATION SERVICES, Issy-les-Moulineaux demeurant à AVRANCHES
M. BRAULT Dominique - Ingénieur, ACOME, MORTAIN demeurant à MORTAIN
M. BREHIER Victor - Electromécanicien, CARGILL FRANCE, BAUPTTE demeurant à SAINT-HILAIRE-PETITVILLE
Mme BREUILLY Nathalie - Employée d'usine, SIPD, PANTIN demeurant à SAINT-ANDRE-DE-BOHON

M. BRITTEL Lionel - Technicien Principal, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SAINTE-MERE- EGLISE
M. BRIXY Patrice - Agent AREVA, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. BROCARD Christian - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SAINTE-GENEVIEVE
M. BROCQUEHAYE Eric - Ingénieur, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme BROVIA Laure - Assistante d'entreprise, MASSELIN COTENTIN, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme BRUNET Patricia - Chargé de déplacements professionnels, ACOME, MORTAIN demeurant à LE MESNILLARD
Mme BUISSON Joëlle - Employée Commerciale, CSF, CESSON-SEVIGNE demeurant à BLAINVILLE-SUR-MER
M. BUNEL Philippe - Agent hospitalier, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à VINDEFONTAINE
Mme BUREL Christine - Chargée de recouvrement, LOGILIANCE OUEST, SAINT-CONTEST demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. BUSSON Yannick - Electrotechnicien, COMPAGNIE DES EAUX ET DE L OZONE, GRANVILLE demeurant à SAINT-PAIR-SUR-MER
M. CADIOU Alain - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. CAHOREL Joël - Tourneur, M.P.G.P./F.P.M.A, PERCY-EN-NORMANDIE demeurant à PERCY-EN-NORMANDIE
M. CAILLARD Jean-Yves - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. CAILLE Jean-Luc - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à VASTEVILLE
M. CAILLOT Daniel - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à ACQUEVILLE
M. CALVEZ Michel - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à NOUAINVILLE
M. CANTREL Jean-Paul - Ouvrier ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. CAPELLE Pascal - Technicien Principal d'encadrement, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à QUERQUEVILLE
M. CARBONNEL Eric - Responsable Fabrication, Laiterie Fromagerie du Val d' Ay - Ets Th. REAUX, LESSAY demeurant à LESSAY
M. CARDON Jean - Chef de chantier, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à QUERQUEVILLE
Mme CARRE Fabienne - Assistante, DCNS, PARIS demeurant à TOURLAVILLE
Mme CAUCHARD Florence - Assistante Secrétaire, AREVA TA, GIF-SUR-YVETTE demeurant à GONNEVILLE
M. CAUVIN Jean-Louis - Moniteur atelier ESAT, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à OZEVILLE
M. CAVELLEC Didier - Conducteur de Travaux, EUROVIA BASSE NORMANDIE, PERIERS demeurant à AGON-COUTAINVILLE
M. CAYRIER Pascal - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme CHAMAILLARD Murielle - Commerciale sédentaire, BONNA SABLA SNC, PORTBAIL demeurant à SAINT-LO-D'OURVILLE
M. CHAPON Jean-François - Commercial, SOCOVA VIANDES CHERRE, LA FERTE-BERNARD demeurant à LA VENDELEE
M. CHAPRON Michel - Employé AREVA, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. CHAPUIS Yann - Electricien, INEO ANC, VILLEURBANNE demeurant à HELLEVILLE
M. CHARDIN Sylvain - Ouvrier conditionnement, SOCIETE FROMAGERE DE SAINTE CECILE, SAINTE-CECILE demeurant à LA BLOUTIERE
Mme CHAVENTRE Cécile - Employée de collectivité, ASSOC LEMPERIERE LEFEBURE, CERENCES demeurant à SAINT-LOUP
M. CHERBONNIER Pascal - Fraiseur, AREVA TEMIS, SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. CHEVAL Eric - Agent de maîtrise - Chef d'équipe, SIREC SA, ISIGNY-LE-BUAT demeurant à ISIGNY-LE-BUAT
M. CHEVALIER Christophe - Mécanicien, ACE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à FLAMANVILLE
Mme CHEVALIER Florence - Technicien supérieur d'encadrement, AREVA NC, Beaumont Hague demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. CHOISY Thierry - Responsable de coordination d'installation et travaux, DCNS, PARIS demeurant à VASTEVILLE
M. CHOQUE Jacques - Educateur sportif - Ecrivain, Foyer le Val de Sée, AVRANCHES demeurant à TIREPIED
Mme CLAUDIN Régine - Employée d'accueil général, MANCHE HABITAT, SAINT-LO demeurant à BAUDRE
M. CLIN Jean-Louis - Coordinateur sécurité, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à MONTHUCHON
M. CLUGERY Bruno - Ingénieur Etude, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. CODABEY Jean-Michel - Agent d'intervention en milieu ionisant, STMI, GIF-SUR-YVETTE demeurant à VALCANVILLE
Mme COLAS Florence - Technicien coordination des flux, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à ACQUEVILLE
M. COLLET Lionel - Electricien, EIFFAGE ENERGIE BASSE-NORMANDIE, GIBERVILLE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
M. COLLIARD Olivier - Responsable de proximité, PRESQU'ILE HABITAT, CHERBOURG-OCTEVILLE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. COMMENCHAIL Alain - Adjoint Chef de Quart, STMI, GIF-SUR-YVETTE demeurant à SOTTEVAST
M. CONRAD Patrick - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à DIGOSVILLE
M. COUILLARD Didier - Technicien supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à LA GLACERIE
M. COUPEY Michel - Comptable, AREVA TEMIS, VALOGNES demeurant à TOURLAVILLE
M. COUPPEY Guy - Technicien AREVA, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SAINTE-CROIX-HAGUE
M. COURCIERE Thierry - Responsable technique, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à QUERQUEVILLE
M. COUSIN Claude - Responsable achats, FLOREALE HOLDING, LESSAY demeurant à SAINT-PIERRE-DE-COUTANCES
M. COUTURIER Frédéric - Responsable des autorisations de travail, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme CROULEBOIS Sylvie - Préparatrice en pharmacie, PHARMACIE DU SENEQUET, GOUVILLE-SUR-MER demeurant à GOUVILLE-SUR-MER
M. CUVELIER Gérard - Technicien Service Achats, EIFFAGE ENERGIE BASSE NORMANDIE, Beaumont-Hague demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. DADALA Didier - Agent de rééducation, Centre de rééducation Le Normandy, GRANVILLE demeurant à DONVILLE-LES-BAINS
M. DANLOS Thierry - Technico-Commercial, M.T.N, RONCEY demeurant à ORVAL
M. DANNEVILLE Yvan - Agent de Production Spécialisé, CCIT Ouest Normandie, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. DANTENY Thierry - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SOTTEVAST
M. DAULOUDET Yves - Chef de rayon frais, LES COOPERATEURS DE NORMANDIE PICARDIE, LE GRAND QUEVILLY demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. DAUB Philippe - Chef de projet, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à FLOTTEMANVILLE-HAGUE
M. DAUTEUIL Daniel - Chargé Gestion des Réseaux 2e niveau, SAUR, COUTANCES demeurant à COUTANCES
M. DAVAYAT Régis - Opérateur de fabrication, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
M. DEBOUT Paul - Soudeur armatures, BONNA SABLA SNC, PORTBAIL demeurant à PORTBAIL
M. DEBOUT Philippe - Chef d'équipe, TPC, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à RUFFOSSES
M. DEBREUILLY Guy - Magasinier Conseil, SONEN POINT P, LES PIEUX demeurant à TAILLEPIED
M. DEBROISE Eric - Classificateur, SOCOVA VIANDES, COUTANCES demeurant à RONCEY
M. DECANTE Olivier - Ingénieur, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme DE FORTESCU Anne-Marie - Comptable, ZODIAC AEROTECHNICS, PLAISIR demeurant à AGON-COUTAINVILLE
Mme DEGASNE Anne-Marie - Technicienne de laboratoire, AMBIO S.E.L.A.R.L, AVRANCHES demeurant à VAINS
M. DEGORRE Joël - Technicien Qualité Adjoint Responsable Contrôle, AREVA TEMIS, VALOGNES demeurant à VALOGNES
M. DEGOUEY Serge - Technicien d'exploitation, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BIVILLE
Mme DEGUETTE Lucile - Régleuse Tegra, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à CAMETOIRS
M. DELACROIX Dominique - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
M. DELAFOSSE Sylvain - Pareur, SOCOVA VIANDES, COUTANCES demeurant à HAUTEVILLE-LA-GUICHARD
M. DELAPORTE Vincent - Opérateur Mécanicien, ETS LACROIX EMBALLAGES, JUVIGNY-LE-TERTRE demeurant à PARIGNY
M. DELARUE Gilles - Coordinateur sécurité maintenance production, CARGILL FRANCE, BAUPTE demeurant à SAINTE-MERE-EGLISE
Mme DELATTRE Michèle - Coordinateur Fabrication, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à MUNEVILLE-LE-BINGARD

Mme DELCOURT Christine - Ouvrière en ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG

Mme DELORYS Martine - Femme de ménage, SIPD, PANTIN demeurant à CARENTAN-LES-MARAIS

M. DEMAUTIS Daniel - Chef de Quart, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à COUVILLE

M. DEROUET Didier - Chauffeur cuves, SOCIETE FROMAGERE DE SAINTE CECILE, SAINTE-CECILE demeurant à ST-JEAN-DES-BAISANTS

M. DESAINTEJEAN Lionel - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE

Mme DESHEULLES Catherine - Agent de préparation de commandes, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à PIROU

Mme DESLANDES Sylvie - Secrétaire de laboratoire, AMBIO S.E.L.A.R.L, AVRANCHES demeurant à FONTENAY

Mme DESPREZ Nathalie - Infirmière psychiatrique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE

M. DESSEROIR Stéphane - Agent de maîtrise, ACOME, MORTAIN demeurant à LE MESNIL-TOVE

Mme DESSEROUER Valérie - Secrétaire de laboratoire, AMBIO S.E.L.A.R.L, AVRANCHES demeurant à SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

M. DIAZ ANILLO Pascal - Technicien opérateur de fabrication, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à LE ROZEL

M. DIGUET Serge - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SORTOSVILLE-EN-BEAUMONT

M. DILER Serge - Informaticien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE

Mme DOGUET Annie - Employée commerciale, E. LECLERC SAS AGNEAUX DISTRIBUTION, AGNEAUX demeurant à MARIGNY

M. DOLBET Guy - Opérateur de production, CARGILL FRANCE, BAUPTE demeurant à LE PLESSIS-LASTELLE

M. DORANGE André - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SENOVILLE

M. DOREY Jean-Marie - Agent AREVA, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SAUSSEMESNIL

M. DOYERE Pascal - Opérateur tri et approvisionnement, SOCOPIA VIANDES, COUTANCES demeurant à VAUDRIMESNIL

M. DUBOIS Christian - Technicien de Maintenance, DISTRIBUTION GUY DEGRENNE, VIRE demeurant à BROUAINS

M. DUBOST Pascal - Technicien Supérieur de maintenance, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à VASTEVILLE

M. DUBOST Stéphan - Agent de maîtrise, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE

M. DUCHEMIN Philippe - Responsable Stratégie programmes et projet, ACOME, MORTAIN demeurant à ROMAGNY

M. DUMARCHE-THIN Frédéric - Opérateur de fabrication, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE

M. DU MESNILDOT Hubert - Technicien de maintenance, Dalkia Groupe EDF, ST-ANDRE-LEZ-LILLE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

M. DUMONT Hervé - Monteur Electricien, INEO ANC, BEAUMONT-HAGUE demeurant à SOTTEVAST

M. DUPONT Bernard - Cadre administratif, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE

Mme DUQUESNE Catherine - Technicienne, DYNABIO, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

M. DUQUESNE Eric - Agent de Maîtrise, Constructions Mécaniques de Normandie, CHERBOURG demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

Mme DUQUESNE Nicole - Chargée d'Etudes, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SAINTE-CROIX-HAGUE

Mme DUVAL Danièle - Secrétaire médicale, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à COSQUEVILLE

Mme DUVAL Liliane - Employée d'usine, SIPD, PANTIN demeurant à AUVERS

Mme EQUILBEC Marie-Laure - Aide-Soignante, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG

M. ETIENNE Christian - Ingénieur, TOTAL SA, COURBEVOIE demeurant à SAINT-PAIR-SUR-MER

M. EUSTACHE Michel - Moniteur d'atelier retraité, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à SAINT-JEAN-DE-LA-RIVIERE

M. EUSTACHE Philippe - Chargé de clientèle professionnels, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL, LAVAL demeurant à TOURLAVILLE

M. FAGNEN Gilles - Responsable livraison, CERP ROUEN, SAINT-LO demeurant à CANISY

Mme FAGNEN Sylvie - Animatrice qualité et performance, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE

Mme FAGUAIS Corinne - Contrôleuse, DISTRIBUTION GUY DEGRENNE, VIRE demeurant à VENGEONS

M. FAGUAIS Franck - Leader Groupe Autonome Couteaux, DISTRIBUTION GUY DEGRENNE, VIRE demeurant à VENGEONS

M. FANTOU Joël - Coffreur Boiseur, SUPPLAY, CHATELLERAULT demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

Mme FELISAZ Nathalie - Préparatrice de commandes, CERP ROUEN, SAINT-LO demeurant à MARIGNY

M. FILLATRE Claude - Pilote de ligne, AIR FRANCE, ROISSY CHARLES DE GAULLE demeurant à JUVIGNY-LE-TERTRE

M. FLINN Michel - Maçon, EIFFAGE CONSTRUCTION BASSE NORMANDIE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à GREVILLE-HAGUE

M. FOLLIT Didier - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à LA GLACERIE

M. FOLLIT Pascal - Chef d'Equipe, LNUF BAYEUX, SAINT-MARTIN-DES-ENTREES demeurant à SAINT-PELLERIN

M. FONTAINE Bruno - Chef de projet, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TONNEVILLE

M. FONTAINE Dominique - Ouvrier Menuisier PVC, M.T.N, RONCEY demeurant à SAINT-MARTIN-DE-CENILLY

M. FONTAINE Jacques - Employé, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à SAINTE-GENEVIEVE

M. FONTAINE Jean-Marie - Chargé de clientèle professionnelle, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL, LAVAL demeurant à COURCY

Mme FONTAINE Laurence - Psychologue, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à QUERQUEVILLE

M. FORTIN Luc - Technicien de laboratoire, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE

Mme FOSSEY Véronique - Radioprotectionniste de laboratoire, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE

M. FOUCHARD Thierry - Comptable, FLOREALE HOLDING, LESSAY demeurant à THEREVAL

M. FOUCHER Yannick - Technicien Maintenance Mécanique, CARGILL FRANCE, BAUPTE demeurant à AUVERS

Mme FOUQUET Sylvie - Magasinier, VERRERIE AURYS, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à SAINT-PELLERIN

M. FOURNIER Laurent - Ingénieur, DCNS, PARIS demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE

M. GANACHAUD Patrick - Technicien en radioprotection, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BIVILLE

M. GANCEL Eric - Opérateur entrée sortie façonnage, VERRERIE AURYS, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à SAINT-HILAIRE-PETITVILLE

Mme GARCIA Florence - Vendeuse manège à bijoux, E. LECLERC S.A.S GRANVIDIS, GRANVILLE demeurant à DONVILLE-LES-BAINS

M. GARDIE Roland - Routier, SOCOPIA VIANDES, COUTANCES demeurant à SAINT-SAUVEUR-LENDELIN

M. GASNIER Philippe - Directeur de Caisse, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL, LAVAL demeurant à AUDERVILLE

M. GAUCHEZ Xavier - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE

Mme GAUDIN Jacqueline - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à MORTAIN

M. GAUTIER Denis - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE

M. GEHANNE Michel - Adjoint d'exploitation, PORT DE CHERBOURG SAS, Cherbourg-en-Cotentin demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

M. GENIER Claude - Technicien Radioprotection, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à LA GLACERIE

Mme GEOFFROY Carole - Comptable, Constructions Mécaniques de Normandie, CHERBOURG demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

M. GEORGES Bernard - Menuisier, M.T.N, RONCEY demeurant à HUDIMESNIL

Mme GIOT Catherine - Agent logistique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à RAUVILLE-LA-BIGOT

Mme GIRARD Sylvie - Opératrice conditionnement, SOCOPIA VIANDES, COUTANCES demeurant à GEFFOSSES

M. GIROIS Emmanuel - Responsable d'équipe de production, ACOME, MORTAIN demeurant à LE TEILLEUL

M. GIRON Patrick - Infirmier, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à COSQUEVILLE

Mme GODEFROY Christiane - Secrétaire, AREVA TA, GIF-SUR-YVETTE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN

M. GODEFROY Rémy - Technicien Supérieur de radioprotection, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SAINT-GERMAIN-SUR-AY

M. GODET Philippe - Opérateur d'abattage, SOCOPIA VIANDES, COUTANCES demeurant à TORIGNY-LES-VILLES

Mme GOHEL Nelly - Agent de maîtrise, SOCOPIA VIANDES, COUTANCES demeurant à REGNEVILLE-SUR-MER

Mme GOSSELIN Corinne - Secrétaire, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à ACQUEVILLE

M. GOUBIN Sylvain - Opérateur de stabulation, SOCOPIA VIANDES, COUTANCES demeurant à HERENGUERVILLE

M. GROUD Jean-Alexandre - Employé, DISTRIBUTION GUY DEGRENNE, VIRE demeurant à BROUAINS

M. GUESDON Xavier - Opérateur Fabrication, AREVA TEMIS, VALOGNES demeurant à VALOGNES

M. GUIFFARD Norbert - Magasinier, TECHMAN INDUSTRIE, CHINON demeurant à BRICQUEBEC

Mme GUILLARD Marie-Christine - Opératrice de conditionnement, AGROLIS S.A.S., SAINTE-MARGUERITE-D'ELLE demeurant à MOON/ELLE
M. GUILLAUME Thierry - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à VALOGNES
Mme GUILLOTTE Colette - Lingère, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à SAINT-CYR
M. HALGATTE Francis - Formateur, AFPA, SAINT HERBLAIN demeurant à SAINT-LO
M. HALLAIS André - Ouvrier, BLANCHET SAS, AVRANCHES demeurant à AVRANCHES
M. HALLEY Pascal - Chef d'agence, BOLLORE ENERGIE, GRANVILLE demeurant à SAINT-PAIR-SUR-MER
M. HAMEL Bernard - Maître Coffreur, BOUYGUES BATIMENT GRAND OUEST, ROUEN demeurant à TEURTHEVILLE-HAGUE
M. HAMELIN Franck - Technicien, ACOME, MORTAIN demeurant à NOTRE-DAME-DU-TOUCHET
M. HAMELIN Jacques - Mécanicien rotativiste, Société Cherbourgeoise d'Editions - LA PRESSE DE LA MANCHE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à ACQUEVILLE
Mme HAMEL Valérie - ouvrier ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. HANEL Max - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à PORTBAIL
M. HASLEY Franck - Opérateur de nettoyage industriel, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à COUTANCES
M. HEBERT Alain - Opérateur grosse coupe, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à MONTPINCHON
M. HELIE Alain - Chauffeur Livreur, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à ANCTEVILLE
M. HELIE Gilles - Travailleur en ESAT, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. HERBERT Francis - Ouvrier, DISTRIBUTION GUY DEGRENNE, VIRE demeurant à CUVES
M. HERSANT Dominique - Technicien Principal, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à FERMANVILLE
M. HEUZE Alain - Magasinier, ACOME, MORTAIN demeurant à SAINT-CLEMENT-RANCOUDRAY
M. HIMEN Jean-Luc - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. HINARD Hubert - Technicien supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à RAUVILLE-LA-BIGOT
M. HOMO Bertrand - Ouvrier d'usine, ACOME, MORTAIN demeurant à SAINT-BARTHELEMY
M. HOUIVET Nicolas - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à QUERQUEVILLE
Mme HOULETTE Christine - Gestionnaire de contrats, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOLLEVAST
Mme HOUSTIN Catherine - Opératrice de production, ETS LACROIX EMBALLAGES, JUVIGNY-LE-TERTRE demeurant à JUVIGNY-LE-TERTRE
Mme HOUSTIN Catherine - Ouvrière, ETS LACROIX EMBALLAGES, JUVIGNY-LE-TERTRE demeurant à LA BAZOGE
M. HUBY Philippe - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme HUREL Florence - Employée commerciale, E. LECLERC SAS AGNEAUX DISTRIBUTION, AGNEAUX demeurant à LA MANCELLIERE/VIRE
M. HUREL Jean-François - Ingénieur Commercial, FERALCO, SEZANNE demeurant à GAVRAY
M. HYVER Daniel - Magasinier, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à SAINT-SAUVEUR-LENDELIN
M. JACQUIN Dominique - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
Mme JAMARD Sylvie - Chargé de clientèle particuliers, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL, LAVAL demeurant à TOLLEVAST
Mme JAMES Marie-Claude - Technicienne de laboratoire, AMBIO S.E.L.A.R.L, AVRANCHES demeurant à AVRANCHES
M. JAMMES Thierry - Technicien Logistique, ACOME, MORTAIN demeurant à ROMAGNY
M. JARRIGE Didier - Opérateur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. JEANNE Bruno - Assistant Responsable Transport, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à CARENTAN-LES-MARAIS
M. JEANNE Daniel - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à LE TEILLEUL
M. JEAN Sylvain - Conducteur Trempe, VERRERIE AURYS, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à CARENTAN
Mme JEAN Sylvie - Conseillère Technique en Action Sociale, CAF de la Manche, AVRANCHES demeurant à SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
M. JEGARD Thierry - Infirmier de secteur psychiatrique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. JORET Christophe - Responsable qualité opérationnel station, PRIM'CO, LESSAY demeurant à LE MESNILBUS
M. JOSSEAU Gilles - Adjoint responsable maintenance, SOCIETE FROMAGERE DE SAINTE CECILE, SAINTE-CECILE demeurant à GRANVILLE
M. JOUANNE Eric - Ouvrier en ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. JOURDAIN Dominique - Ingénieur d'études, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à TOURLAVILLE
M. JULLIARD François - Technicien Supérieur Radioprotection, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. KERHOAS Jean-Yves - Electricien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme KERHOAS Martine - Technicienne de laboratoire, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. KOSTOV Olivier - Soudeur, AREVA TEMIS, VALOGNES demeurant à BENOITVILLE
M. LABORDE Denis - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à VAROUVILLE
M. LAFFAITEUR Philippe - Conducteur station d'épuration, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à CARANTILLY
M. LAHAYE Didier - Cariste magasinier, Maison Johanes Boubée, BAYEUX demeurant à LES VEYS
M. LAIR Bruno - Technicien de laboratoire, AMBIO S.E.L.A.R.L, AVRANCHES demeurant à AVRANCHES
M. LAIR David - Opérateur de conditionnement, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à TRELLY
M. LAIR Thierry - Technicien de maintenance, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à DIGOSVILLE
M. LAISNE Jacques - Tuyauteur soudeur ouvrier de maintenance, SOCIETE BEURRIERE D'ISIGNY, Isigny-le-Buat demeurant à ISIGNY-LE-BUAT
M. LAISNE Richard - Technicien AREVA, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
M. LAISNEY Christophe - Ouvrier de Production, M.T.N, RONCEY demeurant à MONTPINCHON
M. LALAU Robert - Electricien Câbleur, INEO NORMANDIE, GONFREVILLE-L'ORCHER demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LALLEMAN Didier - Opérateur Régleur, ETS LACROIX EMBALLAGES, JUVIGNY-LE-TERTRE demeurant à LE MESNIL-RAINFRAY
M. LALOE Daniel - Chauffeur PL, M.T.N, RONCEY demeurant à MONTHUCHON
Mme LAMOTTE Agnès - Radioprotectionniste en dosimétrie, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à QUERQUEVILLE
Mme LANDEMARRE Martine - Ouvrière en ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
Mme LANEEL Régine - Technicien déchets, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à PIERREVILLE
M. LANGLOIS Jean-Pierre - Pareur-Désosseur, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à SAINT-PATRICE-DE-CLAIDS
M. LAUNAY Dominique - Aide-conducteur, SOCIETE FROMAGERE DE SAINTE CECILE, SAINTE-CECILE demeurant à ROUFFIGNY
Mme LAUNAY Paulette - Technicienne de laboratoire, AMBIO S.E.L.A.R.L, AVRANCHES demeurant à SAINT-OVIN
Mme LAURENCE Claudine - Technicienne administrative, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-COME-DU-MONT
M. LAURO Alain - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à VALOGNES
M. LAVENU Alain - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à MARTINVAST
M. LAVILLENIE Thierry - Chef de Section Estimation, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. LEBAILLIF Hervé - Technicien automatique, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à QUERQUEVILLE
M. LE BARBEY Claude - Technicien informatique, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à MONTHUCHON
Mme LE BARILLIER Brigitte - Contrôleuse qualité, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à SAINT-GERMAIN-SUR-SEVES
M. LE BARILLIER Eric - Chauffeur Livreur, VF DISTRIBUTION, GRANVILLE demeurant à ANNOVILLE
Mme LEBAS Guillemine - Agent d'entretien qualifié, EHPAD La Clairière des Bernardins, Torigny-les-Villes demeurant à TORIGNY-LES-VILLES
Mme LE BERRE Françoise - Téléphoniste, CERP ROUEN, SAINT-LO demeurant à SAINT-LO
Mme LE BITOUZE Simone - Agent de soins, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à OMONVILLE-LA-ROGUE
M. LEBOUCHER Patrick - Opérateur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BRICQUEBEC
Mme LEBOUTEILLER Yolande - Gestionnaire infrastructures matériel logiciel, URSSAF de Basse-Normandie, SAINT LO demeurant à SAINT-PIERRE-DE-SEMILLY

M. LEBREDONCHEL Michel - Electricien, CLEMESSY, BEAUMONT-HAGUE demeurant à LES MOITIERS-D'ALLONNE
M. LEBREUILLY Michel - Agent logistique, SAS GROUPE SEB MOULINEX, SAINT LO demeurant à SAINT-LO
M. LEBRUN Franck - Ouvrier, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à NICORPS
M. LE BRUN Guy - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
M. LECARPENTIER Christophe - Menuisier-Charpentier, LEMAUX, BRICQUEBOSQ demeurant à SOTTEVILLE
M. LECARPENTIER Claude - Ouvrier en ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
Mme LECAVELIER Fabienne - Agent de soins, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à PICAUVILLE
Mme LECHAFTOIS Odile - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TEURTHEVILLE-HAGUE
M. LECHATREUX Philippe - Chef de chantier, INEO ANC, BEAUMONT-HAGUE demeurant à THEVILLE
Mme LECHIEN Pascale - Acheteur, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à TONNEVILLE
M. LECLERC Jean-Bernard - Radioprotectionniste, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
Mme LECLERC Marie-Christine - Maroquinière, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, JUILLEY demeurant à LE PARC
Mme LECLERE Anita - Technicienne de laboratoire, CARGILL FRANCE, BAUPTTE demeurant à BOLLEVILLE
M. LECLUZE Sylvain - Menuisier, M.T.N, RONCEY demeurant à CANISY
M. LECOMPTE Pascal - Responsable ventes régionales, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à SAINT-GILLES
M. LECONTE Bruno - Responsable Technique, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme LECONTE Dominique - Agent de fabrication, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à VESLY
M. LECOT Benoît - Chef d'équipe, SOCIETE FROMAGERE DE SAINTE CECILE, SAINTE-CECILE demeurant à VILLEDIEU-LES-POELES
Mme LECOURT Laurence - Pharmacien, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-CYR
M. LECOURT Pascal - Responsable Service Agents de rééducation, Centre de rééducation Le Normandy, GRANVILLE demeurant à COUDEVILLE-SUR-MER
Mme LECOURT Sophie - Dessinatrice Publicitaire, Société Cherbourgeoise d'Editions - LA PRESSE DE LA MANCHE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à TOLLEVAST
M. LE DEUFF Eric - Technicien Principal, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à VIRANDEVILLE
M. LEFAIX Bernard - Tuyauteur, Constructions Mécaniques de Normandie, CHERBOURG demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. LEFEBVRE Jean-Michel - Technicien de clientèle, COMPAGNIE DES EAUX ET DE L OZONE, NANTERRE demeurant à GENETS
M. LEFEVRE Gilles - Chaudronnier, ACE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à SAINT-PIERRE- EGLISE
Mme LEFILLEUL Anne - Chef d'équipe Conditionnement, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à PIROU
M. LE FLOC'H Pascal - Directeur Produits, EUROPAC Cartonnerie de Rouen SAS, ST-ETIENNE-DU-ROUVRAY demeurant à CONDE-SUR-VIRE
M. LEFORESTIER Jean-Claude - Responsable logistique, CARGILL FRANCE, BAUPTTE demeurant à SAINT JORES
M. LEFORESTIER Thierry - Contrôleur de gestion, CARGILL FRANCE, BAUPTTE demeurant à BAUDRE
Mme LEFORT Martine - Préparatrice de commande, DISTRIBUTION GUY DEGRENNE, VIRE demeurant à SAINT-BARTHELEMY
M. LEFRANC Christophe - Conducteur installation, SOCIETE FROMAGERE DE SAINTE CECILE, SAINTE-CECILE demeurant à PONT-HEBERT
Mme LEFRANCOIS Agnès - Agent de Service Hospitalier, KORIAN L'ESTRAN, SIOUVILLE-HAGUE demeurant à SAINT-CHRISTOPHE-DU-FOC
Mme LEFRANCOIS Maryse - Agent d'entretien, CAF de la Manche, AVRANCHES demeurant à QUERQUEVILLE
M. LE GALL Michel - Agent Maintenance, SA PROXISERVE, LEVALLOIS-PERRET demeurant à SAINTE MARIE DU MONT
M. LEGAN Eric - Opérateur AREVA, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
M. LE GOADEC Christophe - Opérateur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SAINT-PIERRE-D'ARTHEGLISE
Mme LEGOURGEOIS Catherine - Responsable laboratoire, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à CAMBERNON
Mme LEGROS Josianne - Technicienne Formation, ACOME, MORTAIN demeurant à CHEVREVILLE
Mme LEHAY Catherine - Chargée de clientèle, KPMG S.A, SAINT-LO demeurant à LA MEAUFFE
M. LEHOUX Philippe - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. LELANDAIS Carl - Conducteur de ligne fabrication, ACOME, MORTAIN demeurant à HUISNES-SUR-MER
M. LELANDAIS Thierry - Electrotechnicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SURTAINVILLE
Mme LELIEVRE Christine - Régleur ligne jeune pousse, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à MONTSENELLE
M. LELONG Rémi - Electricien, INEO ANC, VILLEURBANNE demeurant à SURTAINVILLE
Mme LEMAITRE Sylvie - Employée d'usine, DISTRIBUTION GUY DEGRENNE, VIRE demeurant à SOURDEVAL
M. LEMAUX Stéphane - Chef de projets, OMEXOM Cherbourg Projets Nucléaires, SAINT GERMAIN DES VAUX demeurant à GROSVILLE
M. LEMELLETIER Richard - Agent AREVA NC, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. LEMENAND Jean-Jacques - Technicien supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TREAUVILLE
M. LEMIERE Pascal - Agent AREVA, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
M. LEMOIGNE Xavier - Opérateur de conditionnement, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à MILLIERES
M. LEMOINE Michel - Conducteur de machine, SOCIETE FROMAGERE DE STE CECILE, SAINTE-CECILE demeurant à CHERENCE-LE-HERON
M. LEMONNIER Hubert - Journaliste, Société Cherbourgeoise d'Editions - LA PRESSE DE LA MANCHE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à FLOTTEMANVILLE
M. LEMONNIER Marc - Tourneur Fraiseur, AREVA TEMIS, SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE demeurant à NEUFMESNIL
M. LENEVEU Michel - Ouvrier de Production, M.T.N, RONCEY demeurant à CERENCES
M. LEONARD Gérard - Maçon, SARL OSMONT, FLAMANVILLE demeurant à FLAMANVILLE
M. LEONARDON Philippe - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SAINT-JEAN-DE-SAVIGNY
M. LEOTE Christophe - Technicien d'atelier, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. LEPESQUEUR Claude - Manutentionnaire, SONEIMA, DIGULLEVILLE demeurant à SAINT-GERMAIN-DES-VAUX
M. LEPIEZ Jacky - Employé ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à LA HAYE
Mme LEPIGEON-PAPIN Isabelle - Responsable relations sociales, DCNS, PARIS demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme LEPRESLE Monique - Régleur Lignes Barquettes, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à SAINTENY
M. LEQUERTIER Bruno - Electromécanicien, EIFFAGE ENERGIE BASSE-NORMANDIE, GIBERVILLE demeurant à TEURTHEVILLE-HAGUE
M. LEQUILLERIER Médéric - Opérateur de fabrication, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à QUERQUEVILLE
Mme LEREBOURG Isabelle - Responsable données techniques, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à MILLIERES
Mme LERENDU Maryline - Assistante de Direction, ACOME, MORTAIN demeurant à ROMAGNY
M. LEREVEREND Olivier - Responsable achats, VERRERIE AURY, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à SAINT-GEORGES-DE-BOHON
M. LERICOLAIS Bruno - Conducteur ligne fabrication, ACOME, MORTAIN demeurant à SAINT-BRICE-DE-LANDELLES
Mme LERQUIER Bernadette - Agent de fabrication, Elvia Printed Circuit Boards, COUTANCES demeurant à SAINT-PIERRE-DE-COUTANCES
M. LE ROUXEL Eric - Ingénieur, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme LEROUXEL Nicole - Employée de collectivité, ASSOC LEMPERIERE LEFEBURE, CERENCES demeurant à CERENCES
M. LESEIGNEUR Loïc - Peintre, RD PEINTURE, SAINT-GILLES demeurant à COUTANCES
M. LESERT Philippe - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BREUVILLE
M. LESOIF Thierry - Ouvrier de production, M.T.N, RONCEY demeurant à ORVAL
M. LETASSEY Patrick - Employé Commercial, CARREFOUR - SAINT-LO, SAINT-LO demeurant à CONDE-SUR-VIRE
M. LETELLIER Jean-Noël - Psychologue, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINTE-MERE-EGLISE
M. LETERRIER Michel - Moniteur d'atelier, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à EROUDEVILLE
M. LETOURNEUR Maurice - Agent de fabrication, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à VAUDRIMESNIL
Mme LETOURNEUR Nelly - Aide-Soignante, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG

M. LETRONNIER Franck - Conducteur installation chimie du retraitement, AREVA NC, Beaumont Hague demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme LETROUVE Ghislaine - Secrétaire de laboratoire, AMBIO S.E.L.A.R.L, AVRANCHES demeurant à CAROLLES
M. LETULLIER Michel - Moniteur d'atelier, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à VAUDREVILLE
M. LEVALET Thierry - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
Mme LEVAUFRE Martine - Employée Commerciale, CSF, CESSON-SEVIGNE demeurant à TAMERVILLE
Mme LEVAVASSEUR Marylène - Délégué Conseil Secteur Expert, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à LA ROCHELLE-NORMANDE
M. LEVIGOUREUX Patrick - Technicien Supérieur en radioprotection, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à THEVILLE
M. LEVIONNOIS Dominique - Opérateur d'abattage, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à MONTPINCHON
Mme LIARD Brigitte - Distributrice, MEDIAPOST SA, LYON demeurant à GRANVILLE
M. LIARD Jean-Pierre - Distributeur, MEDIAPOST SA, LYON demeurant à GRANVILLE
M. LIEVIN Frédéric - Ingénieur, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à VALOGNES
M. LIEVIN Xavier - Ingénieur d'études, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à QUERQUEVILLE
Mme LORENCE Pascale - Agent Administratif, KORIAN L'ESTRAN, SIOUVILLE-HAGUE demeurant à SIOUVILLE-HAGUE
M. LORET Serge - Mouleur, Laiterie Fromagerie du Val d'Ay - Ets Th. REAUX, LESSAY demeurant à LESSAY
Mme MABILAIS Nadine - Assistante de communication, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
M. MACE Denis - Technicien de maintenance, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à GOUVILLE-SUR-MER
M. MAJJAD Abdallah - Technicien contrôle qualité, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
M. MALHERBE Michel - Comptable, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
Mme MALLE Fabienne - Opératrice de production, ETS LACROIX EMBALLAGES, JUVIGNY-LE-TERTRE demeurant à LE MESNIL-ADELEE
M. MARIE Gilles - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. MARIE Jean-Paul - Ouvrier d'entretien, LNUF BAYEUX, SAINT-MARTIN-DES-ENTREES demeurant à MOON-SUR-ELLE
M. MARIE Laurent - Opérateur d'abattage, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à CAMPROND
Mme MARIE Nathalie - Technicien, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à SAINT-JEAN-DES-BAISANTS
Mme MARIE Sylvie - Opératrice de production, ETS LACROIX EMBALLAGES, JUVIGNY-LE-TERTRE demeurant à LE MESNIL-ADELEE
M. MARTIN Didier - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à RAUVILLE-LA-BIGOT
M. MARTINE Didier - Pailleur de chaises en ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
Mme MARTINEL Catherine - Assistante ordonnancement, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à COUTANCES
Mme MARTIN Nathalie - Opératrice de production, ETS LACROIX EMBALLAGES, JUVIGNY-LE-TERTRE demeurant à SAINT-BARTHELEMY
Mme MARVIE Marie-France - Ouvrier ESAT, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. MARY Eric - Rouleur, SOCIETE FROMAGERE DE DOMFRONT, DOMFRONT demeurant à SAINT-CYR-DU-BAILLEUL
Mme MASSIER Catherine - Ouvrière, VERRERIE AURYS, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à SAINT-COME-DU-MONT
Mme MASSON Béatrice - Aide-Soignante, EHPAD LA CLAIRIERE DES BERNARDINS, TORIGNY-LES-VILLES demeurant à SAINT-LO
M. MATYSIAK Robert - Technicien supérieur de production, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. MAUGE Alain - Mouleur, Laiterie Fromagerie du Val d'Ay - Ets Th. REAUX, LESSAY demeurant à CREANCES
M. MAUNOURY Jean-Claude - Technicien CND, OTECMI, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. MEHEUST Patrick - Technicien radioprotection, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à VASTEVILLE
M. MENDRET Philippe - Technicien de maintenance, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à LE VRETOT
Mme MERIEL Catherine - Comptable, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à QUERQUEVILLE
Mme MESNAGE Martine - Secrétaire, SCP Laurent HERBIGNIAUX Huissier de Justice associé, VALOGNES demeurant à LIEUSAIN
Mme MESNIL Barbara - Photocompositrice, Société Cherbourgeoise d'Editions - LA PRESSE DE LA MANCHE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme MIGNAULT Patricia - Contrôleur de gestion, INEO ANC, VILLEURBANNE demeurant à RAUVILLE-LA-BIGOT
M. MINERBE André - Contrôleur qualité, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TONNEVILLE
M. MINERBE Christophe - Opérateur Entrée/Sortie machine, VERRERIE AURYS, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à CARENTAN
Mme MINERBE Isabelle - Employée d'usine, SIPD, PANTIN demeurant à CARENTAN-LES-MARAIS
M. MOCQUET Etienne - Technicien, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à LES PIEUX
M. MOISSERON Gervais - Sous Traitance Travailleur en ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. MONCHY Eric - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BRICQUEBEC
M. MONDHER Gérard - Agent de production, DISTRIBUTION GUY DEGRENNE, VIRE demeurant à LE NEUFBOURG
Mme MONGODIN Lydie - Technicienne Supérieure de laboratoire, AREVA NC, Beaumont Hague demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. MONIER Stéphane - Responsable Régional des ventes, M.T.N, RONCEY demeurant à BREVILLE-SUR-MER
Mme MONNIER Marie-Thérèse - Préparatrice en pharmacie, Centre de rééducation Le Normandy, GRANVILLE demeurant à GRANVILLE
Mme MONROTY Nathalie - Ouvrière en ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. MONTAIGNE Stéphane - Superviseur de Ligne, NEXT METAL, ISIGNY-LE-BUAT demeurant à ISIGNY-LE-BUAT
M. MORCEL Christian - Agent de fabrication, ACOME, MORTAIN demeurant à PARIGNY
M. MOREAU Gérard - Opérateur de fabrication, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BIVILLE
Mme MOREL Nellie - Responsable Pilote Procédés, CARGILL FRANCE, BAUPTTE demeurant à SAINT-JEAN-DE-DAYE
M. MORNIER Patrick - Chauffeur livreur, CERP ROUEN, SAINT-LO demeurant à CONDE-SUR-VIRE
M. MORVAN Serge - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. MOUCHEL René - Agent Technique Prestations, Harmonie Fonction Publique, Cherbourg-en-Cotentin demeurant à ST-JACQUES-DE-NEHOU
M. MOUEZAN Sylvain - Technicien Supérieur Encadrement, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE - demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme MOULIN Régine - Ouvrière ESAT, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. MUNDT Thierry - Cadre - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à THEURTHEVILLE-HAGUE
M. MURIEL Philippe - Opérateur de production, ETS LACROIX EMBALLAGES, JUVIGNY-LE-TERTRE demeurant à JUVIGNY-LE-TERTRE
Mme MURIS Myriam - Employée au CAT Montebourg, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à LA HAYE
M. NAVET Pascal - Technicien supérieur d'encadrement, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BRIX
M. NEVEU Michel - Conseiller d'entreprises à vocation généraliste, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Manche, COUTANCES demeurant à GEFFOSSES
Mme NEVEUX Martine - Agent de bascule, Société NEVEUX et CIE SNC, DOVILLE demeurant à BAUDREVILLE
Mme NOVINCIE Marie - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à VALOGNES
M. OLIER Jean-Noël - Technicien contrôle qualité, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
M. ORANGE François - Technicien principal encadrement, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
M. ORVAIN Lionel - Magasinier cariste, OUEST ISOL & VENTIL, ALIZAY demeurant à SAINT-HILAIRE-PETITVILLE
Mme OZENNE Nadège - Secrétaire, FRANKE FRANCE S.A.S, VILLEDIEU-LES-POELES demeurant à FLEURY
M. OZOUF Gérard - Employé Commercial, CSF, CESSON-SEVIGNE demeurant à MOBECQ
M. PACARY Alain - Chauffeur Poids-Lourd, EUROVIA BASSE NORMANDIE, GRANVILLE demeurant à CHANTELOUP
M. PAIGNON Hubert - Contrôleur, ACOME, MORTAIN demeurant à BEAUFICEL
Mme PAINBLANC Mireille - Opératrice de Production, ETS LACROIX EMBALLAGES, JUVIGNY-LE-TERTRE demeurant à JUVIGNY-LE-TERTRE
M. PASSION Pascal - Agent technique, SIPD, PANTIN demeurant à LES VEYS

M. PATARD Hubert - Opérateur polyvalent, DISTRIBUTION GUY DEGRENNE, VIRE demeurant à SOURDEVAL
M. PATIN Ludovic - Dessinateur, AMPLEXOR Business Services, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. PATRY Gilles - Journaliste, Société Cherbourgeoise d'Éditions - LA PRESSE DE LA MANCHE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à SAINT-COME-DU-MONT
Mme PAUTAIRE Annie - Secrétaire Médicale, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à LA GLACERIE
Mme PAYRE Véronique - Agent d'entretien qualifié, EHPAD LA CLAIRIERE DES BERNARDINS, TORIGNY-LES-VILLES demeurant à ST-GILLES
M. PAYSANT Michel - Agent de fabrication, ACOME, MORTAIN demeurant à SAINT-CLEMENT-RANCOUDRAY
M. PENEL Dominique - Agent d'expédition, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à COUTANCES
M. PERGEAUX Thierry - Ouvrier en ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à SAINTE-MERE-EGLISE
M. PERROTTE Jean-Yann - Analyste - Programmeur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à VAROUVILLE
M. PEYRACHE Pascal - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BRETTEVILLE
Mme PFEIFER Annie - Technicienne de Laboratoire, DYNABIO, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à DIGOSVILLE
M. PFEIFER Stanislas - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à DIGOSVILLE
Mme PICOT Florence - Employée de banque, CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE, BOIS-GUILLAUME demeurant à CRASVILLE
M. PICOT Jean-Pierre - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EROUDEVILLE
M. PICOT Stéphane - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à FLOTTEMANVILLE-HAGUE
M. PICQUENOT Régis - agent AREVA, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à GROSVILLE
Mme PIERRON Catherine - Responsable Technique, Caisse Fédérale du Crédit Mutuel, LAVAL demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
Mme PINAZZI Anne - Ouvrier ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. PINCHON Philippe - Chef de chantier, BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS, GUYANCOURT demeurant à SAINT-JOSEPH
Mme PINEL Yvette - Employée d'usine, SIPD, PANTIN demeurant à SAINTE-MERE-EGLISE
M. POIGNANT Eric - Chef d'équipe usinage, AREVA TEMIS, SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE demeurant à TOURLAVILLE
M. POINTE Christophe - Gestionnaire Patrimonial, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
Mme POISSON Sylvie - Secrétaire Médicale, Docteur Marc CAIRE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à VALOGNES
M. POREE Régis - Agent de maîtrise, ACOME, MORTAIN demeurant à BROUAINS
Mme PORET Nathalie - Chargé de clientèle professionnels, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL, LAVAL demeurant à BARENTON
M. POTIER Christian - Planificateur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à QUERQUEVILLE
Mme POULAIN Colette - Agent de fabrication, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à LESSAY
M. PREVEL Jacky - Chaudronnier/Soudeur, AREVA TEMIS, SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE demeurant à SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE
Mme PREVEL Sylviane - Laborantin, SOCIETE FROMAGERE DE SAINTE CECILE, SAINTE-CECILE demeurant à LE MESNIL-VILLEMANN
M. PUBERT Bernard - Radioprotectionniste, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à QUERQUEVILLE
M. QUENET François - Technicien Supérieur encadrement, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. QUERE Gilbert - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
Mme QUERE Marie-Claude - Technicienne, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
M. QUESNEL Patrick - Menuisier, M.T.N, RONCEY demeurant à RONCEY
M. QUIEDEVILLE Stéphane - Technicien d'encadrement, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SIDEVILLE
M. QUINCHON Jean-Pierre - Technicien principal d'encadrement, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à LES PIEUX
Mme QUINETTE Laurence - Secrétaire Sociale, CAF de la Manche, AVRANCHES demeurant à SAINT-LO
M. RACHINEL Didier - Magasinier, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, VERNEUIL-EN-HALATTE demeurant à BLAINVILLE-SUR-MER
M. RAMANANARIVO Claude - Médecin généraliste, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CARENTAN
M. REDONNET Carol - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme REGNAULT Catherine - Agent de fabrication, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à PERIERS
Mme REGNAULT Sylvie - Comptable, RD PEINTURE, SAINT-GILLES demeurant à COUTANCES
M. REINLING Gilles - Employé de banque, CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE, BOIS-GUILLAUME demeurant à AGON-COUTAINVILLE
Mme RENARD Geneviève - Aide-Soignante Hydro, KORIAN L'ESTRAN, SIOUVILLE-HAGUE demeurant à SIOUVILLE-HAGUE
M. RENARD Hervé - Opérateur de production, CARGILL FRANCE, BAUPTTE demeurant à BESNEVILLE
Mme RENAULT Patricia - Employée ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
Mme RENE Isabelle - Animatrice Sécurité, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à SAINT-JORES
Mme RENOUF Chantal - Agent de production, RLD 1, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. RENOU Hubert - Ouvrier URD, TPC, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme ROGER Brigitte - Chef d'équipe fabrication, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à VAUDRIMESNIL
Mme ROGER Janick - Gouvernante, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, GUYANCOURT demeurant à AVRANCHES
M. ROLLET Hervé - Technicien Supérieur Encadrant, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à QUERQUEVILLE
Mme ROMERO Valérie - Logisticienne, ACOME, MORTAIN demeurant à LE NEUFBOURG
M. ROSSETTO Eric - Employé Commercial, CSF, CESSON-SEVIGNE demeurant à BRICQUEVILLE-SUR-MER
M. ROTROU Stéphan - Agent de production, CCIT Ouest Normandie, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme ROULLAND Caroline - Ouvrière en ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. ROULLAND Denis - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à NEGREVILLE
M. ROUSSEL Jean-Pierre - Pilote installation, ACOME, MORTAIN demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
M. RULLIER Jean-Marie - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. RYCHENER Jacques - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. RYCKEWAERT Patrick - Infirmier de secteur psychiatrique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à VALOGNES
M. SACHON Alain - Technicien méthode, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. SAILLARD Jean-Denis - Décontamineur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
Mme SAILLARD Karine - Acheteur Principal, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à MARTINVAST
Mme SALVAYRE Corine - Technicienne ordonnancement, CARGILL FRANCE, BAUPTTE demeurant à SAINT-HILAIRE-PETITVILLE
M. SALVAYRE Thierry - Formulateur, CARGILL FRANCE, BAUPTTE demeurant à SAINT-HILAIRE-PETITVILLE
M. SAMSON Hervé - Chargé d'affaires, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
M. SANSON Guy - Chargé d'affaires, CLEMESSY, BEAUMONT-HAGUE demeurant à TEURTHEVILLE-HAGUE
Mme SAUSSEY Marie-Line - Responsable préparation des commandes, Florette France GMS S.A.S., Lessay demeurant à AGON-COUTAINVILLE
M. SAVARY Christian - Chargé d'opérations de réhabilitation et de démolition, MANCHE HABITAT, SAINT-LO demeurant à SAINT-JEAN-D'ELLE
Mme SAVARY Sandrine - Employée de laboratoire, CARGILL FRANCE, BAUPTTE demeurant à BAUPTTE
M. SCHELLES Jacky - Conducteur d'engins, CARRIERE BAUDOIN, MONTSURVENT demeurant à SAINT-PIERRE-DE-COUTANCES
Mme SICOT Françoise - Agent chargé du soutien de site, DCNS, PARIS demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme SIMON Nathalie - Agent Technique Prestations, Harmonie Fonction Publique, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à TOLLEVAST
M. SINEUX Patrick - Préparateur de commandes, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à SAINT-SAUVEUR-LENDELIN
M. SOREL Jean-Marc - Employé AREVA, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SURTAINVILLE
M. SURVILLE Alain - Magasinier, M.T.N, RONCEY demeurant à LA CHAPELLE DU FEST
M. SZUBA Jean-Marie - Agent de maîtrise, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BRICQUEBEC
Mme TALMON Claire - Agent de Service Hospitalier, Centre de rééducation Le Normandy, GRANVILLE demeurant à DONVILLE-LES-BAINS

Mme TASIN Isabelle - Technicienne de laboratoire, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à NOUAINVILLE
M. TATON Jean-François - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BARNEVILLE-CARTERET
Mme THEAUD Ersilia - Ouvrière en ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
Mme THEBAULT Sylvie - Secrétaire, SOCIETE FROMAGERE DE SAINTE CECILE, SAINTE-CECILE demeurant à VILLEDIEU-LES-POELES
M. THERACHE Vincent - Ingénieur, DCNS, PARIS demeurant à MARTINVEST
M. THINON Renaud - Animateur, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
Mme THIRARD Martine - Inventoriste, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, CARPIQUET demeurant à CONDE-SUR-VIRE
M. TILLOY Robert - Monteur Levageur, ENDEL, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme TIRAPU Nathalie - Ouvrière en ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à SAINTE-MERE-EGLISE
Mme TIREAU Donatella - Gestionnaire Comptabilité Clients, FLOREALE HOLDING, LESSAY demeurant à ANCTEVILLE
Mme TIREL Brigitte - Agent de soins, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à ORGLANDES
M. TOUDRET Michel - Opérateur de vitrification, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
M. TRAMONT Jean-Pierre - Responsable Bureau d'Etudes, INEO ANC, VILLEURBANNE demeurant à COUVILLE
M. TRAVERT Christian - Employé d'usine, ALLIANCE OCEANE, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à CARENTAN-LES-MARAIS
M. TROSSAIS Philippe - Cadre Pâtissier, Le Manoir des Abeilles, PONTORSON demeurant à PONTORSON
M. TROUPEL Frédéric - Employé AREVA, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TONNEVILLE
M. TURCZYK Pascal - Technicien de maintenance, ENGIE Home Services, SAINT-DENIS LA PLAINE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. TURROU Jean-Pierre - Responsable administratif et comptable, NUVA Process, Beaumont Hague demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. TYMEN Eric - Agent de maintenance, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BRIX
M. UHEL Yves - Technicien bureau d'études, Constructions Mécaniques de Normandie, CHERBOURG demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. VARIN Stéphane - Cariste, VERRERIE AURY, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à MEAUTIS
M. VASTEL Philippe - Chargé de mission, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à LE MESNIL-AU-VAL
Mme VAULTIER Armelle - Régleur ligne jeune pousse, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à REMILLY-SUR-LOZON
Mme VAUTIER Martine - Secrétaire médicale, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. VAUTIER Michel - Technicien micrographie, AMPLEXOR Business Services, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à HUBERVILLE
Mme VIDEGRAIN Catherine - ouvrière, VERRERIE AURY, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à CARENTAN
Mme VILLETTE Christine - Chef Comptable, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à SAINTE-MERE-EGLISE
Mme VILLETTE Christine - Agent des services logistiques, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à PICAUVILLE
Mme VILTARD Sylvie - Responsable SI centre de solutions 5 la Hague, AREVA NC, Beaumont Hague demeurant à ST-GERMAIN-LE-GAILLARD
Mme VIMARE Christelle - Gestionnaire des ventes, Société Cherbourgeoise d'Editions - LA PRESSE DE LA MANCHE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. VOIRIN Bernard - Ingénieur, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. VOISIN Marc - Cadre Commercial, ROCKWOOL FRANCE SAS, PARIS demeurant à MEAUTIS
M. VRAC Alain - Electricien, INEO ANC, VILLEURBANNE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. WINTERBERGER Marc - Agent de maintenance, ACOME, MORTAIN demeurant à BION
Mme YAHIA-AISSA Marie - Assistante laboratoire, FLORETTE FRANCE GMS S.A.S., LESSAY demeurant à SAINT-GERMAIN-LE-GAILLARD
M. YSSEMBOURG Stéphane - Responsable de projet, SPIE NUCLEAIRE, BEAUMONT-HAGUE demeurant à HARDINVEST
M. ZWISLER Dominique - Ouvrier Professionnel, CCIT Ouest Normandie, SAINT-LO demeurant à DONVILLE-LES-BAINS

Art. 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :

M. ALIX Patrick - Ouvrier, SIPD, PANTIN À titre posthume
M. AMBROISE Yves - Chauffeur-Livreur, DMS, LOOS demeurant à QUETTREVILLE-SUR-SIENNE
M. ANDRIEUX Maxime - Employé Areva, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
Mme ASSELIN Martine - Agent d'entretien qualifié, EHPAD LA CLAIRIERE DES BERNARDINS, TORIGNY-LES-VILLES demeurant à ST-AMAND
M. AUBERT Didier - Opérateur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
Mme AUBRY Jocelyne - Agent de Service Qualifiée, GSF NEPTUNE, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. AZE Philippe - Chef de groupe, SAS GROUPE SEB MOULINEX, SAINT LO demeurant à QUIBOU
M. BACHER Patrick - Technicien Supérieur de maintenance, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BRIX
M. BALLOIS Raphaël - Ouvrier conditionnement, SOCIETE FROMAGERE DE SAINTE CECILE, SAINTE-CECILE demeurant à BRECEY
M. BARBE Jean-Pierre - Tôlier polyvalent, Société Normande d'Air Contrôle SNAC, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à PICAUVILLE
M. BARBOT Gérard - Conducteur Machine Complexe, ALLIANCE OCEANE, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à SAINT-FROMOND
M. BAUDET Dominique - Peintre en bâtiment, RD PEINTURE, SAINT-GILLES demeurant à MARIGNY-LE-LOZON
M. BAUDET Noël - Agent de maîtrise manutention, DCNS, PARIS demeurant à TOURLAVILLE
M. BAZAN Yves - Conducteur de travaux, RD PEINTURE, SAINT-GILLES demeurant à LA RONDE-HAYE
Mme BAZELLE Josette - Conseillère emploi, POLE EMPLOI, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. BEHIER Philippe - Fraiseur, M.P.G.P./F.P.M.A, PERCY-EN-NORMANDIE demeurant à PERCY-EN-NORMANDIE
M. BERNARD Alain - Technicien de maintenance, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SIDEVILLE
M. BERNARD Michel - Chauffeur Cuves, COLLECTE LAIT BAYEUX, SAINT-MARTIN-DES-ENTREES demeurant à BAUBIGNY
M. BERTAULT Rémy - Employé Sécurité Sociale, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. BESSON Eric - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SAINT-GERMAIN-LE-GAILLARD
Mme BLESTEL Francine - Aide-soignante, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à PICAUVILLE
M. BLOYET Thierry - Animateur Commercial, OUEST FRANCE, RENNES demeurant à SAINT-LO
M. BONHOMME Philippe - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme BONNEMAINS Michèle - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à LES PIEUX
M. BOSCHER Philippe - Employé Caisse d'Epargne, Caisse d'Epargne Normandie, Bois-Guillaume demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. BOSCHER Michel - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. BOTTERO Jean-Louis - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. BOUCHARD Maurice - Terrassier retraité, TPC, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à TOLLEVAULT
M. BOUCHERET Gilles - Préparateur Zone IV, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. BOUHALLIER Jean - Agent des services hospitaliers qualifié, EHPAD LA CLAIRIERE DES BERNARDINS, TORIGNY-LES-VILLES demeurant à TORIGNY-LES-VILLES
M. BOURRE Pascal - Comptable, EIFFAGE ENERGIE BASSE-NORMANDIE, GIBERVILLE demeurant à SAINT-HILAIRE-PETITVILLE
M. BRIARD Philippe - Préparateur de commandes, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à TOURVILLE-SUR-SIENNE
M. BRIQUET Alain - Technicien de maintenance, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. BRIXY Patrice - Agent AREVA, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. BURNOUF Jean-Luc - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à VALCANVILLE
M. BUSNEL Jean-Marc - Directeur de Branche (Business Unit), ACOME, MORTAIN demeurant à PARIGNY
M. CAHU Hubert - Responsable qualité, GMT, LE MANS demeurant à SAINT-SENIER-SOUS-AVRANCHES
M. CALENGE Eric - Ouvrier conditionnement, SOCIETE FROMAGERE DE STE CECILE, SAINTE-CECILE demeurant à LA CHAISE-BAUDOIN
M. CAMBERNON Didier - Ouvrier Menuisier, M.T.N, RONCEY demeurant à CAMETOURS
M. CANTREL Jean-Paul - Ouvrier ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG

M. CARDIN Patrick - Aide chimiste, CARGILL FRANCE, BAUPTÉ demeurant à CARENTAN-LES-MARAIS
M. CARDON Jean - Chef de chantier, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à QUERQUEVILLE
M. CATHERINE Gilbert - Agent de production, CCIT Ouest Normandie, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. CERTAIN Philippe - Monteur Mécanicien, AREVA TEMIS, SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE demeurant à SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE
M. CHAMBERTAULT Bruno - Boucher, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à QUIBOU
Mme CHAMBORD Marie-Line - Employée Leader, CASINO, SAINT-ETIENNE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
Mme CHAPDELAINE Brigitte - Vendeur Qualifié, Mr.BRICOLAGE, AVRANCHES demeurant à SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
M. CHAPPEY Antoine - Opérateur de traitement des abats, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à MILLIERES
M. CHAPRON Michel - Employé AREVA, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. CHEVAL Eric - Agent de maîtrise - Chef d'équipe, SIREC SA, ISIGNY-LE-BUAT demeurant à ISIGNY-LE-BUAT
M. CHOQUE Jacques - Educateur sportif - Ecrivain, Foyer le Val de Sée, AVRANCHES demeurant à TIREPIED
Mme CLAIRE Annick - Employée usine, SOCIETE BEURRIERE D'ISIGNY, ISIGNY-LE-BUAT demeurant à MARTIGNY
Mme COLIN Nicole - Documentaliste Technique, AMPLEXOR Business Services, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à TONNEVILLE
M. COLLET Lionel - Electricien, EIFFAGE ENERGIE BASSE-NORMANDIE, GIBERVILLE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
M. COLLETTE Denis - Opérateur d'abattage, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à SAINT-SAUVEUR-LENDELIN
M. COLOMBO Didier - Technicien Principal, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. COMMENCHAIL Alain - Adjoint Chef de Quart, STMI, GIF-SUR-YVETTE demeurant à SOTTEVAST
M. CONTENTIN Didier - Ouvrier ESAT retraité, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. COULANGE Pascal - Technicien expérimenté allocataire, POLE EMPLOI NORMANDIE, CAEN demeurant à AVRANCHES
M. COUPPEY Jean-Marie - Chef dépôt, TPC, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à LE MESNIL-AU-VAL
M. COURBARON Jean-Jacques - Formateur interne, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à SAINT-SAUVEUR-LENDELIN
M. COUSINET Thierry - Controleur Qualité, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. COUSIN Jean-Philippe - Veilleur de nuit, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINTE-MERE-EGLISE
M. COUTOU Frédéric - Technicien supérieur d'encadrement, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à QUERQUEVILLE
M. COVAREL Pierre-André - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. CRANOIS Pascal - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BARNEVILLE-CARTERET
M. CRESPEAU Joël - Acheteur, CARGILL FRANCE, BAUPTÉ demeurant à CARENTAN-LES-MARAIS
M. CUVELIER Gérard - Technicien Service Achats, EIFFAGE ENERGIE BASSE NORMANDIE, BEAUMONT-HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. DAOULOUDET Yves - Chef de rayon frais, Les COOPERATEURS DE NORMANDIE PICARDIE, LE GRAND QUEVILLY demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. DAUB Philippe - Chef de projet, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à FLOTTEMANVILLE-HAGUE
M. DEGORRE Joël - Technicien Qualité Adjoint Responsable Contrôle, AREVA TEMIS, VALOGNES demeurant à VALOGNES
M. DEGOUEY Serge - Technicien d'exploitation, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BIVILLE
M. DELACROIX Dominique - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
Mme DELAFOSSE Odile - Assistante de caisse, CARREFOUR - SAINT-LO, SAINT-LO demeurant à HEBECREVEON
Mme DELAROCQUE Colette - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à YVETOT-BOCAGE
M. DENIC Serge - Cadre, MAREE DU COTENTIN, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme DENNEQUIN Florence - Comptable, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à FLOTTEMANVILLE-HAGUE
M. DEROUET Didier - Chauffeur cuves, SOCIETE FROMAGERE DE SAINTE CECILE, SAINTE-CECILE demeurant à ST-JEAN-DES-BAISANTS
M. DESCHAMPS Pierre - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à VALOGNES
Mme DESPREZ Catherine - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à VALOGNES
M. DESVERGEZ Thierry - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. DORANGE André - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SENOVILLE
M. DOSSMANN Jean-Paul - Technicien d'Exploitation, DALKIA GROUPE EDF, ST-ANDRE-LEZ-LILLE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. DOUCET Pascal - Sous-Chef Service Consignation, WORMS SERVICES MARITIMES, PARIS demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme DRIEU Anne-Marie - Employée de bureau, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à SAINT-LO
M. DUBOSQ Bruno - Electricien, CLEMESSEY, BEAUMONT-HAGUE demeurant à FERMANVILLE
M. DUBOSQ Marc - Cuisinier, A LA FLUTE ENCHANTEE S.A.R.L, PARIS demeurant à PONT-HEBERT
M. DUBOST Pascal - Technicien Supérieur de maintenance, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à VASTEVILLE
Mme DUBOURG Jacqueline - Employée d'usine, SIPD, PANTIN demeurant à LE HOMMET-D'ARTHENAY
Mme DUCHEMIN Monique - Hôtesse de caisse, CSF, CESSON-SEVIGNE demeurant à TORIGNI-SUR-VIRE
M. DUCREUX Alain - Conducteur installation, SOCIETE FROMAGERE DE DOMFRONT, DOMFRONT demeurant à SOURDEVAL
Mme DUFORÉ Corinne - Employée Sécurité Sociale, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. DUHAMEL Serge - Technicien en gestion de production, DCNS, PARIS demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
Mme DUMAINE Claudine - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à VALOGNES
M. DU MESNILDOT Hubert - Technicien de maintenance, Dalkia Groupe EDF, ST-ANDRE-LEZ-LILLE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme DUPLAQUET Nadine - Chef de groupe, SODEXO ENTREPRISES (SUD), ST MEDARD EN JALLES demeurant à VASTEVILLE
M. DUPONT Bernard - Cadre administratif, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
Mme DUPUIS Chantal - Adjointe au Responsable du Centre de service partagé, FLOREALE HOLDING, LESSAY demeurant à SAINT-LO
Mme DUQUESNE Catherine - Technicienne, DYNABIO, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. DURAND Stéphane - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. DUREL Eric - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
M. DUSSAUX Serge - Responsable Technique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à LES MOITIERS-EN-BAUPTOIS
M. DUVAL Philippe - Chef de chantier, OMEXOM Cherbourg Projets Nucléaires, St Germain des Vaux demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. ESNEE Daniel - Employé d'usine, DS SMITH PACKAGING NORMANDIE, TORIGNY-LES-VILLES demeurant à SAINT-AMAND
Mme ESNEE Lydie - Opérateur emballage, ALLIANCE OCEANE, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à SAUSSEY
M. EUDINE Jean-Pierre - Compagnon Professionnel, ETABLISSEMENTS ZANELLO, TESSY-BOCAGE demeurant à TESSY-BOCAGE
M. EUSTACHE Michel - Moniteur d'atelier retraité, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à SAINT-JEAN-DE-LA-RIVIERE
M. FANTOU Joël - Coffreur Boiseur, SUPPLAY, CHATELLERAULT demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. FERRAZZO Armando - Chef de chantier THT, INEO ENERGIE EXPORT, MALAKOFF demeurant à DONVILLE-LES-BAINS
M. FEUARDENT Marcel - Second de cuisine, SODEXO, GUYANCOURT demeurant à SAUSSEMESNIL
M. FEVRIER Michel - Employé, TPC, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à L'ETANG-BERTRAND
Mme FLATRES Régine - Conseillère Emploi, POLE EMPLOI, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. FLEURY Hubert - Pareur, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à ORVAL
Mme FLEURY Margaret - Documentaliste Technique, AMPLEXOR Business Services, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à FLOTTEMANVILLE-HAGUE
M. FLINN Michel - Maçon, EIFFAGE CONSTRUCTION BASSE NORMANDIE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à GREVILLE-HAGUE
M. FOSSARD Thierry - Tehnicien supérieur encadrement, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. FOSSEY Jean-Marie - Psychologue, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à LE MESNIL-AU-VAL
Mme FOURNIERE Régine - Technicienne de laboratoire, AMBIO S.E.L.A.R.L, AVRANCHES demeurant à PONTS

Mme FOURNIER Véronique - Directrice de restaurant, CASINO, SAINT-ETIENNE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. FRIGOUT Eric - Soudeur, ACE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à OMONVILLE-LA-ROGUE
M. GARDIE Roland - Routier, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à SAINT-SAUVEUR-LENDELIN
M. GAUCHEZ Xavier - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme GAUQUELIN Guylaine - Conseiller d'entreprise, CCI NORMANDIE, CARPIQUET demeurant à SAINT-GEORGES-MONTCOCQ
Mme GERAULT Christine - Agent logistique, SAFRAN SAGEM DEFENSE SECURITE, FOUGERES demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
M. GIARD Michel - Opérateur d'abattage, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à COURCY
Mme GILLETTE Corinne - Responsable d'équipe Niveau 2, MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE SERVICES, SAINT-LO demeurant à MARIGNY
Mme GIRES Eliane - Employée de banque, CAISSE D'EPARGNE SAINT LO, SAINT-LO demeurant à MARIGNY-LE-LOZON
M. GIRON Patrick - Infirmier, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à COSQUEVILLE
M. GLEIZES Lionel - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
M. GODARD Pascal - Soudeur, DCNS, PARIS demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme GODEFROY Catherine - Agent de Service Hospitalier, KORIAN L'ESTRAN, SIOUVILLE-HAGUE demeurant à SIOUVILLE-HAGUE
Mme GODEFROY Christiane - Secrétaire, AREVA TA, GIF-SUR-YVETTE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. GOMERIEL Patrice - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à LE THEIL
M. GONIN Guy - Conseiller HSE, DCNS, PARIS demeurant à BRILLEVAST
M. GONTIER Michel - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à BARENTON
M. GOSSELIN Hervé - Cariste, SIPD, PANTIN demeurant à MEAUTIS
M. GOUASDON Joël - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à BARENTON
M. GOUBIN Jean-Pierre - Manutentionnaire, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à NOTRE-DAME-DE-CENILLY
M. GRIFFON Claude - Technicien de laboratoire, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
M. GROULT Fabrice - Employé, PORT DE CHERBOURG SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à DRAGEY-RONTHON
M. GROULT Jean-Marie - Technicien d'atelier, DCNS, PARIS demeurant à COSQUEVILLE
M. GRZEMSKI Jean-Claude - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à PICAUVILLE
M. GUERARD Philippe - Technicien de laboratoire, AMBIO S.E.L.A.R.L, AVRANCHES demeurant à SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
M. GUESDON Jean-Claude - Conducteur de machine, SOCIETE FROMAGERE DE DOMFRONT, DOMFRONT demeurant à HUSSON
M. GUESDON Xavier - Opérateur Fabrication, AREVA TEMIS, VALOGNES demeurant à VALOGNES
Mme GUESPIN Françoise - Employée de bureau, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à SAINT-LO
M. GUIGOURESE Yannick - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SAINT-GERMAIN-LE-GAILLARD
M. GUILLEMIN Didier - Magasinier, ACOME, MORTAIN demeurant à MORTAIN
Mme GUILLOT Sylvie - Agent de soins, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE
Mme GUILLOTTE Colette - Lingère, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à SAINT-CYR
Mme GUY Catherine - Directrice d'agence, MAAF ASSURANCES, NIORT demeurant à GRANVILLE
M. HAMELIN Jacques - Mécanicien rotativiste, Société Cherbourgeoise d'Editions - LA PRESSE DE LA MANCHE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à ACQUEVILLE
Mme HANCOK-JEAN Catherine - Secrétaire Administrative, DCNS, PARIS demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme HATTE Colette - Secrétaire de laboratoire, AMBIO S.E.L.A.R.L, AVRANCHES demeurant à SAINT-LOUP
Mme HAUPAIS Clotilde - Employée Commerciale, CSF, CESSON-SEVIGNE demeurant à SAINT-AMAND
M. HAURE Pierre - Technicien Areva, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BENOITVILLE
M. HELIE Alain - Chauffeur Livreur, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à ANCTEVILLE
M. HENRIETTE Christian - Dessinateur Projeteur CAO.DAO, DIVA INGENIERIE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à COLOMBY
Mme HENRION Béatrice - Secrétaire, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à ACQUEVILLE
Mme HENRY Régine - Agent administratif, TPC, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à FLOTTEMANVILLE-HAGUE
M. HERS Jean-Michel - Ingénieur, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme HOUELBEK Sylvie - Aide-soignante/AMP, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINTE-MERE-EGLISE
Mme HUAULT Anne - Pharmacienne, Centre de rééducation Le Normandy, GRANVILLE demeurant à GRANVILLE
M. HUBERT Yves - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SAINTE-CROIX-HAGUE
M. HUE Sylvain - Directeur Général adjoint, MANCHE HABITAT, SAINT-LO demeurant à SAINT-SAUVEUR-LENDELIN
M. HUET Philippe - Electricien, EIFFAGE ENERGIE BASSE-NORMANDIE, GIBERVILLE demeurant à VALOGNES
M. INGOUF Marc - Cadre, DCNS, PARIS demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme ISABET Agnès - Assistante Commerciale, PRIM'CO, LESSAY demeurant à CREANCES
M. JACQUET Guy - Chauffeur, Laiterie Fromagerie du Val d'Ay - Ets Th. REAUX, LESSAY demeurant à LESSAY
Mme JACQUETTE Nelly - Employée, CARGILL FRANCE, BAUPTTE demeurant à SAINT-JORES
M. JACQUIN Pierre - Electricien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BRICQUEBEC
M. JAKIMOWICZ Francois - Ouvrier, CARGILL FRANCE, BAUPTTE demeurant à CARENTAN
M. JEANNE André - Opérateur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à LE HAM
Mme JEANNE Marie-Claude - Aide médico-psychologique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-HILAIRE-PETITVILLE
M. JOSSEAUME Jean-Loïc - Comptable, CAF de la Manche, AVRANCHES demeurant à SARTILLY
M. JOUANNE Noël - Compagnon Professionnel, ETABLISSEMENTS ZANELLO, TESSY-BOCAGE demeurant à TESSY-BOCAGE
M. JOUET Bertrand - Responsable centre d'essais, DCNS, PARIS demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme JOURDAIN Annie - Agent de production, RLD 1, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme KERHOAS Martine - Technicienne de laboratoire, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREUILLE-HAINNEVILLE
M. KUBALA Jean-François - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREUILLE-HAINNEVILLE
M. LABORDE Jean-Pierre - Ingénieur, DCNS, PARIS demeurant à CLITOURPS
Mme LACROIX Claude - Employée de restauration, CASINO, SAINT-ETIENNE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme LA CROIX Denise - Infirmière Psychiatrique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à PICAUVILLE
Mme LADIRE Catherine - Employée Administrative, SOCIETE DES EAUX DE TROUVILLE DEAUVILLE NORMANDIE, ARRAS demeurant à CARENTAN-LES-MARAIS
M. LAFAYE Frédéric - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BARNEVILLE-CARTERET
Mme LAFOUX Jacqueline - Responsable projet, ACOSS, MONTREUIL demeurant à GOUVILLE-SUR-MER
M. LAGUESTE Hubert - Aide-soignant, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à PICAUVILLE
M. LAILLIER Christian - Conseiller en Gestion de Patrimoine, ALLIANZ VIE, PARIS LA DEFENSE Cédex demeurant à CANTELOUP
Mme LAISNEY Laurence - Secrétaire - Assistante, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme LAMBARD Catherine - Employée de bureau, SIPD, PANTIN demeurant à RAIDS
Mme LAMOTTE Agnès - Radioprotectionniste en dosimétrie, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à QUERQUEVILLE
Mme LANDRY Christine - Concierge - Agent d'entretien, CAF de la Manche, AVRANCHES demeurant à AVRANCHES
Mme LANGEVIN Catherine - Assistante documentation technique, DCNS, PARIS demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. LANGLET Christian - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à HARDINVEST
M. LANGLOIS Thierry - Chauffeur Vif, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à LE MESNIL-VIGOT
M. LARQUE Jean-François - Informaticien, FLOREALE HOLDING, LESSAY demeurant à GRATOT
Mme LAUNEY Annick - Assistante, STMI, BEAUMONT-HAGUE demeurant à JOBOURG
M. LAURENT Alain - Opérateur de production, CARGILL FRANCE, BAUPTTE demeurant à AUVERS
M. LAVENU Patrick - Technicien supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à HERQUEVILLE

M. LAVILLENIE Thierry - Chef de Section Estimation, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. LEBARBIER Denis - Technicien services continus, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à QUERQUEVILLE
M. LEBAS Christophe - Infirmier de secteur psychiatrique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE
M. LEBAS Etienne - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BRICQUEBEC
Mme LEBAS Guillemine - Agent d'entretien qualifié, EHPAD LA CLAIRIERE DES BERNARDINS, TORIGNY-LES-VILLES demeurant à TORIGNY-LES-VILLES
M. LEBOLLENGER Raymond - Agent d'intervention et d'exploitation, STMI, GIF-SUR-YVETTE demeurant à SAINTE-MARIE-DU-MONT
M. LEBRUMAN Jean-Paul - Aide-soignant Retraité, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à PICAUVILLE
M. LE BRUN Alain - Opérateur de Stabulation, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à PIROU
M. LE BRUN Luc - Agent de maîtrise, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à GREVILLE-HAGUE
M. LECARPENTIER Claude - Ouvrier en ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. LECHARTIER Bernard - Retraité ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
Mme LECHEVREL Francine - Employée de bureau, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à HAMBYE
M. LECLERC Frédéric - Employé administratif, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. LECLERC Laurent - Menuisier, AMC FOLLIO SAS, VALOGNES demeurant à BRIX
Mme LECOUCVEY Françoise - Gestionnaire du recouvrement, URSSAF de Basse-Normandie, SAINT LO demeurant à LE MESNIL-ROUXELIN
M. LECROERE Christian - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
M. LE DEUFF Eric - Technicien Principal, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à VIRANDEVILLE
M. LEFEVRE Didier - Assistant Administratif, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à COUTANCES
M. LEFEVRE Didier - Responsable Financier, CCI NORMANDIE, CARPIQUET demeurant à BREHAL
M. LEFEVRE Gilles - Chaudronnier, ACE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à SAINT-PIERRE-EGLISE
Mme LEGANGNEUX Nelly - Assistante Administrative, SPEC S.A.S, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LEGASTELOIS Bertrand - Technicien méthodes, CARGILL FRANCE, BAUPTTE demeurant à AUVERS
Mme LE GOUPIL Martine - Employée de banque, Caisse d'Epargne de Normandie, COUTANCES demeurant à SAINT-PAIR-SUR-MER
Mme LEJUEZ Dominique - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à PICAUVILLE
M. LELAIDIER Thierry - Opérateur de fabrication, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à ROCHEVILLE
Mme LELANDAIS Sylvie - Chargée de formation, DCNS, PARIS demeurant à QUERQUEVILLE
Mme LE LEZEC Jannick - Documentaliste Technique, AMPLEXOR Business Services, CHERBOURG-EN-COTENTIN. demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme LELONG Jocelyne - Employée Laiterie, Laiterie Fromagerie du Val d'Ay - Ets Th. REAUX, LESSAY demeurant à VESLY
M. LELOUTRE Philippe - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à VALOGNES
Mme LEMAITRE Eve-Lise - Secrétaire Médicale, AMBIO S.E.L.A.R.L, AVRANCHES demeurant à VILLEDIEU-LES-POELES
M. LEMARESQUIER Patrick - Employé, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à VALOGNES
M. LEMASLE Claude - Directeur agence bancaire, Caisse d'Epargne Normandie, BOIS-GUILLAUME demeurant à ST-MARTIN-DES-CHAMPS
M. LEMENAND Jean-Marc - Assistant Gestion, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BRICQUEBEC
Mme LEMOINE Catherine - Responsable logistique, INEO ANC, VILLEURBANNE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LEMONNIER Hubert - Journaliste, Société Cherbourgeoise d'Editions - LA PRESSE DE LA MANCHE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à FLOTTEMANVILLE
Mme LEMONNIER Marie-Laure - Conseiller Retraite, CARSAT NORMANDIE, ROUEN demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
M. LE NILIOT Stéphane - Inspecteur Qualité Fournisseur, DCNS, PARIS demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. LENOEL Alain - Ouvrier ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
Mme LENOIR Cécile - Technicienne de laboratoire, AMBIO S.E.L.A.R.L, AVRANCHES demeurant à LE MESNIL-VILLEMAN
M. LEONARD Gérard - Maçon, SARL OSMONT, FLAMANVILLE demeurant à FLAMANVILLE
M. LEONARDON Philippe - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SAINT-JEAN-DE-SAVIGNY
M. LEPAYSANT Denis - Manoeuvre, SIPD, PANTIN demeurant à SAINT-GEORGES-DE-BOHON
M. LEPIEZ Jacky - Employé ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à LA HAYE
M. LEPELUX Pascal - Technicien Supérieur de production, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
M. LEQUERTIER Bruno - Electromécanicien, EIFFAGE ENERGIE BASSE-NORMANDIE, GIBERVILLE demeurant à TEURTHEVILLE-HAGUE
M. LEQUERTIER Jean-Marie - Technicien AREVA, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
Mme LEQUERTIER Marie-Lise - Ouvrière d'usine, SIPD, PANTIN demeurant à CARENTAN-LES-MARAIS
M. LEQUERTIER Philippe - Technicien de maintenance, SIPD, PANTIN demeurant à CARENTAN-LES-MARAIS
Mme LERABLE Sylvie - Chargée de clientèle, KPMG S.A, SAINT-LO demeurant à LA MEAUFFE
M. LERAY Jean-Yves - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à FERMANVILLE
Mme LERQUIER Bernadette - Agent de fabrication, Elvia Printed Circuit Boards, COUTANCES demeurant à SAINT-PIERRE-DE-COUTANCES
M. LESEC Pascal - Cadre - Responsable Activité de Maintenance, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à ACQUEVILLE
M. LETERRIER Michel - Moniteur d'atelier, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à EROUDEVILLE
Mme LETERRIER Nadine - Secrétaire, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à OMONVILLE-LA-PETITE
M. LETOURNEUR Joël - Décontamineur, NUVIA Process, BEAUMONT HAGUE demeurant à LES PIEUX
Mme LETRECHER Véronique - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à VAUVILLE
M. LETULLIER Michel - Moniteur d'atelier, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à VAUDREVILLE
M. LEVESQUE Didier - Conducteur de machine, SOCIETE FROMAGERE DE SAINTE CECILE, SAINTE-CECILE demeurant à AGNEAUX
M. LEVOY Jean-Paul - Opérateur de traitement des abats, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à TOURVILLE-SUR-SIENNE
Mme LIARD Brigitte - Distributrice, MEDIAPOST SA, LYON demeurant à GRANVILLE
M. LIARD Jean-Pierre - Distributeur, MEDIAPOST SA, LYON demeurant à GRANVILLE
M. LIEVIN Frédéric - Ingénieur, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à VALOGNES
M. LINCY Stéphane - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à OMONVILLE-LA-PETITE
Mme LOISON Maryline - Employée Compta Matière, SOCIETE BEURRIERE D'ISIGNY, ISIGNY-LE-BUAT demeurant à LE GRAND-CELLAND
M. LOURDIN Patrick - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à QUERQUEVILLE
Mme LOUVEL Madeleine - Responsable d'unité, URSSAF de Basse-Normandie, SAINT LO demeurant à SAINT-LO
M. LUCAS Philippe - Ingénieur, DCNS, PARIS demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme MABILAIS Nadine - Assistante de communication, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
M. MAHIER Joël - Opérateur de traitement des abats, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à LE LOREY
M. MAJJAD Abdallah - Technicien contrôle qualité, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
M. MALHERBE Michel - Comptable, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
Mme MANCEL Yveline - A.S.H, KORIAN L'ESTRAN, SIOUVILLE-HAGUE demeurant à TREAUVILLE
M. MARCHAIS Thierry - Responsable d'Agence, OUEST ISOL & VENTIL, ALIZAY demeurant à CARENTAN
M. MARTINEZ Juan - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. MARTIN Luc - Technicien après-vente, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL-MALMAISON demeurant à LES PIEUX
M. MARTIN Michel - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
Mme MATHON Sylviane - Directeur de clientèle, CREDIT FONCIER, CHARENTON demeurant à BRETTEVILLE

M. MAUDUIT Dominique - Employé de Banque, SOCIETE GENERALE, NANTERRE demeurant à LA COLOMBE
M. MAUGER Jean-Claude - Ouvrier de Fabrication, SOCIETE FROMAGERE DE DOMFRONT, DOMFRONT demeurant à ST-CYR-DU-BAILLEUL
Mme MAUGER Nadine - Agent de soins, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. MELAIN Jacky - Chauffeur Cuves, COLLECTE LAIT BAYEUX, SAINT-MARTIN-DES-ENTREES demeurant à CROSVILLE-SUR-DOUVE
Mme MENARD Maryline - Employée vente, Les Coopérateurs de Normandie Picardie, LE GRAND QUEVILLY demeurant à LA GLACERIE
M. MENDRET Philippe - Technicien de maintenance, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à LE VRETOT
Mme MESNAGE Cécile - Aide-soignante, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CRETTEVILLE
Mme MESNAGE Martine - Secrétaire, SCP Laurent HERBIGNIAUX Huissier de Justice associé, VALOGNES demeurant à LIEUSAIN
M. MESNIL Patrick - Cuisinier, SODEXO ENTREPRISES, SAINT-MEDARD-EN-JALLES demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. MINERBE André - Contrôleur qualité, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TONNEVILLE
M. MOCQUET Etienne - Technicien, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à LES PIEUX
M. MOISSERON Gervais - Sous Traitance Travailleur en ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. MONROCQ Daniel - Grutier, ETABLISSEMENTS ZANELLO, TESSY-BOCAGE demeurant à MOYON-VILLAGES
Mme MONTAIGNE Pascale - Conducteur polyvalent, SOCIETE FROMAGERE DE SAINTE CECILE, SAINTE-CECILE demeurant à MONTMARTIN-EN-GRAIGNES
Mme MORTAIN Geneviève - Ouvrière d'usine, VERRERIE AURYS, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à BREVANDS
M. MORVAN Rémy - Employé, DIVA INGENIERIE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à SAINT-CHRISTOPHE-DU-FOC
Mme MOUZAN Sylvie - Secrétaire, CLEMESY, BEAUMONT-HAGUE demeurant à VALOGNES
M. MOULIN Jérôme - Infirmier de secteur psychiatrique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à BRIX
M. MUNDT Thierry - Cadre - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à THEURTHEVILLE-HAGUE
Mme NOVINE Marie - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à VALOGNES
M. ORIEUX Christian - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BRICQUEBEC
M. OZENNE Dominique - Opérateur conditionnement 2ème transformation, SOCOPA VIANDES, COUTANCES. demeurant à GAVRAY
Mme OZOUF Laurence - Gouvernante, Centre de rééducation Le Normandy, GRANVILLE demeurant à DONVILLE-LES-BAINS
M. PACARIN Jean-Pierre - Décontamineur, OTND, BAGNOLS-SUR-CEZE demeurant à GREVILLE-HAGUE
M. PAILLETTE Christian - Chauffeur Cuves, SOCIETE BEURRIERE D'ISIGNY, ISIGNY-LE-BUAT demeurant à ISIGNY-LE-BUAT
M. PAPIN Philippe - Réceptionnaire cariste, E. LECLERC SAS AGNEAUX DISTRIBUTION, AGNEAUX demeurant à AGNEAUX
M. PAQUEZ Jean-Michel - Technicien AREVA, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à VASTEVILLE
Mme PAYRE Véronique - Agent d'entretien qualifié, EHPAD LA CLAIRIERE DES BERNARDINS, TORIGNY-LES-VILLES demeurant à ST-GILLES
M. PAYSANT Jacques - Maçon VRD, COLAS IDFN, SAINT-LO demeurant à CEAUX
Mme PENE Sylvie - Secrétaire Technique, KPMG S.A, YQUELON demeurant à GRANVILLE
Mme PERIER Monique - Agent de rééducation, Centre de rééducation Le Normandy, GRANVILLE demeurant à GRANVILLE
M. PERON Gilbert - Technicien supérieur AREVA NC, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à DIGOSVILLE
Mme PICOT Françoise - Agent de soins, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE
Mme PIEL Jacqueline - Conseiller retraite, CARSAT NORMANDIE, ROUEN demeurant à LE MESNIL-RAOULT
M. PINARD Dominique - Ingénieur Production, SIPD, PANTIN demeurant à SAINT HILAIRE PETITVILLE
Mme PONTAIS Annick - Secrétaire Technique Service Publicité, Société Cherbourgeoise d'Editions - LA PRESSE DE LA MANCHE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à BRILLEVAST
Mme POREE Françoise - Auxilière de puériculture, CAF de la Manche, AVRANCHES demeurant à TOURLAVILLE
M. POTTIER Stéphane - Technicien de Maintenance, ACOME, MORTAIN demeurant à SOURDEVAL
M. PREVEL Jacky - Chaudronnier/Soudeur, AREVA TEMIS, SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE demeurant à SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE
Mme PREVEL Sylviane - Laborantin, SOCIETE FROMAGERE DE SAINTE CECILE, SAINTE-CECILE demeurant à LE MESNIL-VILLEMEN
M. QUETTIER Daniel - Aide-Soignant, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. QUINCHON Jean-Pierre - Technicien principal d'encadrement, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à LES PIEUX
M. RACHINEL Didier - Magasinier, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, VERNEUIL-EN-HALATTE demeurant à BLAINVILLE-SUR-MER
M. REDONNET Carol - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. REGNAULD Jean-Michel - Agent de maîtrise, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. REGNAULT Dominique - Agent technique de laboratoire, SIPD, PANTIN demeurant à CARENTAN-LES-MARAIS
Mme REGNIER Catherine - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. REINLING Gilles - Employé de banque, CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE, BOIS-GUILLAUME demeurant à AGON-COUTAINVILLE
M. RENAULT Pascal - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BRIX
M. ROBIN Philippe - Cadre, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à GRATOT
Mme ROCHE Christine - Directrice d'agence Caisse d'Epargne, CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE, BOIS-GUILLAUME demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme ROGER Janick - Gouvernante, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, GUYANCOURT demeurant à AVRANCHES
M. ROQUET André - Ouvrier conditionnement, SOCIETE FROMAGERE DE SAINTE CECILE, STE-CECILE demeurant à TORIGNY-LES-VILLES
M. ROULLAND Denis - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à NEGREVILLE
Mme ROUSSEAU Michèle - Technicien d'étude, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARTRES-DE-BRETAGNE demeurant à CARNET
Mme ROUSSEL Corinne - Technicienne Bureau Travaux, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
M. ROUSSEL Denis - Conseiller en gestion des droits, POLE EMPLOI, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. RUEL Dominique - Pâtissier, DCNS, PARIS demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme RUIZ Maria-Antonia - Assistante de Service, CCIR NORMANDIE, SAINT-CONTEST demeurant à GRANVILLE
M. SACHON Alain - Technicien méthode, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
Mme SADOT Catherine - Aide-soignante, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à LA HAYE-DU-PUITS
M. SAMSON Christian - Opérateur d'abattage, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à BLAINVILLE-SUR-MER
M. SANSON Antoine - Conducteur d'engins, TPC, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à GREVILLE-HAGUE
M. SANSON Lionel - Ingénieur/Acheteur, DCNS, PARIS demeurant à QUERQUEVILLE
M. SAUNIER Pascal - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
Mme SAVARY Françoise - Venduse Conditionneuse, CARREFOUR - SAINT-LO, SAINT-LO demeurant à BOURGVALLEES
M. SEGUIN Jean-Marie - Ouvrier conditionnement, SOCIETE FROMAGERE DE DOMFRONT, DOMFRONT demeurant à LE FRESNE-PORET
M. SIRVENT Jacques - Chef de projets, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
M. SOREL Jean-Marc - Employé AREVA, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SURTAINVILLE
M. STROZYK Jean-Marie - Technicien - pilote des contrôles périodiques, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TONNEVILLE
M. SUVIGNY Daniel - Ouvrier d'usine, Peugeot Citroen Automobiles, CORMELLES-LE-ROYAL demeurant à ST-HILAIRE-DU-HARCOUET
M. TARDIVEL Patrick - Responsable de secteur industriel, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme TERRIER Chantal - Conseiller de clientèle, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL, LAVAL demeurant à SOURDEVAL
M. THEBAULT René - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
Mme THEBAULT Sylvie - Secrétaire, SOCIETE FROMAGERE DE SAINTE CECILE, SAINTE-CECILE demeurant à VILLEDIEU-LES-POELES
M. THINON Renaud - Animateur, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. TILLARD Hervé - Menuisier opérateur, M.T.N, RONCEY demeurant à RONCEY
M. TILLOY Robert - Monteur Levageur, ENDEL, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. TIRATEAU Dominique - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BRETTEVILLE

M. TOHIER Roger - Menuisier, AMC FOLLIOT SAS, VALOGNES demeurant à CARNEVILLE
M. TOMIETTO Philippe - Commercial, JMTO SA- OUEST FIXATION, BEAUMONT-SUR-SARTHE demeurant à ETIENVILLE
M. TONDUT Lionel - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme TOTAIN Isabelle - Contrôleur de gestion, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à GOUVILLE-SUR-MER
M. TRUBLARD Hubert - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à VALOGNES
Mme TURGIS Elisabeth - Facturière, KORIAN L'ESTRAN, SIOUVILLE-HAGUE demeurant à SIOUVILLE-HAGUE
Mme TURGIS Marie-Christine - Opératrice de conditionnement, CHARAL, FLERS demeurant à GER
M. TURPIN Didier - Agent logistique N1, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CARENTAN
M. VADAINÉ Philippe - Cariste, NEXT METAL, ISIGNY-LE-BUAT demeurant à FONTENAY
M. VAN DER LINDEN Pierre - Estimateur, AREVA TEMIS, BEAUMONT-HAGUE demeurant à GOLLEVILLE
Mme VASLOT Annie - Standardiste, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à HAUTEVILLE-SUR-MER
M. VASSE Patrick - Chargé d'entretien courant, MANCHE HABITAT, SAINT-LO demeurant à SAINT-LO
M. VASTEL Philippe - Chargé de mission, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à LE MESNIL-AU-VAL
M. VAUTIER Dominique - Agent de maîtrise, VERRERIE AURYS, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à PONT-HEBERT
M. VAUTIER Eric - Technicien Qualité, DCNS, PARIS demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. VERNEDE Pascal - Radioprotectionniste, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme VINGERDER Elisa - Ouvrière de fabrication, BLANCHET SAS, AVRANCHES demeurant à AVRANCHES
Mme VOIDET LYDIE - Responsable RH, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TONNEVILLE
M. VOIRIN Bernard - Ingénieur, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme VOISIN Hélène - Technicien Conseil Assurance Maladie, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. VOISIN Marc - Cadre Commercial, ROCKWOOL FRANCE SAS, PARIS demeurant à MEAUTIS
M. WOERTHER Jean - Retraité, BNP PARIBAS, PARIS demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme YBERT Gisèle - Référent RCT, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à CANISY
M. ZANNIER Michel - Chargé d'affaires assurances, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL, LAVAL demeurant à AGON-COUTAINVILLE

Art. 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :

Mme ADAM Sylvie - Auxiliaire de vie, Association LEMPERIERE-LEFEBURE, BRICQUEVILLE-SUR-MER demeurant à BRICQUEVILLE-SUR-MER
M. ADE Didier - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
M. ALESSANDRINI Michel - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
M. ALLAIN Bruno - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à VALOGNES
M. ANDREOLETTI Gilbert - Ingénieur, AREVA MINES, BESSINES-SUR-GARTEMPE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme ASSELIN Martine - Agent d'entretien qualifié, EHPAD LA CLAIRIERE DES BERNARDINS, TORIGNY-LES-VILLES demeurant à ST-AMAND
M. ASSELIN Serge - Opérateur cariste, Mondelez France Biscuits, GRANVILLE demeurant à YQUELON
Mme AULNAY Irène - Assistante Maternelle, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. AUTRET Jean-Luc - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
M. AVENEL Bernard - Agent Technique, ACOME, MORTAIN demeurant à ROMAGNY
M. AVILA Francisco - Technicien retraité en maintenance et bâtiments, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à SAINT-DENIS-LE-GAST
M. AVISSE Georges - Cariste, CARREFOUR SUPPLY CHAIN, CARPIQUET demeurant à SAINT-HILAIRE-PETITVILLE
M. AVOINE Patrick - Magasinier, ENDEL, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. BACHER Patrick - Technicien Supérieur de maintenance, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BRIX
M. BAILLEUL Didier - Opérateur de fabrication, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à PONT-HEBERT
M. BASILLE Christian - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à QUERQUEVILLE
M. BASSARD Hervé - Responsable de maintenance, SOCIETE BEURRIERE D'ISIGNY, ISIGNY-LE-BUAT demeurant à SAINT-PAIR-SUR-MER
M. BATAILLE Hubert - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BARNEVILLE-CARTERET
M. BATTU Gianmario - Ouvrier ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. BEAUGRAND Denis - Agent de Production - Monteur, SOCIETE SIMON, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à SAINT-GERMAIN-DE-TOURNEBUT
M. BERNARD Erick - Attaché commercial, SCHÜCO INTERNATIONAL, LE PERRY-EN-YVELINES demeurant à SAINT-SAUVEUR-LA-POMMERAYE
M. BERSON Bruno - Agent Areva, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à MARTINVAST
Mme BERTOT Nelly - Cadre administratif, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à PICAUVILLE
M. BETTON Michel - Ouvrier ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. BIGNON Thierry - Responsable de magasin, COOPERATEURS NORMANDIE PICARDIE, LE GRAND-QUEVILLY demeurant à AVRANCHES
M. BIHEL Philippe - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BRIX
M. BIHEL Philippe - Menuisier, LEMAUX, BRICQUEBOSQ demeurant à LES PIEUX
M. BLANDAMOUR Alain - Cadre de santé, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à BRICQUEBEC
M. BLITTE Gilles - Technicien Supérieur de Production, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BEAUMONT-HAGUE
M. BOUCHARD Maurice - Terrassier retraité, TPC, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à TOLLEVAULT
M. BOUHALLIER Jean - Agent des services hospitaliers qualifié, EHPAD LA CLAIRIERE DES BERNARDINS, TORIGNY-LES-VILLES demeurant à TORIGNY-LES-VILLES
M. BOUILLET Rémi - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à BARENTON
Mme BOULLE Marie-Claude - Gestionnaire de comptes, URSSAF de Basse-Normandie, SAINT LO demeurant à AGNEAUX
M. BRIOLLET Richard - Technicien électromécanicien, DS SMITH Packaging Normandie, Torigny-Les-Villes demeurant à TORIGNY-LES-VILLES
M. BRISSET Michel - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SAINT-GERMAIN-DES-VAUX
M. BRUIN Michel - Cadre, SOCIETE GENERALE, NANTERRE demeurant à GRANVILLE
M. BUARD Gilbert - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
M. BURET Guy - Analyste Programmeur, AXA FRANCE, NANTERRE demeurant à VAINS
M. CAILLOT Sylvain - Comptable, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à VALOGNES
M. CALENGE Bruno - Opérateur d'Abattage, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à OUVILLE
Mme CARBONNIER Marie-Christine - Employée de Banque, SOCIETE GENERALE, SAINT-LO demeurant à BLOSVILLE
M. CARDON Jean - Chef de chantier, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à QUERQUEVILLE
Mme CARIOU Martine - Planificatrice, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
M. CASTEL Patrice - Désosseur - Pareur, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à MONTMARTIN-SUR-MER
Mme CAUVIN Maryse - Infirmière psy, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à LA GLACERIE
M. CHANTREUIL Patrick - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
M. CHESNEL Christian - Chargé de clientèle, CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE, BOIS-GUILLAUME demeurant à PARIGNY
M. CHOQUE Jacques - Educateur sportif - Ecrivain, Foyer le Val de Sée, AVRANCHES demeurant à TIREPIED
M. CLERET Marc - Opérateur de traitement des abats, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à CAMBERNON
M. COATANOAN Marc - Chimiste, CARGILL FRANCE, BAUPTTE demeurant à BLAINVILLE-SUR-MER
M. COBRUN Jean-Jacques - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
M. COLIN Dominique - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TONNEVILLE
M. COLIN Jean-Luc - Ingénieur méthodes, GEODIS, Gennevilliers demeurant à AGON-COUTAINVILLE
M. COLIN Joël - Magasinier Cariste, DISTRIBUTION GUY DEGRENNE, VIRE demeurant à SOURDEVAL

M. COLLET Lionel - Electricien, EIFFAGE ENERGIE BASSE-NORMANDIE, GIBERVILLE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
M. CONTENTIN Didier - Ouvrier ESAT retraité, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. COQUARD Gilles - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BARNEVILLE-CARTERET
Mme COTEN Christine - Infirmière psychiatrique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à YVETOT-BOCAGE
M. COURBARON Gérard - Ouvrier, SIPD, PANTIN demeurant à SAINT-COME-DU-MONT
M. CUVELIER Gérard - Technicien Service Achats, EIFFAGE ENERGIE BASSE NORMANDIE, BEAUMONT-HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. DAUB Philippe - Chef de projet, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à FLOTTEMANVILLE-HAGUE
Mme DAVENET Christiane - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à L'ETANG-BERTRAND
M. DEBAYEUX Philippe - Responsable de fabrication, LNUF BAYEUX, SAINT-MARTIN-DES-ENTREES demeurant à LES VEYS
Mme DEBROISE Liliane - Femme de ménage, MONSIEUR DELAUNAY BRUNO, AVRANCHES demeurant à PLOMB
M. DEGORRE Joël - Technicien Qualité Adjoint Responsable Contrôle, AREVA TEMIS, VALOGNES demeurant à VALOGNES
Mme DELANGLE Sylvie - Conseillère Commerciale, CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE, Bois-Guillaume demeurant à STE-SUZANNE-SUR-VIRE
M. DENOLE Jean-Pierre - Opérateur grosse coupe, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à COUTANCES
M. DEPERIERS Hubert - Employé, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à PONT-HEBERT
M. DEPOILLY Didier - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à JOBOURG
Mme DESPERBASQUE-SAINTIVE Geneviève - Psychologue, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. DETOC Louis - Chef d'équipe, TPC, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à ACQUEVILLE
M. DEVINES Philippe - Mécanicien, AREVA TEMIS, BEAUMONT-HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme DONCARLI Véronique - Retraitée, BANQUE DE FRANCE, PARIS demeurant à BRETTEVILLE
M. DOREY Henri - Menuisier, LEMAUX, BRICQUEBOSQ demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. DOREY Jacky - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. DOUCET Jean-Louis - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à LES PIEUX
Mme DOUCET Jocelyne - Technicien de laboratoire, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à FERMANVILLE
M. DUCHESNE Alain - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à GREVILLE-HAGUE
M. DUCHESNE Jean-Paul - Cadre Technique, SONOVISION, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme DUODOUIT Denise - Agent enquêteur, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à PONT-HEBERT
M. DUHOUX Christian - Ingénieur, DCNS, PARIS demeurant à TOURLAVILLE
M. DU MESNILDOT Hubert - Technicien de maintenance, Dalkia Groupe EDF, ST-ANDRE-LEZ-LILLE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. DUVAL Philippe - Chef de chantier, OMEXOM Cherbourg Projets Nucléaires, St Germain des Vaux demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme ENGUEHARD Claudine - Opératrice de conditionnement, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à BAUDRE
Mme ESNEE Sylvie - Technicien biens mobiliers et immobiliers, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à SAINT-LO
M. ESTACE Jacques - Planificateur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à RAUVILLE-LA-BIGOT
Mme EUDES Nadine - Employée CPAM, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à CONDE-SUR-VIRE
M. EUSTACHE Michel - Moniteur d'atelier retraité, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à ST-JEAN-DE-LA-RIVIERE
Mme FANTIN Josette - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE
M. FANTOU Joël - Coffreur Boiseur, SUPPLAY, CHATELLERAULT demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. FAUDEMÉR Alain - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CREANCES
M. FERREY Michel - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. FERNANDES PIRES Sebastiao - Chef de chantier, ETABLISSEMENTS ZANELLO, TESSY-BOCAGE demeurant à CONDE-SUR-VIRE
M. FERRON Thierry - Ouvrier ESAT, Centre Guillaume Postel, BARENTON demeurant à BARENTON
M. FILLAUDEAU Loïc - Opérateur de fabrication, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à VALOGNES
M. FLINN Michel - Maçon, EIFFAGE CONSTRUCTION BASSE NORMANDIE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à GREVILLE-HAGUE
Mme FLOCH Danielle - Aide-soignante, KORIAN L'ESTRAN, SIOUVILLE-HAGUE demeurant à BREUVILLE
M. FORTIN Lionel - Technicien des Métiers de la Banque, SOCIETE GENERALE, SAINT-LO demeurant à SAINT-HILAIRE-PETITVILLE
M. FOSSE Joël - Docker, PORT DE CHERBOURG SAS, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à SAINTE-CROIX-HAGUE
Mme FOUCHARD Christine - Technicienne maintenance, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à LA VENDELEE
M. FRIGOT Yves - Agent AREVA, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SIDEVILLE
M. GACHELIN Alain - Chargé de clientèle particuliers, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL, LAVAL demeurant à TOURLAVILLE
M. GALAND Jean-Marc - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BENOITVILLE
Mme GARCON Françoise - Employée de Service, DCNS, PARIS demeurant à TOURLAVILLE
M. GARNIER Jean-Louis - Ouvrier Trieur de Câbles, NEXT METAL, ISIGNY-LE-BUAT demeurant à ISIGNY-LE-BUAT
M. GAUCHEZ Xavier - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. GIBERT Christian - Technicien Principal, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à GRANVILLE
M. GIRRES Christian - Technicien ordonnancement, CARGILL FRANCE, BAUPTTE demeurant à LE HOMMET-D'ARTHENAY
M. GOUBERT Alain - ouvrier d'usine Conducteur ligne complexe, ALLIANCE OCEANE, CARENTAN-LES-MARAIS demeurant à CRETTEVILLE
M. GOUESMEL Pascal - Chauffeur, Maison Johanès Boubée, BAYEUX demeurant à AUVERS
Mme GOULET Agnès - Conseiller en Projet Immobilier, CREDIT FONCIER DE FRANCE, Charenton demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. GOURDIER Christian - Gestionnaire de comptes, URSSAF de Basse-Normandie, SAINT LO demeurant à PONT-HEBERT
M. GRENTE Jean-Pierre - Opérateur d'abattage, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à NICORPS
Mme GROSSIN Marie-Claire - Infirmière psychiatrique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à PICAUVILLE
Mme GROULD Yolande - Cadre de santé, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à ORGLANDES
Mme GROULT Catherine - Préparateur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. GROUT Bernard - Boucher desosseur, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à MILLIERES
M. GRZEMSKI Jean-Claude - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à PICAUVILLE
M. GUERIN Jean-Marie - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à GREVILLE-HAGUE
Mme GUIFFARD Isabelle - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme GUILLEMETTE Myriam - Secrétaire Médicale, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à PICAUVILLE
Mme GUILLOMET Annie - Assistante R et D, CARGILL FRANCE, BAUPTTE demeurant à SAINT-HILAIRE-PETITVILLE
Mme GUILLOTTE Colette - Lingère, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à SAINT-CYR
M. HAMELIN Jacques - Mécanicien rotativiste, Société Cherbourgeoise d'Editions - LA PRESSE DE LA MANCHE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à ACQUEVILLE
M. HARDELAY Joël - Pareur, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à CREANCES
Mme HERBERT Eliane - Logisticienne, ACOME, MORTAIN demeurant à GER
Mme HEUSLIN Véronique - Gestionnaire de comptes, URSSAF de Basse-Normandie, SAINT LO demeurant à AGNEAUX
Mme HIDRIO Graziella - Employée de bureau - DAM, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
Mme HOLLEY Chantal - Infirmière psychiatrique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CRETTEVILLE
Mme HOLLEY Nadine - Conseiller Assurance Maladie, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à PORTBAIL
M. HOUET Michel - Technicien Supérieur d'exploitation, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à NOUAINVILLE
M. HOUSTIN Thierry - Technicien de maintenance, ACOME, MORTAIN demeurant à SAINT-BARTHELEMY
Mme HUAULT Corinne - Standardiste, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à SAINT-LO

M. HUET Philippe - Electricien, EIFFAGE ENERGIE BASSE-NORMANDIE, GIBERVILLE demeurant à VALOGNES
M. INGOUF Philippe - Technicien AREVA, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à FLOTTEMANVILLE-HAGUE
M. JACQUIN Jean-Pierre - Opérateur de fabrication, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TOURLAVILLE
Mme JAMET Brigitte - RDAT (TS), AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. JEANNE André - Opérateur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à LE HAM
M. JOLLY Serge - Technicien de maintenance, DALKIA GROUPE EDF, SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE demeurant à FLAMANVILLE
M. JOUET Philippe - Agent AREVA, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à FLAMANVILLE
M. JOURDAN Patrick - Technicien AREVA NC, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. JOURDAN Rémi - Menuisier, SARL CONCEPT 3000, PIERREVILLE demeurant à HELLEVILLE
M. JUHEL Patrick - Chauffeur-livreur, FRANCE BOISSONS BRETAGNE NORMANDIE, VIRE demeurant à COUTANCES
M. KERHOAS Jean-Michel - Technicien supérieur d'encadrement, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme LAFOUX Jacqueline - Responsable projet, ACOSS, MONTREUIL demeurant à GOUVILLE-SUR-MER
M. LAGESTE Hubert - Aide-Soignant, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à PICAUVILLE
Mme LAMARE-HAMELIN Marie-Line - Infirmière de secteur psychiatrique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à COUTANCES
Mme LAMOTTE Martine - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à HARDINVEST
M. LANDRI André - Ouvrier d'usine, SOCIETE BEURRIERE D'ISIGNY, ISIGNY-LE-BUAT demeurant à NAFTEL
M. LANGEARD Daniel - Maçon - Chef d'équipe, EIFFAGE CONSTRUCTION BASSE NORMANDIE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à SAINT-PIERRE-EGLISE
Mme LANGEVIN Sylvaine - Agent Technique, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL, LAVAL demeurant à SAINT-JEAN-DES-CHAMPS
M. LANIEPCE Jacky - Menuisier-Charpentier, LEMAUX, BRICQUEBOSQ demeurant à BRICQUEBOSQ
Mme LARSONNEUR Jacqueline - Retraitée, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à GRATOT
Mme LAURENCE Françoise - Agent Technique du Service des Assurés, APRIA RSA, SAINT-LO demeurant à CONDE-SUR-VIRE
M. LEBARBAY Alain - Commercial, FRANCE BOISSONS BRETAGNE NORMANDIE, NOYAL-SUR-VILAINE demeurant à TANIS
M. LEBARBIER Denis - Technicien services continus, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à QUERQUEVILLE
M. LEBAS Christian - Infirmier, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à CHEF-DU-PONT
Mme LEBAS Guillemine - Agent d'entretien qualifié, EHPAD la Clairière des Bernardins, Torigny-Les-Villes demeurant à TORIGNY-LES-VILLES
Mme LEBEURRIER Martine - Agent Administratif, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Manche, COUTANCES demeurant à SAVIGNY
Mme LEBEURRIER Odile - Employée de bureau, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à DANGY
Mme LEBOISSELIER Fabienne - Agent Technique, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à VIRANDEVILLE
M. LECACHEUX Gérard - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SAUSSEMESNIL
M. LECARPENTIER Claude - Ouvrier en ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. LECARPENTIER Joël - Menuisier, LEMAUX, BRICQUEBOSQ demeurant à SOTTEVILLE
Mme LECERF Christine - Agent prestations - Conseillère, POLE EMPLOI NORMANDIE, CAEN demeurant à GREVILLE-HAGUE
M. LECHANOINE Marc - Agent de maîtrise, AREVA TEMIS, SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE demeurant à SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE
M. LECHAPELAYS Christian - Ouvrier, ACOME, MORTAIN demeurant à SOURDEVAL
M. LECHEVALLIER Patrick - Technicien de maintenance, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à SAINT-DENIS-LE-VETU
Mme LECOQC Annie - Employée de bureau, MUTUALITE FONCTION PUBLIQUE SERVICES, SAINT-LO demeurant à PERIERS
M. LECOEUR Patrick - Electricien naval, Constructions Mécaniques de Normandie, CHERBOURG demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme LECOMTE Isabelle - Assistante Comptable, GROUPE COGEDIS, SAINT-THONAN demeurant à MORTAIN
M. LECONTE Georges - Opérateur de traitement des abats, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à RONCEY
M. LEDANOIS Jean-Luc - Chef d'équipe du réseau, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LE DRAMP Marc - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à QUERQUEVILLE
M. LEFRANC Jean - Chef d'équipe rotative, Société Cherbourgeoise d'Editions - LA PRESSE DE LA MANCHE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à VASTEVILLE
Mme LEGALITE Christelle - Secrétaire, TPC, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LE GALL Michel - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme LEGASTELOIS Liliane - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à AUVERS
Mme LEGENDRE Chantal - Technicien Méthodes, SAS GROUPE SEB MOULINEX, SAINT LO demeurant à RAMPAN
M. LEGIGAN Jean-Pierre - Conducteur de Chantier, CLEMESSY, BIHOREL demeurant à SAINT-LO
M. LEGRAND Gérard - Cadre Technique en CND, ALPHATEST (GROUPE SGS), ORSAY demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme LE GRAND Hélène - Agent Technique, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à TOURLAVILLE
Mme LEGRAVEREND Marie-Hélène - Conseiller de clientèle - Accueil, Caisse fédérale du Crédit Mutuel, LAVAL demeurant à COUTANCES
M. LEJUEZ Daniel - Dessinateur Technique/Préparateur, SONOVISION, Cherbourg-en-Cotentin demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. LE LAIDIER Michel - Electrotechnicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à COUVILLE
Mme LE LANCHON Viviane - Agent Administratif, MNAM OM, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme LELIEVRE Agnès - Aide-Soignante, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à VINDEFONTAINE
M. LELIEVRE Christophe - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SIDEVILLE
M. LEMONNIER Jean-Pierre - Chargé clientèle particuliers, CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE, BOIS-GUILLAUME demeurant à SAINT-SENIER-SOUS-AVRANCHES
M. LENORMAND Denis - Directeur de projets, FLOREALE HOLDING, LESSAY demeurant à COUTANCES
M. LEPARMENTIER Yann - Technicien Supérieur d'encadrement, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à FERMANVILLE
M. LEPARQUEZ Pascal - Chef d'équipe, ETABLISSEMENTS ZANELLO, TESSY-BOCAGE demeurant à GOUVETS
M. LEPESQUEUR Gilbert - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDEVILLE-HAINNEVILLE
M. LEPETIT Georges - Gestionnaire Fichier, Harmonie Fonction Publique, Cherbourg-en-Cotentin demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme LEPETIT Mireille - Technicien Service Médical, CNAMTS, SAINT-LO demeurant à TOURLAVILLE
M. LEPIEZ Jacky - Employé ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à LA HAYE
Mme LEPOITTEVIN Muriel - Assistante, RENAULT TRUCKS, SAINT PRIEST demeurant à MOON-SUR-ELLE
M. LEPOITTEVIN Roger - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à LA GLACERIE
Mme LERIQUEUR Bernadette - Agent de fabrication, Elvia Printed Circuit Boards, COUTANCES demeurant à SAINT-PIERRE-DE-COUTANCES
M. LETELLIER Patrice - Référent technique en comptabilité, CAF de la Manche, AVRANCHES demeurant à SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
M. LETELLIER Régis - Responsable Logistique, GREEN SAS - ACTEMIUM, BOURGVALLEES demeurant à LA MANCELLIERE-SUR-VIRE
M. LETULLIER Michel - Moniteur d'atelier, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à VAUDREVILLE
Mme LEVALLOIS Eliane - Employée de banque, BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST, SAINT GREGOIRE demeurant à BRICQUEBEC
M. LEVESQUE Didier - Conducteur de machine, SOCIETE FROMAGERE DE SAINTE CECILE, SAINTE-CECILE demeurant à AGNEAUX
M. L'HOMME Denis - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à LA HAYE-DU-PUITS
Mme LIARD Brigitte - Distributrice, MEDIAPOST SA, LYON demeurant à GRANVILLE
M. LIARD Jean-Pierre - Distributeur, MEDIAPOST SA, LYON demeurant à GRANVILLE
M. LIEGEOIS Jacques - Contrôleur prestations, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à AGNEAUX
M. LOCREILLE Jacques - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à URVILLE-NACQUEVILLE
M. LOISEL Alain - Enquêteur RP, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à BREHAL
Mme LORENCE Marie-Paule - Ouvrier logistique N1, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à LES MOITIERS-EN-BAUPTOIS

M. LORENT Dominique - Cadre Ingénierie Sous-Marins, DCNS, PARIS demeurant à TOLLEVAST
M. LORGUILLOUX Guy - Responsable laboratoire d'essais, ACOME, MORTAIN demeurant à MORTAIN
M. LOTRIAN Guy - Planificateur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BRIX
M. LUC Christian - Responsable engagements et technique, CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL, LAVAL demeurant à VALOGNES
Mme MABIRE Brigitte - Psychologue, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à YVETOT-BOCAGE
Mme MACE Nelly - Employée Commerciale, CSF, CESSON-SEVIGNE demeurant à VAUDRIMESNIL
M. MALLE Michel - Conducteur de ligne de fabrication, ACOME, MORTAIN demeurant à SOURDEVAL
M. MANQUET Patrick - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BEAUMONT-HAGUE
M. MAQUAIRE Patrick - Technicien Principal, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme MARCHAND Martine - Infirmière Psychiatrique, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à DENNEVILLE
M. MARGENEST Philippe - Conducteur de travaux Adjoint, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme MARIE Martine - Pièceuse, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à BRAINVILLE
M. MARIE Stéphane - Ouvrier, DS SMITH PACKAGING NORMANDIE, TORIGNY-LES-VILLES demeurant à TORIGNY-LES-VILLES
M. MARIE Yvon - Ouvrier, SOCOPA VIANDES, COUTANCES demeurant à SAINT-DENIS-LE-VETU
M. MARQUIER DE VILLEMAGNE Bernard - Technicien de conduite, AREVA NC, Beaumont Hague demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. MARTINEL Georges - Technicien de Performance, ACOME, MORTAIN demeurant à MORTAIN
M. MARTIN Jean-Pierre - Monteur en systèmes mécanisés, SARL LAIR, MOULINES demeurant à SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET
M. MARVIE Michel - Ouvrier ESAT, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
M. MASSON Serge - Agent de Maîtrise, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CORMELLES-LE-ROYAL demeurant à SAINT-LO
M. MAUPAS Denis - Ouvrier logisticien N2, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à ETIENVILLE
Mme MESNAGE Catherine - Aide soignante, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à COUVILLE
M. MESNAGE Gilbert - Technicien Supérieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme MESNAGE Martine - Secrétaire, SCP Laurent HERBIGNIAUX Huissier de Justice associé, VALOGNES demeurant à LIEUSAIN
M. MESNAGE Michel - Salarié AREVA NC, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à ACQUEVILLE
M. MICHAUD François - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BEAUMONT-HAGUE
M. MONHUREL Henri - Assistant clichés, DS SMITH PACKAGING NORMANDIE, TORIGNY-LES-VILLES demeurant à SAINT-AMAND
M. MONTAIGNE Marc - Conducteur de ligne, Société fromagère de STE CECILE, STE-CECILE demeurant à MONTMARTIN-EN-GRAIGNES
M. NIVAULT Marc - Ouvrier de production, ACOME, MORTAIN demeurant à LE NEUFBOURG
Mme NOEL Marguerite - Chef de groupe, HARMONIE FONCTION PUBLIQUE, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à RAUVILLE-LA-BIGOT
Mme NOVINCE Marie - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à VALOGNES
Mme OHEIX Agnès - Assistante RH, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE
M. ORANGE Christian - Technicien, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BRICQUEBEC
M. ORQUIN Philippe - Employé, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à SAINT-LO
Mme PAINEQUIN Thérèse - Secrétaire, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à OMONVILLE-LA-ROGUE
Mme PAYRE Véronique - Agent d'entretien qualifié, EHPAD LA CLAIRIERE DES BERNARDINS, TORIGNY-LES-VILLES demeurant à ST-GILLES
M. PELOUIN Jean-Claude - Inspecteur Commercial, MISCHLER, FRETIGNEY-ET-VELLOREILLE demeurant à CERISY-LA-FORET
Mme PEREZ Francine - Contrôleuse qualité, ACOME, MORTAIN demeurant à MORTAIN
M. PERIER Francis - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à ACQUEVILLE
M. PERINET Franck - Représentant Exclusif, EUGENE PERMA FRANCE, SAINT-DENIS demeurant à DONVILLE-LES-BAINS
M. PICARD Jean-Yves - Agent de production, CCIT Ouest Normandie, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à LE MESNIL-AU-VAL
M. PICOT Jean-Louis - Préparateur commandes, ACOME, MORTAIN demeurant à BARENTON
M. PIGNOT Marc - Agent AREVA NC, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TONNEVILLE
Mme PITON Marie-Christine - Agent d'accueil, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à SAINT-PIERRE-EGLISE
Mme PLANQUE Martine - Infirmière, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à PICAUVILLE
M. PONTAIS Daniel - ouvrier entretien, SOCIETE BEURRIERE D'ISIGNY, ISIGNY-LE-BUAT demeurant à ISIGNY-LE-BUAT
Mme POSTEL Catherine - Assistante Maternelle, Commune de CHERBOURG-EN-COTENTIN, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. PUROL Zbigniew - Agent de fabrication, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARTRES-DE-BRETAGNE demeurant à PONTORSON
M. RACHINEL Didier - Magasinier, DISTRIBUTION SANITAIRE CHAUFFAGE, VERNEUIL-EN-HALATTE demeurant à BLAINVILLE-SUR-MER
M. REY Michel - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE
M. RICHARD Michel - Responsable Qualité Fournisseur, DCNS, PARIS demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
Mme ROGER Janick - Gouvernante, SODEXO SANTE MEDICO SOCIAL, GUYANCOURT demeurant à AVRANCHES
M. ROSSI Alain - Employé Sécurité Sociale, CPAM MANCHE, SAINT-LO demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE
M. ROUAUD Michel - Agent de maîtrise, PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES, CHARTRES-DE-BRETAGNE demeurant à PONTORSON
M. ROUDIER Dominique - Préparateur de mélanges, CARGILL FRANCE, BAUPTTE demeurant à VESLY
Mme ROUILLE Colette - Secrétaire Comptable, BANQUE DE FRANCE, NOISIEL demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. ROULLAND Michel - Ingénieur, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à BRIX
Mme SAILLARD Gisèle - Infirmière Coordinatrice en Psychiatrie, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à VALOGNES
Mme SAINT GILLES Françoise - Agent de Service Hospitalier, KORIAN L'ESTRAN, SIOUVILLE-HAGUE demeurant à FLAMANVILLE
M. SERVENTI Pierre - Technicien Principal, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à TEURTHEVILLE-HAGUE
M. SIMON Yves - Technicien Principal, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à GREVILLE-HAGUE
M. SOREL Jean-Marc - Employé AREVA, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à SURTAINVILLE
M. STIEN Philippe - Technicien Supérieur d'encadrement, AREVA NC, BEAUMONT HAGUE demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
M. TARDIF Pierre - Cadre d'entreprise, Constructions Mécaniques de Normandie, CHERBOURG demeurant à BIVILLE
M. TEICHE Didier - Cadre de santé, Fondation du Bon Sauveur, PICAUVILLE demeurant à VALOGNES
Mme THEAULT Catherine - Technicienne de laboratoire, AMBIO S.E.L.A.R.L, AVRANCHES demeurant à SAINT-PLANCHERS
Mme THEBAULT Sylvie - Secrétaire, SOCIETE FROMAGERE DE SAINTE CECILE, SAINTE-CECILE demeurant à VILLEDIEU-LES-POELES
M. THINON Renaud - Animateur, Association Normande aide aux handicapés, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
Mme TOUCHARD Gilberte - Maroquinère, SOCIETE DES ATELIERS LOUIS VUITTON, JUILLEY demeurant à DUCEY
M. TRAVERT Roland - Ouvrier ESAT, Association Normande aide aux handicapés - ESAT ANEHP, MONTEBOURG demeurant à MONTEBOURG
Mme TRIBEHOU Françoise - Ouvrière terminaison, SIPD, PANTIN demeurant à SAINTE-MERE-EGLISE
M. VALOGNES Yannick - Menuisier, AMC FOLLIOU SAS, VALOGNES demeurant à SAINT-FLOXEL
Mme VASSEUR Maryse - Technicienne de laboratoire, AMBIO S.E.L.A.R.L, AVRANCHES demeurant à BREHAL
M. VENISSE Bernard - Responsable conditionnement, SOCIETE FROMAGERE DE SAINTE CECILE, SAINTE-CECILE demeurant à STE-CECILE
Mme VERON Nausicaa - Technicien Service Médical, CNAMTS Service du Contrôle Médical, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-EN-COTENTIN
Mme VERON Thérèse - Cadre de secteur, UNA BOCAGE ORNAIS, FLERS demeurant à GER
Mme VINGERDER Elisa - Ouvrière de fabrication, BLANCHET SAS, AVRANCHES demeurant à AVRANCHES
M. VIVI Pascal - Employé d'usine, SIPD, PANTIN demeurant à SAINT-ANDRE-DE-BOHON
M. VOIRIN Bernard - Ingénieur, AREVA NP, CHERBOURG-EN-COTENTIN demeurant à CHERBOURG-OCTEVILLE

Signé : Le Préfet de la Manche : Jacques WITKOWSKI



Arrêté n° 16-292A du 7 juillet 2016 portant nomination d'un maire honoraire – VAUDREVILLE

Art. 1 : Monsieur Louis LAHOUGUE est nommé maire honoraire de la commune de VAUDREVILLE

Signé : Le Préfet de la Manche : Jacques WITKOWSKI

**Arrêté n° 16-293-DB du 8 juillet 2016 portant attribution de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers pour la promotion du 14 juillet 2016**

ARGENT			
AVOINE	Didier	Sergent Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Saint Vaast la Hougue
BANCE	Bruno	Sapeur 1ère classe Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Torigni sur Vire
BAUDAIN	Jérôme	Sergent Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Picauville
BELPRE	Bruno	Sergent Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Ducey
BOUIN	Mathieu	Adjudant Volontaire	au centre de secours principal de Cherbourg
BOURNONVILLE	Ludovic	Adjudant-chef professionnel	au centre de secours principal de Coutances
BUNET	Killien	Adjudant Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Barneville-Carteret
CAUCHEBRAIS	Guillaume	Lieutenant Volontaire	au centre de secours principal de Cherbourg
CHALLE	Cyril	Infirmier professionnel	au groupement territorial Sud
CORBE	David	Adjudant Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Barneville-Carteret
DALLAIN	Anthony	Lieutenant Volontaire	au centre de secours principal de Cherbourg
DANLOS	Stéphane	Adjudant Volontaire	au centre de secours principal de Coutances
DECHANCE	Mickaël	Sapeur 1ère classe Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Brécey
DEROQUET	Sébastien	Adjudant-chef Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Ducey
DUHAMEL	Dimitri	Adjudant-chef Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Bréhal
HEREL	Guillaume	Sergent Volontaire	au centre de secours principal de Cherbourg
LEBRETON	Sylvain	Lieutenant Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers d'Agon-Coutainville
LECAPITAINE	Mikaël	Caporal-chef professionnel	au centre de secours principal de Saint-Lô
LEFETÉY	Fabienne	Adjudant Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Saint-Clair-sur-Elle
LEFEVRE	Sylvain	Sergent professionnel	au centre de sapeurs-pompiers de Les Pieux
LEFRANCOIS	Sylvain	Sergent Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Périers
LEGENDRE	Mireille	Sergent-chef Volontaire	au centre de secours principal d'Avranches
LEMARCHANT	Hrölf	Adjudant professionnel	au centre de secours principal de Saint-Lô
LETERRIER	David	Sergent-chef professionnel	au centre de secours principal de Cherbourg
LETERRIER	Sylvain	Adjudant Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Montebourg
MABIRE	Didier	Lieutenant Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-Daye
OZENNE	Philippe	Adjudant-chef Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Villedieu-les-Poêles
PLANQUE	Arnaud	Adjudant-chef Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Saint Pierre Eglise
TAILLEBOIS	Yvan	Adjudant professionnel	au centre de secours principal de Granville
VANDERNOTH	Frédéric	Adjudant-chef Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Saint Hilaire du Harcouët
VERMEIL			
AVISSE	Raynald	Sergent-chef professionnel	au centre de sapeurs-pompiers de Carentan
BREMEAULT	Laurent	Adjudant-chef professionnel	au centre de secours principal d'Avranches
DELAQUAIZE	Sébastien	Adjudant-chef professionnel	à l'Etat-Major - CTA/CODIS
DELARUE	Gilles	Lieutenant Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Sainte Mère Eglise
DESGRANGES	Christophe	Adjudant-chef Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Ducey
DIVES	Christophe	Adjudant-chef Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Carentan
DOUBLET	Stéphane	Caporal-chef Volontaire	au centre de secours principal de Granville
DUFOUR	Frédéric	Adjudant-chef professionnel	au centre de secours principal de Cherbourg
DUTHEIL	Olivier	Sergent-chef professionnel	au centre de secours principal de Granville
FOUQUET	Gérard	Sergent Volontaire	au centre de secours principal de Valognes
GERARD	Ghislain	Adjudant-chef professionnel	au centre de secours principal de Cherbourg
GERBOUT	Stéphane	Caporal-chef Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Ducey
GROULT	Benoît	Médecin Commandant Volontaire	à l'Etat-Major
JAUNET	Eric	Adjudant-chef professionnel	au centre de secours principal de Cherbourg
LAISNE	Jacky	Adjudant-chef Volontaire	au centre de secours principal de Valognes
LECONTE	Bruno	Lieutenant professionnel	au centre de secours principal de Cherbourg
LELONG	Marc	Sergent-chef Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Bricquebec
LELONG	Yann	Sergent-chef professionnel	au centre de sapeurs-pompiers de Les Pieux
LEROSIER	Patrick	Sergent Volontaire	au centre de secours principal de Cherbourg
LESTAS	Jean-Jacques	Lieutenant Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Le Teilleul
MARGUERIE	Lucien	Adjudant-chef Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Carentan
POTIER	Christophe	Lieutenant professionnel	au centre de secours principal de Valognes
ROQUELIN	Stéphane	Adjudant Volontaire	au centre de secours principal de Cherbourg
TARDIVEAU	Anthony	Lieutenant Volontaire	au centre de secours principal de Valognes
TRAVERS	Fabrice	Lieutenant Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Lessay
VALOGNES	Jean-Louis	Adjudant-chef professionnel	au centre de secours principal de Granville
YZABEL	Serge	Lieutenant Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Saint-Clair-sur-Elle
OR			
BAUGE	Francis	Caporal-chef Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Barenton
GALLUET	Bruno	Médecin Colonel Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Saint Sauveur le Vicomte
GUIBERT	Benoît	Sergent Volontaire	au centre de secours principal de Saint-Lô
HERVY	Patrick	Adjudant-chef Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Villedieu-les-Poêles
HOUCARD	Pascal	Caporal-chef Volontaire	au centre de secours principal de Valognes
LEDENT	Michel	Sergent Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Bricquebec
LE MARQUIS	Christelle	Lieutenant Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Saint-Clair-sur-Elle
LEPELLETIER	Yves	Adjudant-chef professionnel	au centre de secours principal d'Avranches
MARCHANDET	Francis	Caporal-chef Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Barenton
MARY	Jacques	Sergent Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Brécey
MENARD	Luc	Adjudant Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Brécey
PELLERIN	Pascal	Sapeur 1ère classe Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Percy
TIREL	Patrick	Lieutenant Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Périers
VARIN	Joël	Caporal-chef Volontaire	au centre de sapeurs-pompiers de Les Pieux

Signé : Le Préfet de la Manche : Jacques WITKOWSKI



Arrêté préfectoral n° 16-366BA du 25 juillet 2016 portant renouvellement de la composition de la commission des systèmes de vidéoprotection

Art. 1 : la commission départementale des systèmes de vidéoprotection de la Manche est renouvelée comme suit :

MEMBRES TITULAIRES - sont désignés :

Madame Sophie FREMOND, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Coutances, en qualité de présidente de la commission,
Monsieur Alain SEVEQUE, maire d'Agneaux, en qualité de représentant des maires de la Manche,
Monsieur Denis LEFER, en qualité de représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie Ouest Normandie, délégation Cherbourg-Cotentin,
Monsieur Emmanuel VERCRUYSSÉ, AREVA NC La Hague en qualité de personnalité qualifiée.

MEMBRES SUPPLÉANTS - sont désignés :

Monsieur François DELEGOVE, juge de l'application des peines au tribunal de grande instance de Coutances, en qualité de président, suppléant, de la commission,
Monsieur Jean-Pierre LHONNEUR, maire de Carentan-les-Marais, en qualité de représentant, suppléant, des maires de la Manche,
Monsieur Loïc HOUSSARD, en qualité de représentant, suppléant, de la Chambre de Commerce et d'Industrie Ouest Normandie, délégation Centre et Sud Manche,
Monsieur Cyrille THOMINE ou Monsieur Emmanuel VIAL, AREVA NC La Hague, en qualité de personnalité qualifiée, suppléants.

Art. 2 : les membres de cette commission sont désignés pour une période de trois ans expirant le 13 mai 2019.

Art. 3 : la commission siège à la préfecture du département de la Manche qui assure son secrétariat.

Art. 4 : la commission entend un référent sûreté de la police ou de la gendarmerie territorialement compétent sur chaque demande d'autorisation dont elle est saisie.

Art. 5 : le sous-préfet, directeur de cabinet du Préfet de la Manche, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Signé : Pour le Préfet et par délégation, le Sous-Préfet, Directeur de Cabinet : Olivier MARMION

SOUS-PREFECTURE D'AVRANCHES

Arrêté n° 124 du 8 juillet 2016 portant création de la commune nouvelle de SAINT-JAMES

Art. 1 : Est créée, à compter du 1er janvier 2017, une commune nouvelle, en lieu et place des actuelles communes de Argouges, Carnet, La Croix-Avranchin, Montanel, Saint-James, Vergoncey et Villiers-le-Pré (canton de Saint-Hilaire-du-Harcouët, arrondissement d'Avranches).

Art. 2 : La commune nouvelle prend le nom de «Saint-James». Son chef-lieu est fixé 21 rue de la Libération à 50240 SAINT-JAMES.

Art. 3 : Les chiffres de la population de la commune nouvelle s'établissent à 5041 habitants pour la population municipale et à 5158 habitants pour la population totale (chiffres en vigueur au 1er janvier 2016- source INSEE).

Art. 4 : La commune nouvelle sera administrée, jusqu'au prochain renouvellement des conseils municipaux, par un conseil municipal constitué dans les conditions fixées par l'article L.2113-7-I-1° du code général des collectivités territoriales comprenant l'ensemble des membres des conseils municipaux des communes de Argouges, Carnet, La Croix-Avranchin, Montanel, Saint-James, Vergoncey et Villiers-le-Pré, pris dans l'ordre du tableau. Le conseil municipal élira, lors de sa première séance, le maire et les adjoints de la nouvelle commune.

Art. 5 : La création de la commune nouvelle entraîne sa substitution dans toutes les délibérations et tous les actes pris par les communes de Argouges, Carnet, La Croix-Avranchin, Montanel, Saint-James, Vergoncey et Villiers-le-Pré. Les contrats sont exécutés dans les conditions antérieures jusqu'à leur échéance, sauf accord contraire entre les parties. Les cocontractants sont informés de la substitution de personne morale par la commune nouvelle.

Les biens et droits des anciennes communes sont dévolus à la commune nouvelle dès la création de celle-ci.

La commune nouvelle, dont le périmètre est identique à celui du syndicat intercommunal des écoles de Vergoncey-La Croix-Avranchin, dans lequel étaient associées les communes de Vergoncey et La Croix-Avranchin, est substituée à ce syndicat intercommunal qui, en application des articles L5212-33 du code général des collectivités territoriales, est de plein droit dissous et ses actifs et passifs dévolus à la commune nouvelle.

La commune nouvelle se trouve substituée aux communes de Argouges, Carnet, La Croix-Avranchin, Montanel, Saint-James, Vergoncey et Villiers-le-Pré dans les établissements publics de coopération intercommunale, syndicats et syndicats mixtes suivants dont les communes étaient membres : Communauté de communes de Saint-James ; Syndicat Départemental d'énergies de la Manche ; Syndicat Départemental de l'eau de la Manche ; Syndicat Mixte Couesnon-Aval ;

Ni les attributions, ni le périmètre dans lesquels ces établissements publics de coopération intercommunale et syndicats mixtes exercent leurs compétences ne sont modifiés.

Art. 6 : Outre son budget principal seront créés au sein de la commune nouvelle, les budgets suivants : un budget rattaché CCAS ; un budget assainissement doté de l'autonomie financière (Argouges, La Croix-Avranchin, Montanel, Saint-James et Vergoncey) ; un budget « lotissements Les Genetets » (Carnet) ; un budget « lotissement « Les Pommiers » (La Croix-Avranchin) ; un budget « lotissement « Le Suet » (La Croix-Avranchin) ; un budget « lotissement La Palière » (Saint-James) ; un budget « lotissement Les Orchidées » (Saint-James) ; un budget « Panneaux photovoltaïques » doté de l'autonomie financière (Carnet) ; un budget « Caisse des Ecoles » doté de l'autonomie financière (Saint-James) ; Les budgets rattachés des CCAS des anciennes communes de Argouges, Carnet, La Croix-Avranchin, Saint-James, Vergoncey et Villiers-le-Pré seront dissous et intégrés dans le budget rattaché du CCAS de la commune nouvelle.

Art. 7 : Le comptable assignataire de la commune nouvelle est le responsable de la trésorerie de Saint-James.

Art. 8 : Les personnels en fonction dans les anciennes communes de Argouges, Carnet, La Croix-Avranchin, Montanel, Saint-James, Vergoncey et Villiers-le-Pré relèvent de la commune nouvelle dans les mêmes conditions de statuts et d'emploi.

Art. 9 : Sept communes déléguées reprenant le nom et les limites territoriales de Argouges, Carnet, La Croix-Avranchin, Montanel, Saint-James, Vergoncey et Villiers-le-Pré sont instituées au sein de la commune nouvelle à compter du 1er janvier 2017.

La création de cette commune déléguée entraîne de plein droit :

1° L'institution d'un maire délégué élu par le conseil municipal de la commune nouvelle parmi ses membres. Toutefois, jusqu'au prochain renouvellement du conseil municipal, le maire de l'ancienne commune en fonction au moment de la création de la commune nouvelle devient de droit maire-délégué.

2) La création d'une annexe de la mairie dans laquelle sont établis les actes de l'état civil concernant les habitants de la commune déléguée.

Le conseil municipal de la commune nouvelle peut décider à la majorité des deux-tiers de ses membres, la création d'un conseil de la commune déléguée, composé d'un maire délégué et de conseillers communaux, dont il fixe le nombre, désignés par le conseil municipal parmi ses membres.

Le conseil municipal peut également désigner, parmi les conseillers communaux, un ou plusieurs adjoints au maire délégué, dans la limite de 30 % du nombre total des conseillers municipaux de la commune déléguée.

Le conseil municipal de la commune nouvelle peut décider la suppression de la commune déléguée dans un délai qu'elle détermine.

Art. 10 : Mesures transitoires : les anciens maires conservent, jusqu'à l'élection du maire et des adjoints de la commune nouvelle, leur qualité d'officier d'état civil et la faculté d'exercer les actes de gestion courante relevant de l'ensemble de leurs prérogatives antérieures, sur les ressorts territoriaux des anciennes communes.

Art. 11 : Le présent arrêté peut être déféré devant la juridiction administrative (tribunal administratif de Caen) dans le délai de deux mois suivant sa publication.

Signé : le préfet : Jacques WITKOWSKI

Arrêté n° 125 du 8 juillet 2016 portant création de la commune nouvelle de JUVIGNY LES VALLEES

Considérant que la volonté des communes de Bellefontaine, Chasseguey, Chérencé-le-Roussel, Juvigny-le-Tertre, La Bazoge, Le Mesnil-Rainfray et Le Mesnil-Tove de créer une commune nouvelle s'est exprimée dans des termes identiques ;

Considérant que les communes de Bellefontaine, Chasseguey, Chérencé-le-Roussel, Juvigny-le-Tertre, La Bazoge, Le Mesnil-Rainfray et Le Mesnil-Tove sont contiguës et relèvent du même canton ;

Considérant que les conditions fixées par le code général des collectivités territoriales pour la création d'une commune nouvelle sont réunies ;

Art. 1 : Est créée, à compter du 1er janvier 2017, une commune nouvelle, en lieu et place des actuelles communes de Bellefontaine, Chasseguey, Chérencé-le-Roussel, Juvigny-le-Tertre, La Bazoge, Le Mesnil-Rainfray et Le Mesnil-Tove (canton d'Isigny-le-Buat, arrondissement d'Avranches).

Art. 2 : La commune nouvelle prend le nom de « JUVIGNY LES VALLEES ». Son chef-lieu est fixé 41 rue des écoles à 50520 JUVIGNY LE TERTRE.

Art. 3 : Les chiffres de la population de la commune nouvelle s'établissent à 1742 habitants pour la population municipale et à 1781 habitants pour la population totale (chiffres en vigueur au 1er janvier 2016- source INSEE).

Art. 4 : La commune nouvelle sera administrée, jusqu'au prochain renouvellement des conseils municipaux, par un conseil municipal constitué dans les conditions fixées par l'article L.2113-7-I-1° du code général des collectivités territoriales comprenant l'ensemble des membres des conseils municipaux des communes de Bellefontaine, Chasseguey, Chérencé-le-Roussel, Juvigny-le-Tertre, La Bazoge, Le Mesnil-Rainfray et Le Mesnil-Tove, pris dans l'ordre du tableau. Le conseil municipal élira, lors de sa première séance, le maire et les adjoints de la nouvelle commune.

Art. 5 : La création de la commune nouvelle entraîne sa substitution dans toutes les délibérations et tous les actes pris par les communes de Bellefontaine, Chasseguey, Chérencé-le-Roussel, Juvigny-le-Tertre, La Bazoge, Le Mesnil-Rainfray et Le Mesnil-Tove. Les contrats sont exécutés dans les conditions antérieures jusqu'à leur échéance, sauf accord contraire entre les parties. Les cocontractants sont informés de la substitution de personne morale par la commune nouvelle.

Les biens et droits des anciennes communes sont dévolus à la commune nouvelle dès la création de celle-ci.

La commune nouvelle se trouve substituée aux communes de Bellefontaine, Chasseguey, Chérencé-le-Roussel, Juvigny-le-Tertre, La Bazoge, Le Mesnil-Rainfray et Le Mesnil-Tove dans les établissements publics de coopération intercommunale, syndicats et syndicats mixtes suivants dont les communes étaient membres : Communauté de communes du Val de Sée ; Syndicat Départemental de l'eau de la Manche ; Syndicat Mixte Manche Numérique ; Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Juvigny-le-Tertre ; Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Syndicat scolaire du Tertre

Ni les attributions, ni le périmètre dans lesquels ces établissements publics de coopération intercommunale et syndicats mixtes exercent leurs compétences ne sont modifiés.

Art. 6 : Outre son budget principal seront créés au sein de la commune nouvelle, les budgets suivants : un budget rattaché CCAS ; un budget eau doté de l'autonomie financière (Chérencé-le-Roussel) ; un budget « lotissement des Lilas » (Chérencé-le-Roussel) ; un budget « lotissement Le côteau du Tertre » (Juvigny-le-Tertre) ; un budget « lotissement Allée des Tilleuls » (Le Mesnil-Tove) ; un budget « lotissement Allée des Merisiers » (Le Mesnil-Tove) ; un budget « régie électricité » (Bellefontaine) fusionné avec le budget « régie d'énergie renouvelable » (Le Mesnil-Rainfray) doté de l'autonomie financière ; un budget « station service » doté de l'autonomie financière (Juvigny-le-Tertre).

Les budgets rattachés des CCAS des anciennes communes de Bellefontaine, Chérencé-le-Roussel, Juvigny-le-Tertre, La Bazoge, Le Mesnil-Rainfray et Le Mesnil-Tove seront dissous et intégrés dans le budget rattaché du CCAS de la commune nouvelle.

Art. 7 : Le comptable assignataire de la commune nouvelle est le responsable de la trésorerie de Mortain.

Art. 8 : Les personnels en fonction dans les anciennes communes de Bellefontaine, Chasseguey, Chérencé-le-Roussel, Juvigny-le-Tertre, La Bazoge, Le Mesnil-Rainfray et Le Mesnil-Tove relèvent de la commune nouvelle dans les mêmes conditions de statuts et d'emploi.

Art. 9 : Sept communes déléguées reprenant le nom et les limites territoriales de Bellefontaine, Chasseguey, Chérencé-le-Roussel, Juvigny-le-Tertre, La Bazoge, Le Mesnil-Rainfray et Le Mesnil-Tove sont instituées au sein de la commune nouvelle à compter du 1er janvier 2017.

La création de cette commune déléguée entraîne de plein droit :

1° L'institution d'un maire délégué élu par le conseil municipal de la commune nouvelle parmi ses membres. Toutefois, jusqu'au prochain renouvellement du conseil municipal, le maire de l'ancienne commune en fonction au moment de la création de la commune nouvelle devient de droit maire-délégué.

2) La création d'une annexe de la mairie dans laquelle sont établis les actes de l'état civil concernant les habitants de la commune déléguée.

Le conseil municipal de la commune nouvelle peut décider à la majorité des deux-tiers de ses membres, la création d'un conseil de la commune déléguée, composé d'un maire délégué et de conseillers communaux, dont il fixe le nombre, désignés par le conseil municipal parmi ses membres.

Le conseil municipal peut également désigner, parmi les conseillers communaux, un ou plusieurs adjoints au maire délégué, dans la limite de 30 % du nombre total des conseillers municipaux de la commune déléguée.

Le conseil municipal de la commune nouvelle peut décider la suppression de la commune déléguée dans un délai qu'elle détermine.

Art. 10 : Mesures transitoires : le maire de la commune historique de Juvigny-le-Tertre conserve, jusqu'à l'élection du maire et des adjoints de la commune nouvelle, sa qualité d'officier d'état civil et la faculté d'exercer les actes de gestion courante relevant de l'ensemble de ses prérogatives antérieures, sur les ressorts territoriaux de toutes les anciennes communes.

Art. 11 : Le présent arrêté peut être déféré devant la juridiction administrative (tribunal administratif de Caen) dans le délai de deux mois suivant sa publication.

Signé : le préfet : Jacques WITKOWSKI



Arrêté n°16-129 du 22 juillet 2016 modifiant l'arrêté préfectoral du 8 juillet 2016 portant création d'une commune nouvelle – JUVIGNY LES VALLEES

Art. 1 : L'article 6 de l'arrêté préfectoral n°16-125 du 8 juillet 2016 est modifié comme suit : les mentions « un budget « lotissement Allée des Tilleuls » (Le Mesnil-Tove) et un budget « lotissement Allée des Merisiers » (Le Mesnil-Tove) » sont remplacées par « un budget «lotissement communal » (Le Mesnil-Tove) ».



SOUS-PREFECTURE DE CHERBOURG

Arrêté du 4 juillet 2016 portant création de la commune nouvelle de PICAUVILLE

Art. 1 : Est créée, à compter du 1er janvier 2017, une commune nouvelle, en lieu et place des actuelles communes des Moitiers-en-Bauptois et de Picauville (cantons de Bricquebec et de Carentan, arrondissement de Cherbourg).

Art. 2 : La commune nouvelle prend le nom de « Picauville ». Son chef-lieu est fixé au chef-lieu de l'ancienne commune de Picauville : 30 rue d'Utah Beach 50360 Picauville.

Art. 3 : Les chiffres de la population de la commune nouvelle s'établissent à 3401 habitants pour la population municipale et à 3463 habitants pour la population totale (chiffres en vigueur au 1er janvier 2016 – source INSEE).

Art. 4 : La commune nouvelle sera administrée, jusqu'au prochain renouvellement des conseils municipaux, par un conseil municipal constitué dans les conditions fixées par l'article L2113-7-I-1° du code général des collectivités territoriales comprenant l'ensemble des membres des conseils municipaux des communes historiques des Moitiers-en-Bauptois et de Picauville.

Le conseil municipal élira, lors de sa première séance, le maire et les adjoints de la nouvelle commune.

Art. 5 : La création de la commune nouvelle entraîne sa substitution dans toutes les délibérations et tous les actes pris par les communes des Moitiers-en-Bauptois et de Picauville. Les contrats sont exécutés dans les conditions antérieures jusqu'à leur échéance, sauf accord contraire entre les parties. Les cocontractants sont informés de la substitution de personne morale par la commune nouvelle.

Les biens et droits des anciennes communes sont dévolus à la commune nouvelle dès la création de celle-ci.

La commune nouvelle se trouve substituée aux communes des Moitiers-en-Bauptois et de Picauville dans les établissements publics de coopération intercommunale et syndicats mixtes suivants, dont les communes étaient membres : Communauté de communes de la Baie du Cotentin ; Syndicat intercommunal d'AEP du Bauptois ; Syndicat intercommunal d'AEP de Sainte-Mère-Eglise ; Syndicat départemental d'énergies

de la Manche ; Syndicat mixte Manche Numérique ; Syndicat mixte du parc naturel régional des marais du Cotentin et de Bessin ; Syndicat mixte intercommunal scolaire du canton de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Ni les attributions, ni le périmètre dans lesquels ces établissements publics de coopération intercommunale et syndicats mixtes exercent leurs compétences ne sont modifiés.

Art. 6 : Outre son budget principal seront créés, au sein de la commune nouvelle, les budgets suivants : un budget annexe « Assainissement », doté de l'autonomie financière, dont la commune fondatrice est Picauville ; un budget annexe « Maison médicale » dont la commune fondatrice est Picauville ; un budget annexe « Biens Girard » dont la commune fondatrice est Amfreville ; un budget CCAS, doté de l'autonomie financière, sera créé par délibération du conseil municipal de la commune nouvelle de Picauville.

L'ancien budget doté de l'autonomie financière du CCAS de Picauville sera dissous et intégré dans le budget doté de l'autonomie financière du CCAS de la commune nouvelle de Picauville.

Art. 7 : Le comptable assignataire de la commune nouvelle est le responsable du centre des finances publiques de Sainte-Mère-Eglise.

Art. 8 : Les personnels en fonction dans les anciennes communes des Moitiers-en-Bauptois et Picauville relèvent de la commune nouvelle dans les mêmes conditions de statut et d'emploi.

Art. 9 : les communes déléguées d'Amfreville, Cretteville, Gourbesville, Houtteville, Picauville et Vindefontaine instituées par l'arrêté préfectoral du 23 décembre 2015 sont maintenues. Une commune déléguée reprenant le nom et les limites territoriales de l'ancienne commune des Moitiers-en-Bauptois est instituée au sein de la commune nouvelle à compter du 1er janvier 2017

La création des communes déléguées entraîne de plein droit pour chacune d'entre elles :

1° L'institution d'un maire délégué élu par le conseil municipal de la commune nouvelle parmi ses membres; toutefois, jusqu'au prochain renouvellement du conseil municipal, le maire de l'ancienne commune en fonction au moment de la création de la commune nouvelle devient de droit maire délégué.

2° La création d'une annexe de la mairie dans laquelle sont établis les actes de l'état civil concernant les habitants de la commune déléguée.

Le conseil municipal de la commune nouvelle peut décider, à la majorité des deux tiers de ses membres, la création dans une ou plusieurs communes déléguées d'un conseil de la commune déléguée, composé d'un maire délégué et de conseillers communaux, dont il fixe le nombre, désignés par le conseil municipal parmi ses membres. Le conseil municipal peut également désigner, parmi les conseillers communaux, un ou plusieurs adjoints au maire délégué, dans la limite de 30 % du nombre total des conseillers communaux.

Le conseil municipal de la commune nouvelle peut décider la suppression des communes déléguées dans un délai qu'il détermine.

Art. 10 : Jusqu'à l'élection du maire et des adjoints de la commune nouvelle, les maires des communes historiques sont responsables des mesures conservatoires et urgentes relevant de l'ensemble de leurs prérogatives antérieures, sur les ressorts territoriaux des anciennes communes.

Art. 11 : Le présent arrêté peut être déféré devant la juridiction administrative (tribunal administratif de Caen) dans le délai de deux mois suivant sa publication.

Signé : le préfet : Jacques WITKOWSKI



Arrêté préfectoral n° SF/16 -207 du 07 juillet 2016 portant renouvellement d'habilitation dans le domaine funéraire - SARL Etablissement Meslin - ST JEAN DES BAISANTS

Art. 1 : L'établissement principal et siège social de la SARL ETABLISSEMENT MESLIN situé La Crue à Saint-Jean-des-Baisants, commune déléguée de Saint-Jean-d'Elle (50810), exploité par Monsieur Jacky MESLIN en sa qualité de représentant légal et de gestionnaire de l'établissement et par Madame Farah NICOLLE en qualité de responsable d'agence, est habilité, afin d'exercer sur l'ensemble du territoire, l'activité funéraire suivante :

- Transport de corps avant mise en bière (sous-traitance)

Art. 2 : La présente habilitation est délivrée sous le numéro 16.504.01 pour une durée de 1 an, à compter de la date du présent arrêté.

Signé : pour le préfet et par délégation le sous-préfet de Cherbourg : Michel MARQUER



1ERE DIRECTION - LIBERTES PUBLIQUES ET REGLEMENTATION

Arrêté du 22 juillet 2016 portant agrément d'un établissement chargé d'organiser les stages de sensibilisation à la sécurité routière - Sté IDStages

Art. 1 : La société IDStages est autorisée à exploiter, sous le n°R 16 050 0002 0, un établissement chargé d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière, sis « 41 chemin du grand logis – 84120 Mirabeau ».

Art. 2 : Cet agrément est délivré pour une durée de cinq ans à compter de la date du présent arrêté. Sur demande de l'exploitant présentée deux mois avant la date d'expiration de la validité de son agrément, celui ci sera renouvelé si les conditions requises sont remplies.

Art. 3 : L'établissement est habilité à dispenser les stages de sensibilisation à la sécurité routière dans la salle de formation du site suivant : Hôtel Kyriad sis 200, rue de la paix à Cherbourg-en-Cotentin.

Art. 4 : Le présent agrément n'est valable que pour l'exploitation d'un établissement, à titre personnel par son titulaire, sous réserve de l'application des prescriptions de l'arrêté susvisé.

Art. 5 : Pour tout changement d'adresse du local de formation ou toute reprise de ce local par un autre exploitant, une nouvelle demande d'agrément d'exploiter devra être présentée deux mois avant la date du changement ou de la reprise.

Art. 6 : Pour toute transformation ou changement du local de formation, l'exploitant est tenu d'adresser une demande de modification du présent arrêté.

Art. 7 : L'agrément peut être à tout moment suspendu ou retiré selon les conditions fixées par l'arrêté du 26 Juin 2012 susvisé.

Art. 8 : Le présent agrément et toute décision affectant sa validité seront enregistrés dans le registre national de l'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière créée par l'arrêté du 8 janvier 2001 précité. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au service de la préfecture de la Manche.

Signé : pour le préfet et par délégation le sous-préfet de Cherbourg : Michel MARQUER



2EME DIRECTION - COLLECTIVITES TERRITORIALES, AFFAIRES FINANCIERES ET JURIDIQUES

Arrêté préfectoral n° 16-50-IG du 7 juillet 2016 portant modification des statuts du syndicat scolaire ST-ANDRE/ST-GEORGES/ST-PIERRE

Considérant que les conditions de majorité requises par le code général des collectivités territoriales sont réunies ;

Art. 1 : Est autorisée la modification des statuts du syndicat scolaire de St-André/St-Georges/St-Pierre, et notamment les articles 1, 5, 6 et 8.

Art. 2 : Les articles 1, 5, 6 et 8 des statuts sont dorénavant rédigés ainsi :

Article 1 : En application des articles L 5212-1 à L 5212-5 du CGCT, le syndicat scolaire, créé par l'arrêté préfectoral du 25/07/1990 et modifié par l'arrêté préfectoral du 25/05/1992 pour les communes de Saint-André-de-L'épine et Saint-Georges-d'elle, est élargi à la commune de Saint-Pierre-de-Semilly à compter du 01/09/2015. Il prend la dénomination de syndicat scolaire de St-André/St-Georges/St-Pierre.

Article 5: La contribution de chacune des trois communes aux dépenses du syndicat scolaire (prévues à l'article L 5212-9 du CGCT se fera au prorata du nombre d'habitants à hauteur de 50 % et du nombre d'élèves, inscrits dans le RPI au 1er janvier de l'année civile de référence du budget, à hauteur de 50 %, au terme d'une période de lissage de 3 ans.

Ledit lissage se fera sur les budgets 2016,2017 et 2018 : en 2016 : 80 % au nombre d'habitants et 20 % au nombre d'élèves ; en 2017 : 60 % au nombre d'habitants et 40 % au nombre d'élèves ; en 2018 : 50 % au nombre d'habitants et 50 % au nombre d'élèves.

Article 6 : Le syndicat est administré par un comité de délégués élus par les communes associées en application de l'article L 5212-7 du CGCT, à raison d'au moins trois délégués par commune, chaque commune étant représentée par un même nombre de délégués. Des délégués suppléants désignés dans chaque commune peuvent siéger avec voix délibérative en lieu et place des titulaires en cas d'empêchement de ceux-ci.

Article 8 : Le receveur du syndicat est le chef de centre de la perception de Saint-Lô."

Art. 3 : Les statuts actualisés figurent en annexe du présent arrêté.

Art. 4 : Le présent arrêté peut être déféré devant la juridiction administrative (tribunal administratif de Caen) dans le délai de deux mois suivant sa publication.

Les annexes sont consultables à la préfecture de la Manche.

Signé : Pour le préfet, la secrétaire générale : Cécile DINDAR



Arrêté préfectoral n° 16-55-IG du 21 juillet 2016 modifiant l'annexe 2 des statuts du SDEM relative à la liste des adhérents à la compétence optionnelle "éclairage public" et autorisant l'adhésion de nouvelles communes à cette compétence optionnelle

Considérant que l'article 3.2.1 des statuts du SDEM prévoit que ce dernier exerce en lieu et place des membres qui en font la demande, la compétence suivante :

- Maîtrise d'ouvrage de tous les investissements sur les installations d'éclairage public et notamment les extensions, renforcements, renouvellements, rénovations, mises en conformité et améliorations diverses et réalisation de toutes les études générales ou spécifiques corrélatives à ces travaux et notamment les diagnostics de performance énergétique et la collecte des certificats d'économies d'énergies ;

- Maintenance, exploitation et fonctionnement des installations d'éclairage public comprenant l'entretien préventif et curatif et l'achat d'électricité.

La notion d'installation d'éclairage public s'entend notamment des installations permettant l'éclairage de la voirie et des espaces publics.

Considérant que l'ensemble des conseils municipaux susvisés ont émis un avis favorable au transfert de la compétence "éclairage public" et que le comité syndical du SDEM a délibéré de manière concordante à ce transfert, conformément à l'article 5.2 de ses statuts ;

Art. 1 : Sont autorisées les adhésions de nouvelles communes à la compétence optionnelle "éclairage public", compétence définie à l'article 3.2.1 des statuts du SDEM.

Art. 2 : L'annexe 2 des statuts du syndicat départemental d'énergies de la Manche (SDEM) relative à la liste des adhérents à la compétence optionnelle "éclairage public" est complétée par l'ajout : des communes de : - Hauteville-sur-mer, Jullouville, La Bazoge, Le Mesnil-Gilbert, Saint-Brice-de-Landelles, Sainte-Mère-Eglise (Sainte-Mère), Hérenquerville (à compter du 1er janvier 2017).

Art. 3 : L'annexe 2 des statuts du SDEM est en conséquence actualisée et annexée au présent arrêté.

Art. 4 : Le présent arrêté peut être déféré devant la juridiction administrative (tribunal administratif de Caen) dans le délai de deux mois suivant sa publication.

Signé : Pour le préfet, et par délégation, le sous-préfet de Cherbourg : Michel MARQUER



Arrêté préfectoral n° 16-54 du 21 juillet 2016 autorisant les adhésions et les retraits de membres au syndicat mixte Manche Numérique au titre de la compétence "informatique de gestion" et la modification de ses statuts

Considérant que les modalités d'adhésion et de retrait de membres et les conditions de modification de statuts du syndicat mixte Manche Numérique sont remplies ;

Art. 1 : Sont autorisées les adhésions des communes nouvelles de Condé-sur-vire, de Moyon-Villages, de Le Parc, de Picauville et de Tessy-Bocage au titre de la compétence "informatique de gestion", au syndicat mixte Manche Numérique.

Art. 2 : Sont autorisés les retraits du syndicat mixte du SPANC du Bocage, des communes de Lingéard, Notre-Dame-de-Livoye et Carentan-Les-Marais (pour les communes déléguées d'Angoville-au-Plain, Houesville et Saint-Côme-du-Mont) au titre de la compétence "informatique de gestion", du syndicat mixte Manche Numérique.

Art. 3 : Est autorisée la modification des statuts et notamment l'article 9-3 des statuts qui est complété par l'alinéa suivant :

"Toutefois il peut être procédé à de nouvelles élections, conformément à l'article 9-1-4 des présents statuts dès que le nombre de suppléants est diminué d'au moins deux tiers, soit qu'il n'en reste plus que cinq (5) sur quinze (15)."

Art. 4 : L'annexe 1 des statuts actualisée relative à la liste des membres du Syndicat Mixte Manche Numérique ainsi que les statuts actualisés sont joints au présent arrêté.

Art. 5 : Le présent arrêté peut être déféré devant la juridiction administrative (tribunal administratif de Caen) dans le délai de deux mois suivant sa publication.

Signé : Pour le préfet, et par délégation, le sous-préfet de Cherbourg : Michel MARQUER



Arrêté n° 2016-34 du 21 juillet 2016 portant création de la commune nouvelle de SAINT-AMAND-VILLAGES

Considérant que la volonté des communes de Saint-Amand et de Placy-Montaigu de créer une commune nouvelle s'est exprimée dans des termes identiques ;

Considérant que les communes de Saint-Amand et de Placy-Montaigu sont contigües et relèvent du même canton ;

Considérant que les conditions fixées par le code général des collectivités territoriales pour la création d'une commune nouvelle sont réunies ;

Art. 1 : Est créée, à compter du 1er janvier 2017, une commune nouvelle, en lieu et place des actuelles communes de Saint-Amand et de Placy-Montaigu (canton de Condé-Sur-Vire, arrondissement de Saint-Lô).

Art. 2 : La commune nouvelle prend le nom de «Saint-Amand-Villages». Son chef-lieu est fixé au chef-lieu de l'ancienne commune de Saint-Amand, 19 rue de la mairie, 50160 Saint-Amand.

Art. 3 : Les chiffres de la population de la commune nouvelle s'établissent à 2590 habitants pour la population municipale et à 2649 habitants pour la population totale (chiffres en vigueur au 1er janvier 2016 -(source INSEE).

Art. 4 : La commune nouvelle sera administrée, jusqu'au prochain renouvellement des conseils municipaux, par un conseil municipal constitué dans les conditions fixées par l'article L2113-7-I-1° du code général des collectivités territoriales comprenant l'ensemble des membres des conseils municipaux des communes historiques de Saint-Amand et de Placy-Montaigu.

Le conseil municipal élira, lors de sa première séance, le maire et les adjoints de la nouvelle commune.

Art. 5 : La création de la commune nouvelle entraîne sa substitution dans toutes les délibérations et tous les actes pris par les communes de Saint-Amand et de Placy-Montaigu. Les contrats sont exécutés dans les conditions antérieures jusqu'à leur échéance, sauf accord contraire entre les parties. Les cocontractants sont informés de la substitution de personne morale par la commune nouvelle.

Les biens et droits des anciennes communes sont dévolus à la commune nouvelle dès la création de celle-ci.

La commune nouvelle se trouve substituée aux communes de Saint-Amand et de Placy-Montaigu dans les établissements publics de coopération intercommunale et syndicats mixtes suivants, dont les communes étaient membres : communauté d'agglomération « Saint-Lô agglomération », syndicat départemental d'énergie de la Manche, syndicat mixte Manche-Numérique

Ni les attributions, ni le périmètre dans lesquels ces établissements publics de coopération intercommunale et syndicats mixtes exercent leurs compétences ne sont modifiés.

Art. 6 : Outre son budget principal seront créés, au sein de la commune nouvelle, les budgets suivants : un budget annexe «lotissement le Parc d'Aubigny» dont la commune fondatrice est Saint-Amand, un budget rattaché CCAS.

Les budgets rattachés des CCAS des anciennes communes de Saint-Amand et de Placy-Montaigu seront dissous et intégrés dans le budget rattaché du CCAS de la commune nouvelle. »

Art. 7 : Le comptable assignataire de la commune nouvelle est le responsable du centre des finances publiques de Torigny-Les-Villes.

Art. 8 : Les personnels en fonction dans les anciennes communes de Saint-Amand et de Placy-Montaigu relèvent de la commune nouvelle dans les mêmes conditions de statut et d'emploi.

Art. 9 : Des communes déléguées reprenant le nom et les limites territoriales des anciennes communes sont instituées au sein de la commune nouvelle à compter du 1er janvier 2017.

La création de ces communes déléguées entraîne de plein droit pour chacune d'entre elles :

1° L'institution d'un maire délégué élu par le conseil municipal de la commune nouvelle parmi ses membres ; toutefois, jusqu'au prochain renouvellement du conseil municipal, le maire de l'ancienne commune en fonction au moment de la création de la commune nouvelle devient de droit maire délégué.

2° La création d'une annexe de la mairie dans laquelle sont établis les actes de l'état civil concernant les habitants de la commune déléguée.

Le conseil municipal de la commune nouvelle peut décider, à la majorité des deux tiers de ses membres, la création dans une ou plusieurs communes déléguées d'un conseil de la commune déléguée, composé d'un maire délégué et de conseillers communaux, dont il fixe le nombre, désignés par le conseil municipal parmi ses membres.

Le conseil municipal peut également désigner, parmi les conseillers communaux, un ou plusieurs adjoints au maire délégué, dans la limite de 30 % du nombre total des conseillers communaux dans le délai de deux mois suivant sa publication.

Art. 10 : mesures transitoires les anciens maires conservent, jusqu'à l'élection du maire et des adjoints de la commune nouvelle, leur qualité d'officier d'état civil et la faculté d'exercer les actes de gestion courante relevant de l'ensemble de leurs prérogatives antérieures, sur les ressorts territoriaux des anciennes communes.

Art. 11 : Le présent arrêté peut être déféré devant la juridiction administrative (tribunal administratif de Caen) dans le délai de deux mois suivant sa publication.

Signé : le préfet : Jacques WITKOWSKI



Arrêté n° 2016-37 du 22 juillet 2016 portant création de la commune nouvelle de CONDE-SUR-VIRE

Considérant que la volonté des communes de Condé-sur-Vire et de Troisgots de créer une commune nouvelle s'est exprimée dans des termes identiques ;

Considérant que les communes de Condé-sur-Vire et de Troisgots sont contigües et relèvent du même canton ;

Considérant que les conditions fixées par le code général des collectivités territoriales pour la création d'une commune nouvelle sont réunies ;

Art. 1 : Est créée, à compter du 1er janvier 2017, une commune nouvelle, en lieu et place des actuelles communes de Condé-sur-Vire et de Troisgots (canton de Condé-Sur-Vire, arrondissement de Saint-Lô).

Art. 2 : La commune nouvelle prend le nom de «Condé-sur-Vire». Son chef-lieu est fixé 2 place Auguste Grandin à Condé-sur-Vire.

Art. 3 : Les chiffres de la population de la commune nouvelle s'établissent à 4088 habitants pour la population municipale et à 4222 habitants pour la population totale (chiffres en vigueur au 1er janvier 2016– source INSEE).

Art. 4 : La commune nouvelle sera administrée, jusqu'au prochain renouvellement des conseils municipaux, par un conseil municipal constitué dans les conditions fixées par l'article L2113-7-I-1° du code général des collectivités territoriales comprenant l'ensemble des membres des conseils municipaux des communes historiques de Condé-sur-Vire et de Troisgots.

Le conseil municipal élira, lors de sa première séance, le maire et les adjoints de la nouvelle commune.

Art. 5 : La création de la commune nouvelle entraîne sa substitution dans toutes les délibérations et tous les actes pris par les communes de Condé-sur-Vire et de Troisgots. Les contrats sont exécutés dans les conditions antérieures jusqu'à leur échéance, sauf accord contraire entre les parties. Les cocontractants sont informés de la substitution de personne morale par la commune nouvelle.

Les biens et droits des anciennes communes sont dévolus à la commune nouvelle dès la création de celle-ci.

La commune nouvelle se trouve substituée aux communes de Condé-sur-Vire et de Troisgots dans les établissements publics de coopération intercommunale et syndicats mixtes suivants, dont les communes étaient membres : communauté d'agglomération « Saint-Lô aggro », syndicat intercommunal scolaire de Mesnil-Raoult, Saint-Romphaire, Troisgots, syndicat départemental d'énergie de la Manche, syndicat mixte Manche-Numérique

Ni les attributions, ni le périmètre dans lesquels ces établissements publics de coopération intercommunale et syndicats mixtes exercent leurs compétences ne sont modifiés.

Art. 6 : Outre son budget principal seront créés, au sein de la commune nouvelle, les budgets suivants : un budget annexe «Condé-Espace» dont la commune fondatrice est Condé-sur-Vire, un budget annexe « lotissement Mesnil-Grimault » dont la commune fondatrice est Condé-sur-Vire, un budget annexe « panneaux photovoltaïques » dont la commune fondatrice est Condé-sur-Vire, un budget Foyer logement « La Mautelière » budget annexe du CCAS doté de l'autonomie financière, dont la commune fondatrice est Condé-sur-Vire, un budget rattaché CCAS doté de l'autonomie financière.

Les budgets rattachés des CCAS des anciennes communes de Condé-sur-Vire et de Troisgots seront dissous et intégrés dans le budget rattaché CCAS (doté de l'autonomie financière) de la commune nouvelle.

Art. 7 : Le comptable assignataire de la commune nouvelle est le responsable du centre des finances publiques de Torigny-Les-Villes.

Art. 8 : Les personnels en fonction dans les anciennes communes de Condé-sur-Vire et de Troisgots relèvent de la commune nouvelle dans les mêmes conditions de statut et d'emploi.

Art. 9 : Des communes déléguées reprenant le nom et les limites territoriales des anciennes communes sont instituées au sein de la commune nouvelle à compter du 1er janvier 2017.

La création de ces communes déléguées entraîne de plein droit pour chacune d'entre elles :

1° L'institution d'un maire délégué élu par le conseil municipal de la commune nouvelle parmi ses membres ; toutefois, jusqu'au prochain renouvellement du conseil municipal, le maire de l'ancienne commune en fonction au moment de la création de la commune nouvelle devient de droit maire délégué.

2° La création d'une annexe de la mairie dans laquelle sont établis les actes de l'état civil concernant les habitants de la commune déléguée.

Le conseil municipal de la commune nouvelle peut décider, à la majorité des deux tiers de ses membres, la création dans une ou plusieurs communes déléguées d'un conseil de la commune déléguée, composé d'un maire délégué et de conseillers communaux, dont il fixe le nombre, désignés par le conseil municipal parmi ses membres.

Le conseil municipal peut également désigner, parmi les conseillers communaux, un ou plusieurs adjoints au maire délégué, dans la limite de 30 % du nombre total des conseillers communaux dans le délai de deux mois suivant sa publication.

Art. 10 : Pendant la période transitoire entre la date de création de la commune nouvelle et l'élection du maire et des adjoints, les mesures conservatoires et urgentes seront prises par le maire de l'ancienne commune de Condé-sur-Vire, et, en cas d'empêchement ou d'absence de celui-ci par le maire de l'ancienne commune de Troisgots.

Art. 11 : Le présent arrêté peut être déféré devant la juridiction administrative (tribunal administratif de Caen) dans le délai de deux mois suivant sa publication.

Signé : le préfet : Jacques WITKOWSKI



Arrêté n° 16-76 du 22 juillet 2016 portant création de la commune nouvelle de CARENTAN LES MARAIS

Considérant que la volonté des communes de Carentan les Marais, Brévands, Saint-Pellerin et Les Veys de créer une commune nouvelle s'est exprimée dans des termes identiques ;

Considérant que les communes de Carentan les Marais, Brévands, Saint-Pellerin et Les Veys sont contigües et relèvent du même canton ;

Considérant que les conditions fixées par le code général des collectivités territoriales pour la création d'une commune nouvelle sont réunies ;

Art. 1 : Est créée, à compter du 1er janvier 2017, une commune nouvelle, en lieu et place des actuelles communes de Carentan les Marais, Brévands, Saint-Pellerin et Les Veys (canton de Carentan, arrondissement de Saint-Lô).

Art. 2 : La commune nouvelle prend le nom de « CARENTAN LES MARAIS ». Son chef-lieu est fixé au chef-lieu de la commune historique de Carentan les Marais - Boulevard de Verdun – Carentan - 50 500 CARENTAN LES MARAIS

Art. 3 : Les chiffres de la population de la commune nouvelle s'établissent à 7 887 habitants pour la population municipale et à 8 464 habitants pour la population totale (chiffres en vigueur au 1er janvier 2016 – source INSEE).

Art. 4 : La commune nouvelle sera administrée, jusqu'au prochain renouvellement des conseils municipaux, par un conseil municipal constitué dans les conditions fixées par l'article L2113-7-I-1° du code général des collectivités territoriales comprenant l'ensemble des membres des conseils municipaux des communes historiques de Carentan les Marais, Brévands, Saint-Pellerin et Les Veys.

Le conseil municipal élira, lors de sa première séance, le maire et les adjoints de la nouvelle commune.

Art. 5 : La création de la commune nouvelle entraîne sa substitution dans toutes les délibérations et tous les actes pris par les communes de Carentan les Marais, Brévands, Saint-Pellerin et Les Veys. Les contrats sont exécutés dans les conditions antérieures jusqu'à leur échéance, sauf accord contraire entre les parties. Les cocontractants sont informés de la substitution de personne morale par la commune nouvelle.

Les biens et droits des anciennes communes sont dévolus à la commune nouvelle dès la création de celle-ci.

La commune nouvelle se trouve substituée aux communes de Carentan les Marais, Brévands, Saint-Pellerin et Les Veys dans les établissements publics de coopération intercommunale et syndicats mixtes suivants, dont les communes étaient membres : CC de la Baie du Cotentin (200042729) - Syndicat Intercommunal d'A.E.P. de Sainte Marie du Mont (255000507), Syndicat Intercommunal d'A.E.P. des Veys (255000531), Syndicat de la Vire et du Saint-Lois (255003550), Syndicat départemental d'énergies de la Manche (255002883), Syndicat mixte de production d'eau potable de l'Isthme du Cotentin (255003543), Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin (255002552), Syndicat mixte Manche numérique (255003592)

Ni les attributions, ni le périmètre dans lesquels ces établissements publics de coopération intercommunale et syndicats mixtes exercent leurs compétences ne sont modifiés.

Art. 6 : Outre son budget principal seront créés, au sein de la commune nouvelle, les budgets suivants : un budget annexe lotissement « nouveau quartier » dont la commune fondatrice est Carentan les Marais, un budget annexe lotissement « Clos Bataille 2 » dont la commune fondatrice est Carentan les Marais, un budget annexe lotissement « Boulevard du Cotentin » dont la commune fondatrice est Carentan les Marais, un budget annexe lotissement « Chemin du passeux » dont la commune fondatrice est Carentan les Marais, un budget annexe lotissement « communal le clos ferage » dont la commune fondatrice est Carentan les Marais, un budget annexe lotissement « zone de mixité de Tripieville » dont la commune fondatrice est Carentan les Marais, un budget annexe du lotissement « M.G. Quentin » dont la commune fondatrice est Saint-Pellerin, un budget annexe du lotissement « Le Haut de Delasse. » dont la commune fondatrice est Les Veys, un budget "service des eaux" doté de l'autonomie financière reprenant le budget annexe de la commune de Carentan les Marais, un budget annexe "assainissement" doté de l'autonomie financière reprenant les budgets annexes "assainissement" des communes historiques de Carentan Les Marais et les Veys, un budget rattaché CCAS doté de l'autonomie financière reprenant les budgets CCAS des communes de Carentan les Marais, Brévands, Saint Pellerin et Les Veys,

Le budget CCAS doté de l'autonomie financière sera créé par délibération du conseil municipal de la commune nouvelle.

Le budget rattaché du CCAS des anciennes communes de Carentan les Marais, Brévands, Saint Pellerin et des Veys seront dissous et intégrés dans le budget rattaché du CCAS doté de l'autonomie financière de la commune nouvelle.

Art. 7 : Le comptable assignataire de la commune nouvelle est le responsable du centre des finances publiques de Carentan.

Art. 8 : Les personnels en fonction dans les anciennes communes de Carentan les Marais, Brévands, Saint-Pellerin et Les Veys relèvent de la commune nouvelle dans les mêmes conditions de statut et d'emploi.

Art. 9 : Des communes déléguées reprenant le nom et les limites territoriales des anciennes communes sont instituées au sein de la commune nouvelle à compter du 1er janvier 2017

La création de ces communes déléguées entraîne de plein droit pour chacune d'entre elles :

1° L'institution d'un maire délégué élu par le conseil municipal de la commune nouvelle parmi ses membres ; toutefois, jusqu'au prochain renouvellement du conseil municipal, le maire de l'ancienne commune en fonction au moment de la création de la commune nouvelle devient de droit maire délégué.

2° La création d'une annexe de la mairie dans laquelle sont établis les actes de l'état civil concernant les habitants de la commune déléguée.

Le conseil municipal de la commune nouvelle peut décider, à la majorité des deux tiers de ses membres, la création dans une ou plusieurs communes déléguées d'un conseil de la commune déléguée, composé d'un maire délégué et de conseillers communaux, dont il fixe le nombre, désignés par le conseil municipal parmi ses membres. Le conseil municipal peut également désigner, parmi les conseillers communaux, un ou plusieurs adjoints au maire délégué, dans la limite de 30 % du nombre total des conseillers communaux.

Le conseil municipal de la commune nouvelle peut décider la suppression des communes déléguées dans un délai qu'il détermine.

Art. 10 : Le maire de Carentan les Marais est chargé des mesures conservatoires et urgente de la commune nouvelle entre la date de la création et l'élection du maire et des adjoints de la commune nouvelle.

Art. 11 : Le présent arrêté peut être déféré devant la juridiction administrative (tribunal administratif de Caen) dans le délai de deux mois suivant sa publication.

Signé : le préfet : Jacques WITKOWSKI



Arrêté n° 16-79 du 22 juillet 2016 portant création de la commune nouvelle de CANISY

Considérant que la volonté des communes de Canisy et de Saint-Ebremond de Bonfossé de créer une commune nouvelle s'est exprimée dans des termes identiques ;

Considérant que les communes de Canisy et de Saint-Ebremond de Bonfossé sont contiguës et relèvent du même canton ;

Considérant que les conditions fixées par le code général des collectivités territoriales pour la création d'une commune nouvelle sont réunies ;

Art. 1 : Est créée, à compter du 1er janvier 2017, une commune nouvelle, en lieu et place des actuelles communes de Canisy et de Saint-Ebremond de Bonfossé (canton de Saint-Lô 2, arrondissement de Saint-Lô).

Art. 2 : La commune nouvelle prend le nom de « CANISY ». Son chef-lieu est fixé au chef-lieu de l'ancienne commune de Canisy : 2, rue Jean Follain – 50750 CANISY

Art. 3 : Les chiffres de la population de la commune nouvelle s'établissent à 1 799 habitants pour la population municipale et à 1 860 habitants pour la population totale (chiffres en vigueur au 1er janvier 2016 – source INSEE).

Art. 4 : La commune nouvelle sera administrée, jusqu'au prochain renouvellement des conseils municipaux, par un conseil municipal constitué dans les conditions fixées par l'article L2113-7-I-1° du code général des collectivités territoriales comprenant l'ensemble des membres des conseils municipaux des communes historiques de Canisy et de Saint-Ebremond de Bonfossé.

Le conseil municipal élira, lors de sa première séance, le maire et les adjoints de la nouvelle commune.

Art. 5 : La création de la commune nouvelle entraîne sa substitution dans toutes les délibérations et tous les actes pris par les communes de Canisy et de Saint-Ebremond de Bonfossé. Les contrats sont exécutés dans les conditions antérieures jusqu'à leur échéance, sauf accord contraire entre les parties. Les cocontractants sont informés de la substitution de personne morale par la commune nouvelle.

Les biens et droits des anciennes communes sont dévolus à la commune nouvelle dès la création de celle-ci.

La commune nouvelle se trouve substituée aux communes de Canisy et de Saint-Ebremond de Bonfossé dans les établissements publics de coopération intercommunale et syndicats mixtes suivants, dont les communes étaient membres : Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Joigne (255002859) ; Syndicat départemental d'énergies de la Manche (255002883) ; Syndicat mixte de distribution d'eau potable de la Chapelle sur Vire (200046373)

Elle sera également substituée aux communes de Canisy et de Saint-Ebremond de Bonfossé au sein de l'établissement public de coopération intercommunale qui sera créé le 1er janvier 2017 par fusion de la communauté de communes de Canisy et de la communauté d'agglomération

Saint-Lô Agglo. Ni les attributions, ni le périmètre dans lesquels ces établissements publics de coopération intercommunale et syndicats mixtes exercent leurs compétences ne seront modifiés.

Art. 6 : Outre son budget principal seront créés, au sein de la commune nouvelle, les budgets suivants :

- un budget annexe « caisse des écoles » dont la commune fondatrice est la commune historique de Canisy
 - un budget annexe « assainissement » doté de l'autonomie financière reprenant les budgets annexes « assainissement » des communes historiques de Canisy et de Saint Ebremond de Bonfossé
 - un budget annexe « CCAS » reprenant les budgets annexes « CCAS » des communes historiques de Canisy et de Saint-Ebremond de Bonfossé
- Les budgets rattachés CCAS des anciennes communes de Canisy et de St Ebremond seront dissous et intégrés dans le budget rattaché du CCAS de la commune nouvelle.

Art. 7 : Le comptable assignataire de la commune nouvelle est le responsable du centre des finances publiques de Saint-Lô.

Art. 8 : Les personnels en fonction dans les anciennes communes de Canisy et de Saint-Ebremond de Bonfossé relèvent de la commune nouvelle dans les mêmes conditions de statut et d'emploi.

Art. 9 : Des communes déléguées reprenant le nom et les limites territoriales des anciennes communes sont instituées au sein de la commune nouvelle à compter du 1er janvier 2017.

La création de ces communes déléguées entraîne de plein droit pour chacune d'entre elles :

1° L'institution d'un maire délégué élu par le conseil municipal de la commune nouvelle parmi ses membres ; toutefois, jusqu'au prochain renouvellement du conseil municipal, le maire de l'ancienne commune en fonction au moment de la création de la commune nouvelle devient de droit maire délégué.

2° La création d'une annexe de la mairie dans laquelle sont établis les actes de l'état civil concernant les habitants de la commune déléguée.

Le conseil municipal de la commune nouvelle peut décider, à la majorité des deux tiers de ses membres, la création dans une ou plusieurs communes déléguées d'un conseil de la commune déléguée, composé d'un maire délégué et de conseillers communaux, dont il fixe le nombre, désignés par le conseil municipal parmi ses membres. Le conseil municipal peut également désigner, parmi les conseillers communaux, un ou plusieurs adjoints au maire délégué, dans la limite de 30 % du nombre total des conseillers communaux.

Le conseil municipal de la commune nouvelle peut décider la suppression des communes déléguées dans un délai qu'il détermine.

Art. 10 : Le maire de Canisy est chargé des mesures conservatoires et urgente de la commune nouvelle entre la date de création et l'élection du maire et des adjoints de la commune nouvelle.

Art. 11 : Le présent arrêté peut être déféré devant la juridiction administrative (tribunal administratif de Caen) dans le délai de deux mois suivant sa publication.

Signé : le préfet : Jacques WITKOWSKI



Arrêté préfectoral n° 16-58 du 27 juillet 2016 portant extension du périmètre et modification des statuts du syndicat de regroupement pédagogique intercommunal d'Airel, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond et Saint-Jean-de-Daye (VIRIDOVIX)

Considérant que les conditions de majorité requises par le code général des collectivités territoriales sont réunies ;

Art. 1 : Est autorisée l'adhésion des communes de Le Mesnil Vénéron et Le Désert au syndicat de regroupement pédagogique intercommunal VIRIDOVIX.

Art. 2 : Sont modifiés les articles 1, 2, 5, 6, 10 et 11 des statuts du syndicat qui sont dorénavant rédigés ainsi :

"Article 1 : En application des articles L 163-1 et suivants, L 251-1 et suivants, R 163 et suivants du Code des Communes, il est formé entre les Communes d'AIREL, LE DEZERT, LE MESNIL VENERON, MONTMARTIN EN GRAIGNES, ST FROMOND et ST JEAN DE DAYE, un Syndicat de Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Article 2 : Dans l'optique des orientations de principe définies par les Conseils Municipaux des six communes dans leurs séances respectives des 1er mars 1990, 15 janvier 2016, 26 janvier 2016, 26 juin 1998, 8 février 1990 et 30 mars 1990, ce syndicat a pour objet la gestion des affaires scolaires ; l'organisation du transport et d'activités péri et extra scolaires, par exemple : garderie, sorties pédagogiques, animations ; la restauration des élèves.

Le Syndicat organisera l'harmonisation des prix des repas et le recouvrement des sommes dues ; le financement des fournitures scolaires, consommables, produits d'entretien ; la réalisation d'investissement dans du matériel nécessaire à son fonctionnement (aide au secrétariat) et dans du matériel à vocation pédagogique.

Le Syndicat recrute en concertation avec les communes, gère et rémunère le personnel suivant : les responsables des garderies, les ATSEM, les agents d'entretien des locaux (femmes de ménage), les agents de surveillance des interclasses, des transports, des attentes de car, la secrétaire, les agents de cantine.

D'une manière générale, le syndicat participe à toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement du RPI à l'exclusion de : la construction, l'entretien des bâtiments, les frais d'assurances des bâtiments communaux et des frais afférents à ces bâtiments tel que l'eau, le gaz, l'électricité, le chauffage et toutes installations fixes multimédias (prises téléphone, informatique et télévision).

Article 5 : Chaque commune est représentée au conseil syndical par 2 délégués et 2 suppléants dont au moins 2 élus. Si le directeur d'école, un parent d'élève élu au conseil d'école, le (ou les) présidents d'association de parents d'élèves n'étaient pas choisis, ils seraient obligatoirement invités à titre consultatif.

Article 6 : Le bureau est composé à raison d'un représentant par commune : d'un Président, de cinq Vice-Présidents.

Leur mandat suit celui des conseillers municipaux. Le Comité élira en son sein des commissions chargées des différentes fonctions du Syndicat : ramassage, fournitures, cantine.

Article 10 : La contribution des six communes faisant partie intégrante du Syndicat sera calculée en fonction du nombre d'habitants (population municipale du recensement) et du nombre d'enfants scolarisés au SRPI au 1er janvier. Cette contribution est proratisée au nombre de mois de présence au sein du SRPI.

La contribution des communes associées visée par l'article 8 sera le coût de scolarité par enfant x le nombre d'enfants.

Article 11 : Le Receveur du Syndicat sera le Trésorier de St Lô-Canisy."

Art. 3 : Les statuts actualisés figurent en annexe du présent arrêté.

Art. 4 : Le présent arrêté peut être déféré devant la juridiction administrative (tribunal administratif de Caen) dans le délai de deux mois suivant sa publication.

Signé : Pour le préfet, et par délégation, le sous-préfet de Cherbourg : Michel MARQUER



3EME DIRECTION - ACTION ECONOMIQUE ET COORDINATION DEPARTEMENTALE

Décision du 30 juin 2016 délivrant le titre de maître restaurateur à M. THULLIER - Auberge « Le John Steele » à STE-MERE-EGLISE

Art. 1 : Le titre de maître-restaurateur est délivré à Monsieur Guillaume THUILLIER exploitant l'auberge « Le John Steele » sis 4 rue du Cap de Laine à Sainte-Mère-Eglise (50480).

Art. 2 : Ce titre est délivré pour une durée de quatre ans à compter de la date de la présente décision.

Art. 3 : Le bénéficiaire pourra solliciter le renouvellement du titre de maître restaurateur selon la même procédure au moins deux mois avant expiration de la période de 4 ans mentionnée à l'article 2.

Signé : Pour le préfet, la secrétaire générale : Cécile DINDAR



Arrêté inter-préfectoral n° 16-11 du 27 et 16 juin 2016 (Manche-Calvados) portant mise à jour de l'arrêté inter-préfectoral n° 07-312 du 2 avril 2007 définissant le périmètre d'élaboration du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de LA VIRE

Considérant qu'il convient de tenir compte des fusions de communes intervenues dans le département de la Manche et du Calvados dans le cadre de la réforme territoriale et de modifier en conséquence la liste des communes mentionnées à l'article 1er de l'arrêté inter-préfectoral n° 07-312 du 2 avril 2007 susvisé, dont le territoire est totalement ou partiellement concerné par le périmètre du SAGE de la Vire ainsi que la carte annexée ;

Considérant que lesdites modifications sont d'ordre administratif et qu'elles sont sans effet sur la délimitation du périmètre du SAGE de la Vire ;

Art. 1 : l'article 1 de l'arrêté inter-préfectoral n° 07-312 du 2 avril 2007 est modifié comme suit : « ARTICLE 1er : Le périmètre du SAGE de la Vire dont le plan est annexé au présent arrêté comprend tout ou partie des communes de :

Département du CALVADOS	
BEAUMESNIL	MESNIL-CLINCHAMPS
BREMOY	MONTFIQUET
CAMPAGNOLLES	NEUILLY-LA-FORET
CARTIGNY-L'EPINAY	OSMANVILLE
CHAMP-DU-BOULT	PONT-BELLANGER
COURSON	PONT-FARCY
GEFOSSE-FONTENAY	SAINTE-MARGUERITE-D'ELLE
ISIGNY-SUR-MER	SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU
LA FOLIE	SAINT-MANVIEU-BOCAGE
LANDELLES-ET-COUPIGNY	SAINT-MARCOUF
LE MESNIL-AUZOUF	SAINT-SEVER-CALVADOS
LE MESNIL-BENOIST	SEPT-FRERES
LE MESNIL-CAUSSOIS	SOULEUVRE-EN-BOCAGE
LE MESNIL-ROBERT	VALDALLIERE
LISON	VIRE NORMANDIE
LITTEAU	
Département de la MANCHE	
AGNEAUX	MORIGNY
AIREL	MOYON VILLAGES
BAUDRE	PONT HEBERT
BEAUCOUDRAY	QUIBOU
BERIGNY	RAMPAN
BESLON	SAINTE SUZANNE SUR VIRE
BEUVRIGNY	SAINT AMAND
BOURGVALLEES	SAINT ANDRE DE L'EPINE
BREVANDS	SAINT CLAIR SUR ELLE
CANISY	SAINT EBREMOND DE BONFOSSE
CARANTILLY	SAINT FROMOND
CATZ	SAINT GEORGES D'ELLE
CAVIGNY	SAINT GEORGES DE MONTCOCQ
CERISY LA FORET	SAINT GERMAIN D'ELLE
CERISY LA SALLE	SAINT GILLES
CHAULIEU	SAINT JEAN DE DAYE
CONDE-SUR-VIRE	SAINT JEAN D'ELLE
COUVAINS	SAINT JEAN DE SAVIGNY
DANGY	SAINT LO
DOMJEAN	SAINT LOUET SUR VIRE
FOURNEAUX	SAINT MARTIN DE BONFOSSE
GATHEMO	SAINT MICHEL DE MONTJOIE
GOUVETS	SAINT PELLERIN
LA BARRE DE SEMILLY	SAINT PIERRE DE SEMILLY
LA LUZERNE	SAINT VIGOR DES MONTS
LA MEAUFFE	SOULLES
LAMBERVILLE	SOURDEVAL
LE MESNIL HERMAN	TESSY BOGAGE
LE MESNIL ROUXELIN	THEREVAL
LES VEYS	TORIGNY-LES-VILLES
MONTABOT	TROISGOTS
MONTBRAY	VILLEBAUDON
MONTMARTIN EN GRAIGNES	VILLIERS FOSSARD
MOON SUR ELLE	

Art. 2 : le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures de la Manche et du Calvados et mis en ligne sur les sites Internet des préfectures de la Manche et du Calvados. Il sera également consultable sur le site Internet www.gesteau.eaufrance.fr

Le plan annexé est consultable en préfecture de la Manche et du Calvados

Signé : le préfet de la Manche: Jacques WITKOWSKI

Le préfet du Calvados : Laurent FISCUS



Arrêté n° 16-290-GH du 1^{er} juillet 2016 portant mise en demeure de procéder à la mise en conformité de l'exploitation agricole au regard de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement - E.A.R.L. de la Moutonne à VAUDRIMESNIL

Considérant que lors des visites du 3 juin 2015 et 8 juin 2016, les inspecteurs de l'environnement en charge des installations classées ont constaté que :

- l'exploitation agricole de l'E.A.R.L. de la Moutonne ne dispose pas d'ouvrages de collecte et de stockage des effluents tels que définis par l'arrêté ministériel du 27 décembre 2013 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration sous les rubriques n° 2101-1, 2101-2, 2101-3, 2102 et 2111 ;
- les effluents produits par l'exploitation, lixiviats et purins issus de la fumière non couverte et des aires d'exercice découvertes, ainsi que les eaux brunes, blanches et vertes, rejoignent le milieu naturel ;
- la fumière non couverte existante ne bénéficie pas d'un mur périphérique permettant de garantir son étanchéité ;

Considérant que ces constats constituent un manquement aux dispositions du code l'environnement ainsi qu'à l'arrêté susvisé ;

Considérant l'absence de réponse de l'exploitant suite à la transmission du courrier en date du 8 juin 2016 ;

Art. 1 : L'E.A.R.L. de la Moutonne sise « la Moutonne » à Vaudrimesnil, est mise en demeure de réaliser des aménagements conformes à la réglementation et visant à stopper les écoulements en provenance de la fumière, des aires d'exercice et de la salle de traite, avant le 31 octobre 2016.

Art. 2 : Faute par l'E.A.R.L. de la Moutonne de se conformer aux dispositions du présent arrêté, indépendamment des sanctions pénales encourues, il sera fait application des sanctions administratives prévues à l'article L.171-8 du code de l'environnement relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Art. 3 : La présente décision ne peut être déférée qu'au Tribunal Administratif. Le délai de recours est de deux mois pour l'exploitant. Ce délai commence à courir du jour où la présente décision a été notifiée.

Art. 4 : Le présent arrêté sera publié sur le site internet des services de l'Etat dans la Manche www.manche.gouv.fr/Publications/Annonces-avis ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Manche.

Il sera affiché en mairie par les soins du maire de Vaudrimesnil pendant un mois au minimum.

Signé : La secrétaire générale : Cécile DINDAR



Arrêté préfectoral n° 16-188 du 6 juillet 2016 portant autorisation de pénétrer dans les propriétés privées situées sur le territoire des communes de Granville, St-aubin des Préaux, St-Pair sur Mer, St-Pierre Langers, St-Planchers et Yquelon pour réaliser des levés topographiques dans le cadre des études pour le contournement de Saint-Pair sur Mer sur la RD 973

Art. 1 : Les agents du conseil départemental ainsi que leurs prestataires et leurs préposés sont autorisés, sous réserve des droits des tiers, à pénétrer dans les propriétés privées sur le territoire des communes de :

Granville – parcelles cadastrées AM, AN, AO, BT, BV, BW, BX,	Saint-Aubin des Préaux – parcelles cadastrées ZH, ZI, ZK,
Saint-Pair sur Mer – parcelles cadastrées AP, ZA, ZB, ZC, ZE, ZH, ZK, ZN,	Saint-Pierre Langers – parcelles cadastrées B1, C1, D1, D2,
Saint-Planchers – parcelles cadastrées AB, C1, C3	et Yquelon – parcelle cadastrée AH

pour réaliser des levés topographiques et des études d'inventaires dans le cadre de l'étude de contournement de Saint-Pair sur Mer sur la RD 973.

Art. 2 : Les missions prévues à l'article 1 ne pourront commencer que dix jours après affichage du présent arrêté aux mairies de Granville, Saint-Aubin des Préaux, Saint-Pair sur Mer, Saint-Pierre Langers, Saint-Planchers et Yquelon.

En outre, l'introduction des agents visés à l'article 1er ne pourra avoir lieu dans les propriétés closes qu'après accomplissement des formalités prescrites par l'article 1er de la loi du 29 décembre 1892 :

« L'introduction des agents de l'administration ou des particuliers à qui elle délègue ses droits, ne peut être autorisée à l'intérieur des maisons d'habitations ; dans les autres propriétés closes, elle ne peut avoir lieu que cinq jours après notification au propriétaire, ou, en son absence, au gardien de la propriété.

A défaut de gardien connu demeurant dans la commune, le délai ne court qu'à partir de la notification au propriétaire faite en la mairie ; ce délai expiré, si personne ne se présente pour permettre l'accès, lesdits agents ou particuliers peuvent entrer avec l'assistance du juge du tribunal d'instance.

Il ne peut être abattu d'arbres fruitiers, d'ornement ou de haute futaie, avant qu'un accord amiable ne soit établi sur leur valeur, ou qu'à défaut de cet accord, il ait été procédé à une constatation contradictoire destinée à fournir les éléments nécessaires pour l'évaluation des dommages.

A la fin de l'opération, tout dommage causé par les études est réglé entre le propriétaire et l'administration dans les formes indiquées par la loi du 22 juillet 1889. »

Art. 3 : Chacune des personnes chargées des levés sera munie d'une copie du présent arrêté, qu'elle sera tenue de présenter à toute réquisition.

Art. 4 : Défense est faite aux propriétaires d'apporter aux agents chargés des travaux aucun trouble, ni empêchement et de déplacer différents signaux ou repères qui seront établis dans leurs propriétés.

Les maires des communes de Granville, Saint-Aubin des Préaux, Saint-Pair sur Mer, Saint-Pierre Langers, Saint-Planchers et Yquelon sont invités à prêter leur concours au personnel effectuant les études ou travaux. Ils prendront les mesures nécessaires pour la conservation des balises, jalons, piquets ou repères.

Art. 5 : Les indemnités qui pourraient être dues pour dommages causés aux propriétaires par le personnel chargé des études seront à la charge du conseil départemental. A défaut d'entente amiable, elles seront réglées par le tribunal administratif de Caen, dans les formes indiquées par les articles R. 411-1 et suivants du code de justice administrative.

Art. 6 : La présente autorisation est délivrée pour une durée de trois ans et sera périmée de plein droit si elle n'est pas suivie d'exécution dans les six mois de sa date.

Art. 7 : Une copie du présent arrêté sera affichée immédiatement et au plus tard dix jours avant le début des opérations, à la porte des mairies de Granville, Saint-Aubin des Préaux, Saint-Pair sur Mer, Saint-Pierre Langers, Saint-Planchers et Yquelon et aux autres endroits habituels d'affichage. Cette formalité sera justifiée par un certificat du maire.

Signé : La secrétaire générale : Cécile DINDAR



Arrêté n° 16-350-GH du 27 juillet 2016 portant enregistrement d'un élevage porcin par la SCEA Trois Hêtres à GROSVILLE

Considérant que la demande d'enregistrement justifie du respect des prescriptions générales des arrêtés de prescriptions générales susvisés et que le respect de celles-ci permet de garantir la protection des intérêts mentionnés à l'article L.511-1 du code de l'environnement ;

Considérant que la sensibilité du milieu ne justifie pas le basculement en procédure autorisation ;

Considérant qu'aux termes de l'article L.512-7-3 du Code de l'Environnement, le préfet ne peut prendre l'arrêté d'enregistrement que si le demandeur a justifié que les conditions de l'exploitation projetée garantiraient le respect de l'ensemble des prescriptions générales, et éventuellement particulières, applicables, et qu'il possède les capacités techniques et financières pour assurer tant l'exploitation de l'installation que la remise en état du site après son arrêt définitif ;

Considérant que les conditions d'aménagement et d'exploitation définies par le présent arrêté permettent de prévenir les dangers et inconvénients de l'installation pour les intérêts mentionnés à l'article L 511-1 du Code de l'Environnement, notamment pour la commodité du voisinage, pour la santé, la sécurité et la salubrité publiques et pour la protection de la nature et de l'environnement ;

Considérant que le plan d'épandage et les ouvrages de stockage des effluents sont dimensionnés dans le respect des prescriptions réglementaires et environnementales ;

Considérant que les bilans de fertilisation et d'exportation par les plantes ont pris en compte la production d'azote de l'exploitation ;

Arrêté portant enregistrement

TITRE 1 : PORTEE, CONDITIONS GENERALES - CHAPITRE 1.1. Bénéficiaire et portée

Article 1.1.1 : Exploitant, durée, péremption - Les installations de la S.C.E.A. TROIS HETRES, représentée par M. COSNEFROY, gérant, dont le siège social est situé au n°2 Le Hameau Brisset à GROSVILLE, faisant l'objet de la demande susvisée, sont enregistrées. Ces installations sont localisées sur le territoire de la commune de GROSVILLE au n°2 Le Hameau Brisset. Elles sont détaillées au tableau de l'article 1.2.1 du présent arrêté.

L'arrêté d'enregistrement cesse de produire effet lorsque, sauf cas de force majeure, l'installation n'a pas été mise en service dans le délai de trois ans ou lorsque l'exploitation a été interrompue plus de deux années consécutives (article R.512-74 du code de l'environnement).

CHAPITRE 1.2. Nature et localisation des installations

Article 1.2.1 : Liste des installations concernées par une rubrique de la nomenclature des installations classées

Rubrique	Alinéa	A, D, DC, E, NC,	Activité	Critère de classement	Seuil du critère	Unité du critère	Volume autorisé	Unités du volume autorisé
2102	2a	E	Élevage de porcs	Effectifs et nombre d'emplacements de porcs	> 450 AE et ≤ 2 000 emplacements de porcs de production et ≤ 750 emplacements de truies	Animaux-équivalents et nombre d'emplacements de production et/ou de truies	1393,6 animaux équivalents (soit 728 porcelets et 1248 porcs à l'engrais)	Animaux-équivalents

E : enregistrement

Volume : éléments caractérisant les capacités maximales autorisées en référence à la nomenclature des installations classées.

Les prescriptions du présent arrêté s'appliquent également aux autres installations ou équipements exploités dans l'établissement, qui mentionnés ou non à la nomenclature sont de nature par leur proximité ou leur connexité avec une installation soumise à enregistrement à modifier les dangers ou inconvénients de cette installation.

Article 1.2.2 : Situation de l'établissement - Les installations (bâtiments + annexes) sont situées sur la commune, parcelles et sections suivantes :

Commune	Lieu-dit	Type d'élevage	Sections	Parcelles
GROSVILLE	2, Le Hameau Brisset	Porcin (post-sevreur engraisseur)	A2	490 et 491

Les installations mentionnées à l'article 1.2.1 du présent arrêté sont reportées avec leurs références sur un plan de situation de l'établissement tenu à jour et tenu en permanence à la disposition de l'inspection des installations classées.

CHAPITRE 1.3. Conformité au dossier d'enregistrement

Article 1.3.1 : Conformité au dossier d'enregistrement

Les installations et leurs annexes, objet du présent arrêté, sont disposées, aménagées et exploitées conformément aux plans et données techniques contenus dans le dossier déposé par l'exploitant, accompagnant sa demande du 11 janvier 2016 complétée le 1er avril 2016. Elles respectent les dispositions des arrêtés ministériels de prescriptions générales applicables au besoin aménagées, complétées ou renforcées par le présent arrêté.

CHAPITRE 1.4. Mise à l'arrêt définitif - Article 1.4.1 : Mise à l'arrêt définitif

En cas d'arrêt définitif des installations, le site est remis en état suivant les dispositions du code de l'environnement.

CHAPITRE 1.5. Prescriptions techniques applicables - Article 1.5.1 : Prescriptions des actes antérieurs

Les prescriptions associées à l'enregistrement se substituent à celles des actes administratifs antérieurs qui sont abrogées :

- arrêté préfectoral n°00-652-IC du 5 juin 2000 délivré à l'E.A.R.L. FRANCIS PORC pour l'exploitation au lieu-dit « Le Hameau Brisset » sur la commune de GROSVILLE, d'un élevage porcin de 2 054 animaux équivalents.

Article 1.5.2 : Arrêtés ministériels de prescriptions générales. S'appliquent à l'établissement les prescriptions des textes mentionnés ci-dessous :

- arrêté ministériel du 27 décembre 2013 modifié relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre des rubriques n° 2101-2, 2102 et 2111 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement ;

TITRE 2 : MODALITES D'EXECUTION, VOIES DE RECOURS

Article 2.1 : Frais - Les frais inhérents à l'application des prescriptions du présent arrêté sont à la charge de l'exploitant.

Article 2.2 : Délais et voies de recours (article L.514-6 du code de l'environnement)

En application de l'article L.514-6 du code de l'environnement, le présent arrêté est soumis à un contentieux de pleine juridiction.

Il peut être déféré à la juridiction administrative territorialement compétente :

1°) Par les demandeurs ou exploitants, dans un délai de deux mois qui commence à courir du jour où l'acte leur a été notifié ;

2°) Par les tiers, personnes physiques ou morales, les communes intéressées ou leurs groupements, en raison des inconvénients ou des dangers que le fonctionnement de l'installation présente pour les intérêts mentionnés à l'article L.511-1, dans un délai de quatre mois à compter de la publication ou de l'affichage de la décision.

Les tiers qui n'ont acquis ou pris à bail des immeubles ou n'ont élevé des constructions dans le voisinage d'une installation que postérieurement à l'affichage ou à la publication de l'arrêté portant enregistrement de cette installation ou atténuant les prescriptions primitives ne sont pas recevables à déférer ledit arrêté à la juridiction administrative.

Article 2.3 : Publication - Une copie du présent arrêté est déposée à la mairie de GROSVILLE et peut y être consultée.

Un extrait du présent arrêté, énumérant les conditions auxquelles l'enregistrement est accordé, est affiché à la mairie de GROSVILLE pendant une durée minimum de quatre semaines. Un certificat d'affichage du maire attestera l'accomplissement de cette formalité.

Une copie de cet arrêté est publiée sur le site internet des services de l'Etat dans la Manche www.manche.gouv.fr/Publications/Annonces-avis et au recueil des actes administratifs de la préfecture.

L'arrêté est affiché en permanence de façon visible dans l'établissement par les soins du bénéficiaire de l'enregistrement.

Une copie de l'arrêté est adressée aux conseils municipaux de Grosville, Les Pieux, Bricqueboscq et Bricquebec en Cotentin.

Un avis est inséré par les soins du préfet et aux frais de l'exploitant dans les journaux Ouest-France et La Presse de la Manche.

Signé : Pour le préfet, et par délégation, le sous-préfet de Cherbourg : Michel MARQUER

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral du 27 juillet 2016

Plan d'épandage - Prêteur de terres : EARL DE BONNETOT

Commune	Références cadastrales	Numéro d'ilot	Surface totale de l'ilot (ha)	Surface conservée pour l'épandage (ha)	Mesures complémentaires
GROSVILLE	ZK 52	1	2,72	2,59	1
	ZI 80, ZI 88, ZI 91, ZI 92, ZI 107, ZI 109, ZI 168, ZI 178	3	30,99	24,37	1
	ZM 1, ZM 34	4	19,36	18,52	1
Total			53,07	45,48	

Mesures complémentaires :

(1) épandage en période de déficit hydrique

Prêteur de terres : EARL FRANCIS PORC

Commune	Références cadastrales	Numéro d'ilot	Surface totale de l'ilot (ha)	Surface conservée pour l'épandage (ha)	Mesures complémentaires
GROSVILLE	ZI 11, ZI 31, ZI 32, ZI 33, ZI 34, ZI 35, ZI 49, ZI 50, ZI 51	1	21,49	20,27	1
	ZM 57, ZM 58	3	3,59	3,42	1, 2
	ZC 28, ZC 29, ZC 64	16	7,71	6,09	1
	ZK 48	6	2,37	2,18	1
LES PIEUX	ZO 45, ZO 47	11	2,39	2,27	1
	ZO 52, ZO 53	15	10,64	8,44	1
Total			48,19	42,67	

Mesures complémentaires :

(1) épandage en période de déficit hydrique

(2) épandage de lisier uniquement. Parcelles exclues pour l'épandage de lisier en mélange avec les eaux usées issues de l'activité de vidangeur de fosse.

Prêteur de terres : GAEC DU GRAND CONTE

Commune	Références cadastrales	Numéro d'ilot	Surface totale de l'ilot (ha)	Surface conservée pour l'épandage (ha)	Mesures complémentaires
GROSVILLE	ZC 15, ZC 16, ZC 17, ZC 18, ZC 66, ZC 105, ZC 106	2	16,96	16,92	1
	ZA 19, ZA 20	8	4,38	4,38	1
	ZA 14	12	6,94	5,61	1
	ZI 97	13	2,23	2,06	1
	ZH 73, ZH 82	15	2,37	1,51	1
	ZK 49	17	2,74	2,43	1
	ZI 111	18	1,56	1,40	1
	ZI 194	19	2,53	2,08	1
	ZI 89	20	2,52	2,26	1
	ZM 96	21	1,58	1,30	1
	ZI 10	23	1	1	1
BRICQUEBEC	A 79, A 80, A 81, A 82, A 83, A 87, A 671, A 672	4	8,49	4,43	1
BRIQUEBOSQ	ZH 31, ZH 32, ZH 33, ZH 34, ZH 35	31	8,25	4,36	1
	ZE 34, ZE 39	32	11,05	10,76	1
	ZH 25, ZH 26	33	3,90	1,53	1
	ZI 65	34	6,75	6,75	1
	ZI 53, ZI 55, ZI 57	37	10,77	10,77	1
	ZB 9, ZB 12, ZB 17	38	25,42	13,16	1
Total			119,44	92,71	

Mesures complémentaires :

(1) épandage en période de déficit hydrique

Prêteur de terres : Monsieur PEZET Sébastien

Commune	Références cadastrales	Numéro d'ilot	Surface totale de l'ilot (ha)	Surface conservée pour l'épandage (ha)	Mesures complémentaires
BRICQUEBEC	A1 2, A 10, A1 11, A1 12, A1 13, A1 14, A1 16, A1 53, A1 55, A1 57	1	32,41	27,44	1
	AD 81, AD 82, AD 83, AD 84	2	12,26	11,19	1
	AD 79, AD 80	3	6,10	5,75	1
	D 85, D 86, D 90, D 91, D 92, D 93, D 94	4	4,83	4,12	1
	A 376, A 377, A 378, A 379, A 381, A 382, A 383, A 385, A 386, A 387	5	5,57	3,21	1
	AD 101	8	4,36	3,45	1
	AD 116, AD 119, AD 120, AD 121	9	4,57	2,02	1
	A 309, A 310, A 311, A 312, A 313, A 314, A 315, A 326, A 329, A 330, A 331, A 332, A 333, A 463, A 464, A 465, A 466, A 467, A 468, A 469, A 470, A 471, A 472, A 473, A 474, A 475, A 476, A 477, A 478	10	14,87	13,38	1
	AD 106, AD 109	16	1,16	1,16	1

	AD 113	17	1,82	1,82	1
	AD 7	18	1,37	1,37	1
LES PERQUES	C 221, C 95, C 396	22	2,63	1,55	1
	C 33, C 34	23	1,38	1,38	1
	C 194, C 195, C 196, C 208, C 436	25	1,92	1,92	1
	C 118, C 137, C 139, C 140, C 141, C 142, C 143, C 384, C 385	27	6,35	6,34	1
	C 153, C 154, C 155, C 156	28	2,12	1,92	1
Total			103,72	88,02	

Mesures complémentaires :

(1) épandage en période de déficit hydrique

◆

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE

Décision du 8 juillet 2016 portant transfert d'officine de pharmacie - Mme HAMEL - CHERBOURG-EN-COTENTIN

Considérant QUE le transfert de la SELASU « PHARMACIE DES FOURCHES », implantée à Cherbourg-en-Cotentin, dans la galerie du centre commercial Intermarché, 10 route des Fourches, est demandé en vue d'une installation vers la nouvelle galerie du centre commercial Intermarché située à Cherbourg-en-Cotentin, 10 route des Fourches ;

Considérant que la population municipale de la commune de Cherbourg-en-Cotentin, où le transfert est projeté, est de 80 978 habitants au dernier recensement applicable au 1er janvier 2016, et que la commune est desservie par 31 officine de pharmacie ;

Considérant que le lieu de transfert de la SELASU « PHARMACIE DES FOURCHES » ne change pas d'adresse ; que la galerie commerciale sera détruite et reconstruite sur la même parcelle de terrain avec simplement une orientation différente de la pharmacie ;

Considérant que le transfert ne compromet pas l'approvisionnement nécessaire en médicaments de la population résidant dans le lieu d'origine de l'officine de pharmacie ;

Considérant que la nouvelle implantation de la SELASU « PHARMACIE DES FOURCHES » permettra de répondre de façon optimale aux besoins en médicaments de la population résidant dans le lieu d'accueil de l'officine de pharmacie ;

Considérant que ce transfert pourra garantir un accès permanent du public et assurer un service de garde ;

Considérant que le nouveau local répondra aux obligations imposées par les normes législatives et réglementaires applicables aux pharmacies en matière de sécurité, de confidentialité et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ;

Considérant qu'il ressort donc de l'ensemble de ces éléments que les conditions d'exercice de la profession et d'accueil répondent aux exigences réglementaires ; que la couverture des besoins en médicaments de la population est réputée acquise ;

Art. 1 : La demande de transfert présentée le 6 avril 2016 par la SELASU « PHARMACIE DES FOURCHES », représentée par Madame Cathy HAMEL, pharmacien gérant, tendant au transfert de son officine de pharmacie, de la galerie du centre commercial Intermarché, 10, route des Fourches à Cherbourg-en-Cotentin vers la nouvelle galerie du centre commercial Intermarché, 10, route des Fourches à Cherbourg-en-Cotentin, est acceptée.

Art. 2 : La licence de transfert accordée est enregistrée sous le numéro 50#000238 et se substituera à la licence n°191 à la date de début d'exploitation de la nouvelle officine.

Art. 3 : La licence sera caduque de plein droit si, dans un délai d'un an à compter de la notification de la présente décision, la pharmacie n'est pas ouverte au public, sauf prorogation de délai en cas de force majeure et sur demande expresse.

Art. 4 : Toute modification substantielle des conditions d'installation de l'officine doit être déclarée aux services compétents de l'agence régionale de santé de Normandie et au conseil régional de l'ordre des pharmaciens.

Art. 5 : Si pour une raison quelconque, l'officine, dont le transfert fait l'objet de la présente autorisation, cesse d'être exploitée, les pharmaciens titulaires ou leurs héritiers devront renvoyer la présente licence à l'agence régionale de santé de Normandie.

Art. 6 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif gracieux auprès du directeur général de l'Agence régionale de santé de Normandie ou d'un recours administratif hiérarchique auprès du ministre chargé de la Santé dans les deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

Un recours contentieux peut également être formé auprès du tribunal administratif de Caen dans le même délai ou, après recours administratif, dans les deux mois à compter soit de la notification du rejet de celui-ci, soit du terme d'une période de deux mois de silence de son destinataire.

Art. 7 : La présente décision fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et de la préfecture de la Manche.

Art. 8 : Le Directeur général adjoint de l'agence régionale de santé de Normandie est chargé de l'exécution de la présente décision.

Signé : La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Normandie : Monique RICOMES

◆

Décision du 13 juillet 2016 de la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Normandie - Le Normandy - GRANVILLE

Considérant que le programme présenté est un programme de rééducation fonctionnelle du rachis et non un programme complet d'éducation thérapeutique du patient,

Considérant que l'ensemble de l'équipe mettant en place le programme n'est pas formée à l'éducation thérapeutique du patient et donc que les compétences de l'équipe de ce programme ne répondent pas aux obligations définies à l'article R 1161-3 du code de la santé publique,

Considérant que ce programme n'est pas conforme au cahier des charges mentionné à l'article 1161-2 du code de la santé publique,

Art. 1 : La demande présentée par le Centre Régional de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelle LE NORMANDY, 1, rue Jules Michelet, CS 40619, 50406 GRANVILLE, pour la mise en œuvre de son programme d'éducation thérapeutique du patient intitulé « Patient souffrant de lombosciatique chronique et / ou de lombalgie chronique invalidante » et coordonnée par Mme Micheline LARRIVE, est REFUSEE.

Art. 2 : Cette décision peut faire l'objet dans le délai de deux mois suivant la notification : d'un recours administratif, soit gracieux auprès de Madame la directrice générale de l'Agence Régionale de la Santé de Normandie, Espace Claude Monet, Place Jean Nouzille – CS 55035 – 14050 Caen Cedex, soit hiérarchique auprès du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé, DGOS, 14 avenue Duquesne - 75350 PARIS 07 SP ; d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen, 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 Caen Cedex.

Signé : La responsable du Pôle Prévention, Promotion de la Santé : Christelle GOUGEON

◆

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

PAE FPS : Certification du 20 juin 2016 organisée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche (Arrêté PAEFPS/2016/01 du 27 mai 2016)

NOM	PRENOM	DATE NAIS.	LIEU	N° DIPLÔME PAE FPSC
BAY	Marine	26 janvier 1989	Saint-Lô (50)	PAE FPS- 50 - n° 2016/1
DEFREVAL	Laura	20 juin 1991	Vire (14)	PAE FPS- 50 - n° 2016/2

DUVAL	Marie	10 mars 1995	Cherbourg (50)	PAE FPS- 50 - n° 2016/3
BLANCHET	Carinne	4 avril 1985	Saint-Lô (50)	PAE FPS- 50 - n° 2016/4
GIOT	Alexis	24 février 1976	Cherbourg (50)	PAE FPS- 50 - n° 2016/5
GOEURY	Virginie	6 mai 1976	Saint-Lô (50)	PAE FPS- 50 - n° 2016/6
JEANNE	Emilie	5 février 1991	Toulouse (31)	PAE FPS- 50 - n° 2016/7
JOLY	Fabien	9 février 1975	Cherbourg (50)	PAE FPS- 50 - n° 2016/8
LUCE	Alexandre	13 mars 1993	Avranches (50)	PAE FPS- 50 - n° 2016/9
MICHEL	Philippe	5 avril 1969	Villedieu les Poêles (50)	PAE FPS- 50 - n° 2016/10

Arrêté du 5 juillet 2016 portant modification du Conseil de Famille des Pupilles de l'Etat du département de la Manche

Considérant l'avis du directeur départemental de la cohésion sociale de la Manche,

Art. 1 : l'article 3 de l'arrêté du 07 août 2015, désignant les membres du conseil de famille des pupilles de l'Etat du département de la Manche est modifié comme suit : représentants de l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) :

Madame LADUNE Patricia, membre titulaire, 16 rue des Clos des Monts – 50120 Equeurdreville-Hainneville. Le mandat restant est de 2 ans, non renouvelable.

Madame CAMPOS Chantal Marie, membre suppléant, 15 rue du Bec d'Oiseau – 50510 CERENCES. Le mandat restant est de 2 ans.

Signé : la secrétaire générale de la préfecture : Cécile DINDAR

PAE FPS : Certification du 12 juillet 2016 à la Compagnie des Marins-Pompiers de CHERBOURG (arrêté PAEFPS/2016/02 du 13 juin 2016)

NOM	PRENOM	DATE NAIS.	LIEU	N° DIPLÔME PAE FPSC
FOURNIER	Tony	27 décembre 1981	CHAUNY (02)	PAE FPS- 50 - n° 2016/11
ROUVRES	Maurice	10 mars 1969	PARIS (75)	PAE FPS- 50 - n° 2016/12
PLOYET	Alexandre	24 septembre 1983	LOURDES (65)	PAE FPS- 50 - n° 2016/13
BECK	Guillaume	11 mars 1984	MONT DE MARSAN (40)	PAE FPS- 50 - n° 2016/14
JEQUEL	Cédric	27 octobre 1985	QUIMPER (29)	PAE FPS- 50 - n° 2016/15
TRUQUET	Emmanuel	17 juillet 1979	MALO LES BAINS (59)	PAE FPS- 50 - n° 2016/16
GRELET	Rodrigue	27 septembre 1982	SCHOELCHER (972)	PAE FPS- 50 - n° 2016/17

PAE FPSC : Certification du 12 juillet 2016 à la Compagnie des Marins-Pompiers de CHERBOURG (arrêté PAEFPS/2016/02 du 13 juin 2016)

NOM	PRENOM	DATE NAIS.	LIEU	N° DIPLÔME PAE FPSC
CLERC	Lucie	15 mai 1991	Annemasse (74)	PAE FPSC - 50 - n° 2016/9
DHELLEMME	Vincent	15 septembre 1989	Seclin (59)	PAE FPSC - 50 - n° 2016/10
ROUVRES	Maurice	10 mars 1969	Paris (75)	PAE FPSC - 50 - n° 2016/11
LIMINANA	Renaud	29 mars 1986	Narbonne (11)	PAE FPSC - 50 - n° 2016/12
PLOYET	Alexandre	24 septembre 1983	Lourdes (65)	PAE FPSC - 50 - n° 2016/13
LEFEBVRE	Elise	4 août 1992	Cherbourg (50)	PAE FPSC - 50 - n° 2016/14
GARREAU	Yohann	7 avril 1977	Colombes (92)	PAE FPSC - 50 - n° 2016/15

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Arrêté n° 2016-DDTM-SE-1885 du 29 juin 2016 d'ouverture et de clôture de la chasse pour la campagne 2016-2017 dans le département de la Manche

Art. 1 : La période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour le département de la Manche du 25 septembre 2016 inclus au 28 février 2017 inclus.

Art. 2 : Par dérogation à l'article 1er ci-dessus, les espèces de gibier figurant au tableau ci-après ne peuvent être chassées que pendant les périodes comprises entre les dates et aux conditions spécifiques de chasse suivantes :

espèces de gibier	ouverture	clôture	conditions spécifiques de chasse
Gibier sédentaire . cerf - biche - chevreuil	25/09/2016	28/02/2017	Ouverture le 1er juin 2016 pour les bénéficiaires de tirs sélectifs chevreuils et le 1er septembre 2016 pour les tirs sélectifs cerfs. Plan de chasse obligatoire
Lièvre	25/09/2016	16/10/2016	Sauf dans les conditions définies à l'article 3
Perdrix grise & perdrix rouge	25/09/2016	04/12/2016	Sauf dans les conditions définies à l'article 3
faisan	25/09/2016	08/01/2017	
lapin	25/09/2016	08/01/2017	Conditions précisées à l'article 3.1
renard	25/09/2016	28/02/2017	uniquement sur les secteurs où le lapin est classé nuisible
sanglier	25/09/2016	28/02/2017	Ouverture anticipée dans les conditions fixées par arrêté préfectoral spécifique.
Ragondins – rats musqués	25/09/2016	28/02/2017	Tir des ragondins et rats musqués autorisé tous les jours, y compris le vendredi dans les zones humides
Corvidés : corbeau freux, pie bavarde, corneille noire, geai	25/09/2016	28/02/2017	
Sturnidés : étourneau sansonnet	25/09/2016	28/02/2017	

Ces dispositions ne s'appliquent pas à la chasse à courre, ni à la chasse au vol.

Art. 3 - 3.1 – Dispositions générales

Mesures de sécurité

Le port d'un gilet ou d'une casquette visible et fluorescent est obligatoire pour les actions de chasse en battues du grand gibier et des renards, et pour toute action de chasse à tir à balles, à proximité de ces battues.

Procédé de chasse - La chasse du lapin peut être pratiquée à l'aide du furet sur l'ensemble du département.

Jours de chasse - Afin de favoriser la protection et le repeuplement du gibier : tout acte de chasse est interdit le vendredi de chaque semaine de la présente campagne, excepté les jours fériés. Cette interdiction ne s'applique pas à la chasse au gibier d'eau, ni à la chasse au vol. Elle ne s'applique pas non plus à la chasse de l'étourneau sansonnet, à moins de 250 mètres autour des installations de stockage de l'ensilage.

En ce qui concerne le lièvre (hors plan de chasse et plan de gestion), la chasse est interdite tous les jours sauf le dimanche et le premier jeudi de la saison de chasse. Pour la perdrix, la chasse est interdite tous les jours sauf les jeudi et dimanche de chaque semaine et jours fériés.

Heures de chasse : . du 25 septembre au 29 octobre 2016 inclus de 9 heures à 19 heures
 . du 30 octobre au 08 janvier 2017 inclus de 9 heures à 17 heures 30
 . du 09 janvier au 28 février 2017 de 9 heures à 18 heures 15

Cette mesure de limitation horaire ne s'applique pas à la chasse à l'approche et à l'affût des grands animaux soumis au plan de chasse pendant la période où elle est autorisée, ni pour la chasse aux ragondins et aux rats musqués dans et à moins de 50 mètres des fleuves, rivières, canaux, lacs, étangs, marais, digues, polders et ouvrages hydrauliques. Les limitations des horaires ne s'appliquent pas non plus à la chasse de l'étourneau sansonnet, à moins de 250 mètres autour des installations de stockage de l'ensilage.

Limitation de capture

Lièvre - Un prélèvement maximum autorisé est institué pour le lièvre. Ce P.M.A. est de 2 lièvres par chasseur pour la saison, avec une limite quotidienne d'1 lièvre par chasseur, à l'exception des restrictions définies à l'article 3.2.

Chaque prélèvement devra être enregistré avant tout transport de la prise sur un carnet de prélèvement attribué individuellement et le bracelet de marquage annexé au carnet de prélèvement et portant le même numéro devra être apposé sur une patte de l'animal avant la mise au carnier. Le carnet de prélèvement devra être retourné avant le 30 juin 2017 à la fédération départementale des chasseurs de la Manche. Tout chasseur qui n'aura pas retourné son carnet ne pourra pas en obtenir un pour la campagne cynégétique suivante.

Le carnet de prélèvement devra être présenté à toute réquisition des agents habilités aux contrôles.

Ces carnets et dispositifs de marquage seront délivrés par la fédération départementale des chasseurs de la Manche.

Bécasse - Le P.M.A. national fixé à 30 bécasses par chasseur, par saison de chasse, s'appliquera à raison de 6 oiseaux prélevés au maximum par semaine, et 2 oiseaux maximum par jour et par chasseur. Il est rappelé qu'en vertu de l'article 5 de l'arrêté du 31 mai 2011 relatif au PMA de la bécasse des bois, chaque chasseur doit retourner son carnet de prélèvement à la fédération départementale des chasseurs avant le 30 juin. Même en l'absence de prélèvement de bécasse, le retour du carnet est obligatoire.

Gibier d'eau - Il est institué un Prélèvement Quantitatif de Gestion (PQG), pour la chasse des anatidés (canards et oies) dans les installations autorisées à chasser la nuit (gabions, huttes, tonnes, hutteaux). Ce PQG fixe à 25 anatidés la limite des prélèvements, par installation de chasse de nuit autorisée et pour l'ensemble des utilisateurs de ladite installation, par période de 24 heures, de midi à midi, que les prélèvements soient effectués de l'intérieur ou de l'extérieur du gabion ou hutteau. Les oiseaux prélevés doivent être notés, par espèce et par période de 24 heures, sur un « carnet de prélèvement » délivré par la Fédération des Chasseurs de la Manche. Ce carnet doit rester dans l'installation, présenté à tout contrôle et retourné, au plus tard le 31 mars 2017, à cette même Fédération.

A la fin de la période de 24 heures, les oiseaux prélevés doivent être évacués de l'installation.

3.2. – Limitations exceptionnelles de la période de chasse

Faisan - Le tir du faisan obscur et vénéré est fermé pour cette campagne sur les communes de CHAVOY – PLOMB *.

Le tir du faisan commun, obscur est fermé pour cette campagne sur les communes de LA PERNELLE, LE VAST, LE VICEL.

Le tir de la poule faisane (commun – obscur) est provisoirement fermé sur les communes de ANCTEVILLE, BACILLY, BARNEVILLE CARTERET, BAUDREVILLE *, BEAUQUODRAY, BENOISTVILLE, BOLLEVILLE *, BRAINVILLE, BRICQUEBOSCQ, CHAMPCEY *, CHAVOY, CHEVRY *, COULOUVRAY BOISBENATRE, CUVES, DOMJEAN, DRAGEY RONTHON, FIERVILLE LES MINES, FOURNEAUX, GENETS, GOUVETS, HAUTEVILLE LA GUICHARD, HEAUVILLE, LA COLOMBE, LA HAYE D'ECTOT, LE CHEFRESNE *, LE LOREY-CAMPROND, LE MESNIL, LE THEIL *, LES MOITIERS D'ALLONNE, LOLFIF, MARCEY LES GREVES, MARGUERAY, MESNIL BOEUF *, MILLIERES, MONTAIGU LA BRISETTE, MONTCUIT, MONTIGNY *, MONTSURVENT, NAFTEL *, PLOMB *, PORTBAIL, ROMAGNY *, SAINT CHRISTOPHE DU FOC, SAINT GEORGES DE LA RIVIERE, SAINT JACQUES DE NEHOU, SAINT JEAN DE LA RIVIERE, SAINT JEAN DE SAVIGNY, SAINT JEAN LE THOMAS, SAINT LAURENT DE CUVES, SAINT MICHEL DE LA PIERRE, SAINT NICOLAS DE PIERREPONT, SAINT POIS, SAINT SAUVEUR LENDELIN, SAUXEMESNIL-RUFFOSSES, SAINT LOUET SUR VIRE, SIOUVILLE HAGUE, SOTTEVILLE, SORTOSVILLE EN BEAUMONT, TEURTHEVILLE HAGUE, TREAUVILLE, VAINS, VASTEVILLE, VAUDRIMESNIL, VILLEBAUDON.

Un prélèvement maximum de deux faisans par jour de chasse est institué sur les communes de BRUCHEVILLE et TRIBEHOUE.

Lièvre - Le tir du lièvre est fermé pour cette campagne sur les communes de BREVANDS, JOBOURG, OUVILLE, LIESVILLE SUR DOUVE, SAINT GEORGES DE LA RIVIERE.

Le tir du lièvre est autorisé seulement le dimanche 25 septembre avec un PMA d'un lièvre pour la saison sur les communes de CREANCES, GREVILLE HAGUE, SAINT JEAN DE SAVIGNY, TRIBEHOUE et VAUVILLE.

Le tir du lièvre est autorisé seulement le dimanche 25 septembre et jeudi 29 septembre avec un PMA d'un lièvre par chasseur sur les communes d'AUDOUVILLE LA HUBERT, SAINT GERMAIN DE VARREVILLE, SAINT MARTIN DE VARREVILLE.

Le tir du lièvre est autorisé seulement les dimanches 25 septembre et 2 octobre, avec un PMA d'un lièvre par chasseur, sur les communes de AUVERS, BIVILLE, BOUTTEVILLE, BREHAL, CARENTAN *, CARNEVILLE, CHALENDREY, CONDE SUR VIRE, COSQUEVILLE *, COUDEVILLE SUR MER, CROLLON, FERMANVILLE, FLAMANVILLE, FOLLIGNY, GENETS, GRAIGNES-LE MESNIL ANGOT, HEBECREVEON *, HIESVILLE, HOCQUIGNY, HOUESVILLE *, KAIRON, LA BESLIERE, LA HAYE PESNEL, LA LUCERNE D'OUTREMER, LA MOUCHE, LE DEZERT, LE MESNIL DREY, LE MESNIL VENERON, LE TANU, LE VAL ST PERE, LITHAIRE *, MAUPERTUS, MILLIERES, NOIRPALU, SAINT COME DU MONT *, SAINT PAIR SUR MER, SAINT PIERRE EGLISE, SAINTE CECILE, SAINTE MARIE DU MONT, SAINTE SUZANNE SUR VIRE, SEBEVILLE, THEVILLE.

Le tir du lièvre est autorisé seulement le dimanche 25 septembre, jeudi 29 septembre et dimanche 2 octobre avec un PMA d'un lièvre par chasseur sur les communes de CAMPROND, CHANTELOUP, FLOTTEMANVILLE, HAUTEVILLE LA GUICHARD, HEMEVEZ, LE LOREY, LIEUSAIN, SAINT CYR, SORTOSVILLE

Le tir du lièvre est autorisé seulement les dimanches 25 septembre, 2 octobre et 9 octobre, sur les communes de : AZEVILLE (1), BACILLY (1), BEAUQUODRAY (1), BESLON (1), BEUZEVILLE AU PLAIN * (1), BION * (1), BRETTEVILLE SUR AY (1), BRUCHEVILLE (1), CHAMPCEY * (1), CHEVRY * (1), DOMJEAN (1), DUCEY LES CHERIS (1), DRAGEY RONTHON (1), EMONDEVILLE (1), FONTENAY * (1), FOUCARVILLE * (1), FRESVILLE (1), GRIMESNIL (1), HEAUVILLE (1), HUSSON * (1), ISIGNY LE BUAT (1), LA GLACERIE * (1), LE HAM (1), LE MESNIL AU VAL (1), LE MESNIL THEBAULT (1), LE NEUFBOURG * (1), LENGRONNE (1), LES CHAMPS DE LOSQUE (1), LES MOITIERS D'ALLONNE (1), MONTABOT (1), MONTAIGU LA BRISETTE (1), MONTBRAY (1), MORIGNY (1), MORTAIN * (1), NEUVILLE AU PLAIN (1), QUETTREVILLE SUR SIENNE * (1), RAIDS, RAVENOVILLE (1), ROMAGNY * (1), RUFFOSSES (1), SAINT ANDRE DE BOHON (1), SAINT AUBIN DE TERREGATTE (1), SAINT AUBIN DES PREAUX (1), SAINT DENIS LE GAST (1), SAINT GEORGES DE BOHON (1), SAINT JEAN DU CORAIL * (1), SAINT JEAN LE THOMAS (1), SAINT LAURENT DE TERREGATTE (1), SAINT LEGER (1), SAINT MARCOUF (1), SAINT PIERRE LANGERS (1), SAINT SEBASTIEN DE RAIDS, SAINT VAAST LA HOUGUE (1), SAUXEMESNIL (1), SERVON (1), SIOUVILLE HAGUE (1), VILLEBAUDON (1).

Le tir du lièvre est autorisé seulement les dimanches 2, 9 et 16 octobre avec un PMA d'un lièvre par chasseur sur la commune de SAINT SAUVEUR LE VICOMTE.

Le tir du lièvre est autorisé seulement les dimanches 25 septembre, le jeudi 29 septembre, les dimanches 2 et 9 octobre sur les communes de ANCTOVILLE SUR BOSQ (1), AUDERVILLE (1), CAMETOURS (1), CARANTILLY (1), CERISY LA SALLE (1), EQUEURDREVILLE HAINNEVILLE * (1), GOUVETS (1), MARCHESIEUX (1), MEAUTIS (1), OMONVILLE LA ROGUE (1), SAINT GERMAIN DES VAUX (1), SAINT JEAN DES CHAMPS (1), SAINT LOUP (1), SAINT URSIN (1), SAINT VIGOR DES MONTS (1), SAVIGNY, TONNEVILLE.

Le tir du lièvre est autorisé seulement les dimanches 25 septembre, les dimanches 2, 9 et 16 octobre sur les communes de AGON COUTAINVILLE (1), ANNOVILLE, ARGOGUES (1), BARNEVILLE CARTERET (1), BAUBIGNY (1), BEAUFICEL (1), BEAUMONT HAGUE (1), BEAUVOIR, BLAINVILLE SUR MER (1), BOUCEY * (1), BROUAINS (1), BRICQUEBOSCQ (1), BUAIS *, CHAMPCERVON * (1), CHAULIEU (1), CHEVREVILLE * (1), COURTILS, CUREY * (1), FERRIERES *, GATHEMO (1), GUILBERVILLE (1), HEUSSE * (1), HUISNES SUR MER, LA BARRE DE SEMILLY (1), LA HAYE D'ECTOT (1), LA MANCELLIERE SUR VIRE (1), LA ROCHELLE NORMANDE * (1), LE MESNILLARD (1), LE MESNIL BOEUF * (1), LE MESNIL VILLEMAN (1), LE TEILLEUL * (1), LES LOGES MARCHIS (1), LAPENTY (1), LINGREVILLE (1), MACEY * (1), MARTIGNY * (1), MILLY * (1), MOIDREY (1), MONTANEL (1), MONTIGNY (1), MONTJOIE-SAINTE-MARTIN (1), MONTVIRON * (1), MOULINES (1), MUNEVILLE SUR MER (1), NAFTEL (1), ORVAL, PARIGNY * (1), PONTORSON * (1), PRECEY (1), REGNEVILLE SUR MER (1), RONCEY (1), SAINT CHRISTOPHE DU FOC (1), SAINT-HILAIRE-DU HARCQUET * (1), SAINT JAMES (1), SAINT MALO DE LA LANDE (1), SAINT MARTIN D'AUBIGNY (1), SAINT QUENTIN SUR LE HOMME (1), SAINT SENIER DE BEUVRON (1), SAINTE MARIE DU BOIS * (1), SARTILLY *

(1), SAVIGNY LE VIEUX (1), SOTTEVILLE (1), SOURDEVAL (1), SOURDEVAL LES BOIS, SURTAINVILLE (1), TANIS (1), VENGEONS (1), VEZINS * (1), VIREY * (1).

Le tir du lièvre est autorisé seulement le dimanche 25 septembre, le dimanche 9 octobre avec un PMA d'un lièvre par chasseur sur la commune de PONTAUBAULT.

Le tir du lièvre est autorisé seulement les dimanches 25 septembre, les dimanches 9 et 16 octobre avec un PMA d'un lièvre par chasseur sur la commune de BEAUCHAMPS.

Le tir du lièvre est autorisé seulement le jeudi 29 septembre et les dimanches 2, 9 et 16 octobre sur la commune de SAINT MICHEL DE MONTJOIE.

Le tir du lièvre est autorisé seulement le dimanche 25 septembre, le jeudi 29 septembre, les dimanches 2, 9 et 16 octobre avec un PMA d'un lièvre par chasseur, sur les communes de ANNEVILLE SUR MER, ARDEVON, BARENTON, BRANVILLE HAGUE, CERENCES, FEUGERES, LA CROIX AVRANCHIN, LA LANDE D'AIROU, LA MANCELLIERE, LE FRESNE PORET, LE GRAND CELLAND, LES CHAMBRES *, MONTGOTHIER, NEHOU, NOTRE DAME DU TOUCHET, PERCY *, RAUVILLE LA BIGOT, ROCHEVILLE, SACEY, SAINT BARTHELEMY, SAINT CYR DU BAILLEUL, SAINT JEAN DE LA HAIZE, SAINT MARTIN DE LANDELLES, SAINT NICOLAS DE PIERREPONT, SAINTE CROIX HAGUE, SAINTE PIENCE *, SUBLIGNY, VERGONCEY, VILLECHIEN, VILLIERS LE PRE.

Le tir du lièvre est autorisé seulement le dimanche 25 septembre et le dimanche 16 octobre avec un PMA d'un lièvre par chasseur sur la commune de URVILLE NACQUEVILLE.

Le tir du lièvre est autorisé seulement le dimanche 2 octobre avec un PMA d'un lièvre par chasseur sur les communes de FLOTTEMANVILLE HAGUE et VAINS.

Le tir du lièvre est autorisé seulement le dimanche 9 octobre avec un PMA d'un lièvre par chasseur sur les communes de DONVILLE LES BAINS, GRANVILLE, SAINT PLANCHERS, YQUELON.

* les noms en italique correspondent aux territoires des anciennes communes

(1) PMA = 1 lièvre par chasseur pour la saison

3.3 – Plan de chasse - Lièvre - Sur le territoire des communes de BEUVRIGNY, CARNET, CEAUX, CHAVOY, DOVILLE, LE MESNIL, MARCEY LES GREVES, PLOMB *, POILLEY, PORTBAIL, SAINT CLEMENT RANCOUDRAY, SAINT GERMAIN SUR AY, la chasse du lièvre s'effectuera dans la limite d'attribution du plan de chasse : le bracelet plastique réglementaire prévu par le plan de chasse sera apposé sur les lièvres tués avant la mise au carnier et le carnet de contrôle sera aussitôt rempli.

3-4 – Plan de gestion - Lièvre - Les détenteurs du droit de chasse, disposant d'une surface d'un seul tenant supérieure à 200 hectares, peuvent obtenir le bénéfice d'un plan de gestion individuel après avis de la commission du plan de chasse au petit gibier. 4 détenteurs de droits de chasse au maximum, répondant aux conditions ci-dessus peuvent se regrouper pour obtenir le bénéfice d'un plan de gestion. Les bénéficiaires d'un plan de gestion apposeront le bracelet réglementaire prévu par le plan de gestion sur les lièvres tués avant la mise au carnier et le carnet de contrôle sera aussitôt rempli.

Les carnets de contrôle ainsi que les bracelets de marquage non utilisés relatifs à l'application des plans de chasse et des plans de gestion seront impérativement retournés pour le 15 décembre 2016 dernier délai, à la fédération départementale des chasseurs de la Manche.

Art. 4 : La chasse en temps de neige est interdite.

Elle est toutefois autorisée pour :

1) la chasse au gibier d'eau : en zone de chasse maritime, dans les marais non asséchés, sur les fleuves, rivières, canaux, réservoirs, lacs, étangs et nappes d'eau ; la recherche et le tir de ces gibiers ne sont autorisés qu'à distance maximale de trente mètres de la nappe d'eau ;

2) l'application du plan de chasse légal du grand gibier ;

3) la chasse à courre et la vénerie sous terre ;

4) la chasse au renard ;

5) la chasse des ragondins et des rats musqués.

Signé : La secrétaire générale : Cécile DINDAR

ATTENTION - Chasse de la Bécasse des bois - En application de l'arrêté ministériel du 31 mai 2011, instaurant un P.M.A. de la Bécasse des bois sur l'ensemble du territoire métropolitain :

- chaque prélèvement de bécasse doit être enregistré préalablement à tout transport sur un carnet de prélèvement et le bracelet de marquage annexé au carnet de prélèvement doit être apposé sur la patte de l'oiseau, avant la mise au carnier.

- chaque chasseur adresse son carnet de prélèvement à la fédération qui le lui a délivré, au plus tard pour le 30 juin 2017, même en l'absence de prélèvement de Bécasse des bois

- l'attribution du carnet de prélèvement et de marquage est conditionnée à la déclaration de celui de la précédente saison de chasse.

RAPPELS SUR LA REGLEMENTATION DE LA CHASSE (arrêté du 1er août 1986 modifié)

La chasse de la bécasse à la passée ou à la croûle est interdite. La chasse à tir de la perdrix ou du faisan au poste, soit à l'agrainée, soit à proximité des abreuvoirs, est interdite.

L'emploi pour le tir des ongulés de toute arme à percussion annulaire est interdit, ainsi que celui d'armes rayées à percussion centrale d'un calibre inférieur à 5,6 mm ou dont le projectile ne développe pas une énergie minimale de 1 kilojoule à 100 mètres.

L'emploi sur les armes à feu de tout dispositif silencieux destiné à atténuer le bruit au départ du coup est interdit.

L'emploi de la grenaille de plomb est interdit, à compter du 1er juin 2006, dans les zones humides mentionnées à l'article L. 424-6 du code de l'environnement. Le tir à balle de plomb du grand gibier demeure autorisé sur ces zones, ou à grenaille d'acier d'un diamètre compris entre 4,3 et 4,8 mm.

Le sanglier ne peut être tiré qu'à balle ou à flèche.

RAPPEL - Code de l'environnement - titre II - chasse à courre, à cor et à cri - Article R. 424-4 : la chasse à courre, à cor et à cri est ouverte du 15 septembre au 31 mars. La chasse au vol est ouverte à compter de la date d'ouverture générale de la chasse dans le département jusqu'au dernier jour de février. Toutefois, pour la chasse aux oiseaux, ces dates sont fixées par arrêté du ministre chargé de la chasse.

Article R. 424-5 : la clôture de la vénerie sous terre intervient le 15 janvier.

AVIS IMPORTANT - OISEAUX MIGRATEURS BAGUÉS - Les personnes qui auraient tué ou capturé des oiseaux migrateurs porteurs d'une bague sont priées de bien vouloir envoyer la bague à la fédération des chasseurs de la Manche - La Malherbière - Saint Romphaire. 50750 BOURGVALLLES

TIRS SUR LES VOIES PUBLIQUES ET SUR LES VOIES FERRÉES - Aux termes de l'arrêté préfectoral du 26 octobre 1983, il est interdit de faire usage d'armes à feu sur les routes et chemins publics, ainsi que sur les voies ferrées ou dans les emprises ou enclos dépendant des chemins de fer. Il est interdit à toute personne placée à portée de fusil d'une de ces routes, chemins ou voies ferrées de tirer dans cette direction ou au-dessus. Il est interdit également de tirer en direction des lignes de transport électrique ou de leurs supports. Il est enfin interdit à toute personne, placée à portée de fusils des stades, lieux de réunions publiques en général et habitations particulières (y compris caravanes, remises, abris de jardin) ainsi que des bâtiments et constructions dépendant des aéroports de tirer en leur direction.

ASSURANCE CHASSE - L'assurance des chasseurs est obligatoire. Les chasseurs sont donc invités à souscrire auprès d'une compagnie de leur choix un contrat d'assurance préalablement à la demande de visa et de validation du permis de chasser.

"Le pigeon voyageur n'est pas un gibier, il est protégé par la loi".



Arrêté n° 2016-DDTM-SE-1886 du 29 juin 2016 relatif au classement des animaux nuisibles du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017 dans le département de la Manche

Considérant qu'à l'examen, les autres solutions pour se protéger des prédatations des espèces concernées s'avèrent insuffisamment efficaces dans certains cas par rapport au résultat attendu ;

Considérant qu'à l'examen, le classement de ces espèces qui ne sont pas strictement protégées au titre de l'annexe III de la convention de Berne du 19 septembre 1979, n'est pas de nature à nuire à l'équilibre des populations concernées ;

Considérant qu'il convient de prévenir les dommages importants susceptibles d'être provoqués par les espèces animales aux activités agricoles et aquacoles et de protéger la faune et la flore dans le département de la Manche, compte tenu notamment, des dégâts déjà provoqués par ces espèces les années passées ;

Considérant qu'il convient de préserver l'intérêt de la santé et la sécurité publique ;

Art. 1 : Les animaux des espèces suivantes sont classées nuisibles pour la période du 1er juillet 2016 au 30 juin 2017 dans les lieux et conditions précisées ci-après :

Espèces	Lieu où l'espèce est classée nuisible	Motif du classement	Conditions
Mammifères			
Lapin de garenne (<i>Oryctolagus uniculus</i>)	<ul style="list-style-type: none"> ● dunes littorales sauf dans les dunes de Vauville et de Biville ● réserves de chasse ● dans et à moins de 200 m : <ul style="list-style-type: none"> - des cultures maraîchères, légumières de plein champ et de petits fruits, - des plantations forestières et fruitières (autres que petits fruits) de moins de 10 ans, horticoles & pépinières - des polders, de leurs digues et des ouvrages les concernant - des jardins légumiers et des jardins d'agrément - des aérodromes - des talus et francs-bords des lignes S.N.C.F. - hippodromes et terrains de golf 	Dans l'intérêt de la sécurité publique Pour prévenir des dommages importants aux activités agricoles et forestières	A tir de la clôture spécifique jusqu'à la date de fermeture générale. Capture par bourses et furets toute l'année Piégeage avec pièges de catégorie 1 dans les jardins légumiers et jardins d'agrément
Oiseaux			
Pigeon ramier (<i>Columba palumbus</i>)	dans les cultures de pois dans les cultures de choux dans les cultures de salades	Pour prévenir des dommages importants aux activités agricoles	A tir entre la clôture spécifique de la chasse de cette espèce et le 31 mars. Destruction sur autorisation individuelle du préfet, du 1 ^{er} avril jusqu'au 31 juillet (Art. R. 427-22 du code de l'environnement) Tir à poste fixe matérialisé de main d'homme Tir dans les nids interdit

Art. 2 : Conditions particulières pour la destruction à tir sur autorisation individuelle des pigeons ramiers, ainsi que des corbeaux freux et des corneilles noires :

Ces oiseaux ne peuvent être détruits qu'à poste fixe matérialisé de main d'homme, dans les zones où ils sont classés nuisibles. Le tir dans les nids est interdit. Le corbeau freux peut en outre être tiré dans l'enceinte de la corbeautière, hors des zones urbanisées, sans être accompagné de chien. Il n'est pas autorisé plus de deux tireurs par poste fixe ; les postes de tir simultanément occupés doivent être distants de plus de 200 mètres les uns des autres. Il n'est pas autorisé plus de cinq tireurs simultanément dans l'enceinte d'une corbeautière

Ces opérations sont réalisées de jour ; le jour s'entend du temps qui commence une heure avant le lever du soleil au chef-lieu du département et finit une heure après son coucher. (art. L.424-4 du code de l'Environnement).

Les demandes d'autorisation de destruction à tir sont souscrites par le détenteur du droit de destruction (qu'il soit propriétaire, possesseur ou fermier) ou son délégué. Elles sont formulées selon le modèle figurant en annexe du présent arrêté.

Le demandeur ne pourra s'adjoindre que des tireurs dont les noms devront figurer sur une liste nominative qu'il établira et fournira, avec leur adresse, à l'appui de sa demande d'autorisation. Les demandes sont adressées à la direction départementale des territoires et de la mer.

Un compte rendu des opérations de destruction à tir, même négatif, est adressé à la direction départementale des territoires et de la mer (service environnement) avant le 1er octobre suivant la date d'octroi de l'autorisation. Le défaut de cette formalité entraîne le non renouvellement de l'autorisation.

Signé : La secrétaire générale : Cécile DINDAR

Annexe - Exercice du droit de destruction - Article R. 427-8 du code de l'environnement : Le propriétaire, possesseur ou fermier, procède personnellement aux opérations de destruction des animaux nuisibles, y fait procéder en sa présence ou délègue par écrit le droit d'y procéder. Le délégant ne peut percevoir de rémunération pour sa délégation. Le permis de chasser validé est obligatoire.



Arrêté n° 2016-DDTM-SE-1887 du 29 juin 2016 relatif à la vénerie du blaireau dans le département de la Manche

Considérant que le blaireau est communément répandu sur l'ensemble du territoire départemental de la Manche, et que cette population semble actuellement en augmentation régulière,

Considérant les dommages importants causés localement par les blaireaux, notamment aux activités agricoles et aux ouvrages hydrauliques (digues),

Considérant que la chasse contribue à la régulation des populations de gibier, et qu'elle constitue de ce fait un moyen de prévenir ou contenir les dommages évoqués ci-dessus,

Considérant que dans la Manche, les jeunes blaireautins sont généralement sevrés au 15 mai, et donc que l'ouverture de la vénerie du blaireau à partir de cette date ne contrevient pas aux dispositions de l'article L. 424-10 du code de l'environnement,

Art. 1 : La clôture de la vénerie sous terre intervient le 15 janvier 2017 en application de l'article R 424-5 du code de l'environnement.

Art. 2 : L'exercice de la vénerie du blaireau est autorisé à partir du 15 mai 2017.

Art. 3 : Le présent arrêté peut être contesté dans les deux mois qui suivent sa publication :

- par recours gracieux auprès de l'auteur de l'acte, le silence gardé par l'administration pendant plus de deux mois sur la demande de recours gracieux emportant décision implicite de rejet,

- par recours contentieux auprès du tribunal administratif de Caen,

le délai de recours gracieux étant interruptif du délai de recours contentieux.

Signé : La secrétaire générale : Cécile DINDAR



Arrêté n° 2016-DDTM-SE-2003 du 07 juillet 2016 instituant une réserve de chasse et de faune sauvage à CUREY

Considérant que ce terrain constitue une extension de la réserve de Curey, établie par arrêté ministériel du 29 septembre 1986

Art.1: sont institués en réserve de chasse et de faune sauvage les terrains, d'une contenance de 25 ha 87 a, lieu-dit « Martigny », situés sur la commune de PONTORSON (CUREY), propriété de M. et Mme LECHAT Marc. Elle constitue une extension de la réserve de Curey, au nom du même propriétaire.

La liste des parcelles cadastrales est annexée au présent arrêté. Les limites de la réserve sont figurées sur un plan de situation également joint en annexe. Les limites sont matérialisées sur le terrain par des clôtures, haies, fossés ou talus.

Art. 2 : la réserve de chasse est instituée à la date de signature du présent arrêté.

La mise en réserve pourra cesser à tout moment pour un motif d'ordre général, ou sur demande du détenteur du droit de chasse, adressée par lettre recommandée avec avis de réception, six mois au moins avant l'expiration de périodes quinquennales courant à compter de la date d'institution de la réserve.

Art. 3 : des panneaux matérialisant la mise en réserve seront apposés par le propriétaire aux points d'accès publics à la réserve.

Art. 4 : tout acte de chasse est interdit en tout temps sur la réserve.

Cependant, des mesures de régulation des populations de certaines espèces chassables ou nuisibles seront mises en place telles que : l'instauration et la réalisation d'un plan de chasse chevreuil,

l'organisation d'opérations, non seulement d'effarouchement mais aussi de destruction, afin de réguler les populations d'espèces susceptibles de compromettre les équilibres biologiques ou agro-sylvo-cynégétiques (notamment sangliers et renards).

En outre, la régulation des animaux nuisibles pourra s'effectuer par les détenteurs du droit de destruction et leurs délégués, dans les conditions fixées en application de l'article L.427-8 du code de l'environnement

Des captures de gibier pourront être autorisées dans les conditions fixées par l'article L 424-11 du Code de l'Environnement.

Signé : Pour le préfet, la secrétaire générale : Cécile DINDAR

Annexe - Liste des parcelles concernées par le classement en réserve de chasse et de faune sauvage de Cury

COMMUNE	SECTION	NUMEROS	SURFACE (m ²)
PONTORSON	157 ZA	52	04 ha 08 a 60 ca
	157 ZB	103	21 ha 78 a 70 ca
TOTAL cadastral			25 ha 78 a 70 ca



Arrêté n° 2016-DDTM-SE-2004 du 07 juillet 2016 instituant un plan de chasse lièvre sur plusieurs communes du département de la Manche

Art. 1 : Est mis en œuvre un plan de chasse aux lièvres sur les communes de Beuvrigny, Carnet, Ceaux, Chavoy, Dovoille, Le Mesnil, Marcey les Grèves, Plomb, Poilley, Portbail, Saint Clément Rancoudray, Saint Germain sur Ay.

Art. 2 : Dans ces communes, la chasse du lièvre se fera dans le respect des conditions prévues à l'arrêté d'ouverture et de clôture de la chasse dans le département de la Manche, pour la saison 2016 - 2017.

Art. 3 : Les demandes doivent être présentées soit par les associations de chasse, soit par les particuliers détenteurs d'un droit de chasse.

Art. 4 : Cet arrêté abroge et remplace le précédent en date du 6 juillet 2015.

Signé : Pour le préfet, la secrétaire générale : Cécile DINDAR



Arrêté n° DDTM-SADT-2016-CC50266-01 du 20 juillet 2016 portant approbation de la carte communale de LENGRONNE

Art. 1 : I – Le préfet de la Manche approuve la carte communale de la commune de Lengronne ;

II – Le dossier de la carte communale est tenu à la disposition du public les jours ouvrables, aux heures habituelles de réception du public : dans les locaux de la mairie de Lengronne ; dans les locaux de la Sous-Préfecture de Coutances ; dans les locaux de la direction départementale des territoires et de la mer, service aménagement durable des territoires à Saint-Lô.

Art. 2 : L'autorité compétente pour délivrer le permis de construire, d'aménager ou de démolir et pour se prononcer sur un projet faisant l'objet d'une déclaration préalable sera le maire, au nom de la commune.

Art. 3 : Mention du présent arrêté sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Signé : pour le Préfet et par délégation, le directeur départemental des territoires et de la mer : Jean KUGLER



DIVERS

Dircccte - Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Normandie

Récépissé de déclaration modificative du 14 juin 2016 d'un organisme de services aux personnes sous le n° SAP 522024256 - SERVICES A LA PERSONNE – M. LETULLIER

La déclaration modificative d'activité en tant qu'organisme de services aux personnes, objet du récépissé du 09/05/2016, présentée par l'entreprise « JES « SERVICES A LA PERSONNE » est modifiée comme suit : le nom du gérant de l'entreprise est : LETULLIER Pierre depuis le 03/02/2016. Les autres mentions restent inchangées. Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Manche.

Signé : l'Inspecteur du Travail : P. BLAY



Récépissé de déclaration du 14 juin 2016 d'un organisme de services aux personnes sous le n° SAP478025943 – M. ADAM - SAUSSEMESNIL

La déclaration d'activité en tant qu'organisme de services à la personne présentée le 14 juin 2016 par Monsieur ADAM Laurent, SEP, et dont le siège est situé, 44, Hameau les Poitevins – 50700 SAUSSEMESNIL, a été enregistrée par l'Unité départementale de la Manche de la DIRECCTE de Normandie sous le N° SAP478025943. Conformément à l'article L.7232-1-1 du code du travail, la déclaration de l'entreprise représentée par Monsieur ADAM Laurent est enregistrée pour l'exercice des activités suivantes : Petits travaux de jardinage y compris les travaux de débroussaillage. L'activité mentionnée ci-dessus sera exercée selon la modalité suivante : mode d'intervention prestataire. L'activité exercée par le déclarant, sous réserve du respect de la condition d'activité exclusive, ouvre droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale. Le bénéfice des exonérations de cotisations de sécurité sociale mentionnées à l'article L.241-10 du code de la sécurité sociale est acquis à compter du premier jour du mois qui suit la publication du présent récépissé. La déclaration est valable pour une durée illimitée. Elle prend effet à compter du 14/06/2016. Le déclarant devra produire au moins chaque trimestre un état d'activité et chaque année un bilan qualitatif et quantitatif de l'activité exercée au titre de l'année écoulée ainsi qu'un tableau statistique annuel. Le déclarant s'engage à apposer sur tous ses supports commerciaux le logotype identifiant le secteur des services à la personne. Conformément à l'article R.7232-22 du code du travail, le déclarant qui cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux 4°, 5° et 6° de l'article R.7232-19 ou qui méconnaît de façon répétée, après mise en demeure par le préfet restée sans effet, les obligations définies à l'article R.7232-21 perd le bénéfice des dispositions de l'article L.7233-2 et des dispositions de l'article L.241-10 du code de la sécurité sociale. La décision de retrait prend effet immédiatement. Le déclarant qui a fait l'objet d'une décision de retrait ne peut faire une nouvelle déclaration qu'après un délai d'un an à compter de la date de la notification de la décision de retrait de l'enregistrement de la déclaration. Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de l'Unité Départementale de la DIRECCTE compétente. Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Manche.

Signé : l'Inspectrice du Travail : P. BLAY



Récépissé de déclaration du 29 juin 2016 d'un organisme de services aux personnes sous le n° SAP531665792 – Mme LE BOISSELIER - BRIX

La déclaration d'activité en tant qu'organisme de services à la personne présentée le 24 juin 2016 par Madame LE BOISSELIER Laure, et dont le siège est situé, 13, route des Sablons – 50700 BRIX, a été enregistrée par l'Unité départementale de la Manche de la DIRECCTE de Normandie sous le N° SAP 531665792. Conformément à l'article L.7232-1-1 du code du travail, la déclaration de l'entreprise représentée par Madame LE BOISSELIER Laure est enregistrée pour l'exercice des activités suivantes : Collecte et livraison à domicile de linge repassé ; Entretien de la maison et travaux ménagers ; Livraison de courses à domicile. Les activités mentionnées ci-dessus seront exercées selon la modalité suivante : mode d'intervention prestataire. Les activités exercées par le déclarant, sous réserve du respect de la condition d'activité exclusive, ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale. Le bénéfice des exonérations de cotisations de sécurité sociale mentionnées à l'article L.241-10 du code de la sécurité sociale est acquis à compter du premier jour du mois qui suit la publication du présent récépissé. La déclaration est valable pour une durée illimitée. Elle prend effet à compter du 24/06/2016. Le déclarant devra produire au moins chaque trimestre un état d'activité et chaque année un bilan qualitatif et quantitatif de l'activité exercée au titre de l'année écoulée ainsi qu'un tableau statistique annuel. Le déclarant s'engage à apposer sur tous ses supports commerciaux le logotype identifiant le secteur des services à la personne. Conformément à l'article R.7232-22 du code du travail, le déclarant qui cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux 4°, 5° et 6° de l'article R.7232-19 ou qui méconnaît de façon répétée, après mise en demeure par le préfet restée sans effet, les obligations définies à l'article R.7232-21 perd le bénéfice des dispositions de l'article L.7233-2 et des dispositions de l'article L.241-10 du code de la sécurité sociale. La décision de retrait prend effet immédiatement. Le déclarant qui a fait l'objet d'une décision de retrait ne peut faire une nouvelle déclaration qu'après un délai d'un an à compter de la date de la notification de la décision de retrait de l'enregistrement de la déclaration. Toute modification concernant la structure déclarée ou l'activité exercée devra faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de l'Unité Départementale de la DIRECCTE compétente. Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Manche.

Signé : l'Inspectrice du Travail : P. BLAY



Récépissé de déclaration modificative du 30 juin 2016 d'un organisme de services aux personnes sous le n° SAP 814812012 – Mme ROUSVOAL

La déclaration d'activité en tant qu'organisme de services à la personne du 30/05/2016, présentée par Mme Camille ROUSVOAL, SAS ROUSVOAL, et enregistrée par l'Unité Départementale de la Manche de la DIRECCTE de Normandie sous le N° SAP 814812012 est modifiée comme suit : Suite à la parution de l'arrêté du Président du Conseil Départemental de la Manche en date du 31 mai 2016 portant autorisation de création du service d'aide et d'accompagnement à domicile à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, les activités suivantes sont ajoutées à la liste des activités déclarées par la SAS ROUSVOAL, à savoir : Assistance à domicile dans les actes quotidiens de la vie, aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Conformément à l'article L.7232-1-1 du code du travail, la déclaration de la SAS ROUSVOAL en date du 27 juin 2016 est enregistrée pour l'exercice des activités suivantes : Entretien de la maison et travaux ménagers ; Préparation de repas à domicile y compris le temps passé aux commissions ; Livraison de courses à domicile * ; Garde d'enfants de plus de 3 ans à domicile ; Soutien scolaire à domicile ; Assistance administrative à domicile ; Accompagnement des enfants de plus de trois ans dans leurs déplacements en-dehors de leur domicile (promenades, transport, actes de la vie courante)* ; Garde animaux (personnes dépendantes) ; Accompagnement/déplacement des enfants de moins de trois ans * ; Garde enfant de moins de trois ans à domicile. - * à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile. Les activités mentionnées ci-dessus seront exercées selon les modalités suivantes : mode prestataire. Les activités exercées par le déclarant, sous réserve du respect de la condition d'activité exclusive, ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale. Le bénéfice des exonérations de cotisations de sécurité sociale mentionnées à l'article L.241-10 du code de la sécurité sociale est acquis à compter du premier jour du mois qui suit la publication du présent récépissé. La déclaration est valable pour une durée illimitée. Elle prend effet à compter du 27 juin 2016. Les autres mentions restent inchangées. Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Manche.

Signé : l'Inspecteur du Travail : P. BLAY



Récépissé de déclaration modificative du 30 juin 2016 d'un organisme de services aux personnes sous le n° SAP 817789928 – M. GRIBAUVAL - SARL AUXILIO

La déclaration d'activité en tant qu'organisme de services à la personne du 11/02/2016, présentée par Monsieur Cyrille GRIBAUVAL, SARL AUXILIO, et enregistrée par l'Unité Départementale de la Manche de la DIRECCTE de Normandie sous le n° SAP 817789928 est modifiée comme suit : Suite à la parution de l'arrêté du Président du Conseil Départemental de la Manche en date du 31 Mai 2016 portant autorisation de création du service d'aide et d'accompagnement à domicile à destination des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, les activités suivantes sont ajoutées à la liste des activités déclarées par la SARL AUXILIO, à savoir : Assistance à domicile dans les actes quotidiens de la vie, aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap. Les activités mentionnées ci-dessus seront exercées selon les modalités suivantes : mode prestataire. Les activités exercées par le déclarant, sous réserve de la tenue d'une comptabilité séparée relative aux activités de services à la personne, ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale. Le bénéfice des exonérations de cotisations de sécurité sociale mentionnées à l'article L.241-10 du code de la sécurité sociale est acquis à compter du premier jour du mois qui suit la publication du présent récépissé. La déclaration modificative est valable pour une durée illimitée. Elle prend effet à compter du 31/05/2016. Les autres mentions restent inchangées. Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Manche.

Signé : l'Inspecteur du Travail : P. BLAY



Récépissé de déclaration modificative du 04 juillet 2016 d'un organisme de services aux personnes sous le n° SAP 811823012 - EURL AVME Granville - Mme FROMONT

La déclaration d'activité en tant qu'organisme de services à la personne présentée le 13 mai 2016 par l'EURL AVME Granville représentée par Madame Marjorie FROMONT en qualité de responsable, dont le siège est situé 221, rue du Conillot – 50400 GRANVILLE, a été enregistrée par l'Unité Départementale de la Manche de la DIRECCTE de Normandie sous le n° SAP 811823012. Conformément à l'article L.7232-1-1 du code du travail, la déclaration de l'EURL AVME Granville en date du 13 mai 2016 est enregistrée pour l'exercice des activités suivantes : Entretien de la maison et travaux ménagers ; Préparation de repas à domicile y compris le temps passé aux commissions ; Livraison de courses à domicile * ; Garde d'enfants de plus de 3 ans à domicile ; Soutien scolaire à domicile ; Assistance administrative à domicile ; Accompagnement des enfants de plus de trois ans dans leurs déplacements en-dehors de leur domicile (promenades, transport, actes de la vie courante)* ; Coordination et mise en relation ; Accompagnement/déplacement des enfants de moins de trois ans * ; Garde enfant de moins de trois ans à domicile. * à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant un ensemble d'activités effectuées à domicile. Les activités mentionnées ci-dessus seront exercées selon les modalités suivantes : mode prestataire. Les activités exercées par le déclarant, sous réserve du respect de la condition d'activité exclusive, ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale. Le bénéfice des exonérations de cotisations de sécurité sociale mentionnées à l'article L.241-10 du code de la sécurité sociale est acquis à compter du premier jour du mois qui suit la publication du présent récépissé. La déclaration est valable pour une durée illimitée. Elle prend effet à compter du 4 juillet 2016. Les autres mentions restent inchangées. Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Manche.

Signé : l'Inspecteur du Travail : P. BLAY



Récépissé de déclaration du 8 juillet 2016 d'un organisme de services aux personnes sous le n° SAP532116001 - BEAUBIGNY SERVICES - CHAMPCERVON

La déclaration d'activité en tant qu'organisme de services à la personne présentée le 8 juillet 2016 par Monsieur BEAUBIGNY Alain, BEAUBIGNY SERVICES, et dont le siège est situé, La Grande Deurie – LE GRIPPON 50320 CHAMPCERVON, a été enregistrée par l'Unité départementale de la Manche de la DIRECCTE de Normandie sous le N° SAP532116001. Conformément à l'article L.7232-1-1 du code du travail, la déclaration de l'entreprise représentée par Monsieur BEAUBIGNY Alain est enregistrée pour l'exercice des activités suivantes : Petits travaux de jardinage y compris les travaux de débroussaillage. L'activité mentionnée ci-dessus sera exercée selon la modalité suivante : mode d'intervention prestataire. L'activité exercée par le déclarant, sous réserve du respect de la condition d'activité exclusive, ouvre droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale. Le bénéfice des exonérations de cotisations de sécurité sociale mentionnées à l'article L.241-10 du code de la sécurité sociale est acquis à compter du premier jour du mois qui suit la publication du présent récépissé. La déclaration est valable pour une durée illimitée. Elle prend effet à compter du 19 juillet 2016. Le déclarant devra produire au moins chaque trimestre un état d'activité et chaque année un bilan qualitatif et quantitatif de l'activité exercée au titre de l'année écoulée ainsi qu'un tableau statistique annuel. Le déclarant s'engage à apposer sur tous ses supports commerciaux le logotype identifiant le secteur des services à la personne. Conformément à l'article R.7232-22 du code du travail, le déclarant qui cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux 4°, 5° et 6° de l'article R.7232-19 ou qui méconnaît de façon répétée, après mise en demeure par le préfet restée sans effet, les obligations définies à l'article R.7232-21 perd le bénéfice des dispositions de l'article L.7233-2 et des dispositions de l'article L.241-10 du code de la sécurité sociale. La décision de retrait prend effet immédiatement. Le déclarant qui a fait l'objet d'une décision de retrait ne peut faire une nouvelle déclaration qu'après un délai d'un an à compter de la date de la notification de la décision de retrait de l'enregistrement de la déclaration. Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de l'Unité Départementale de la DIRECCTE compétente. Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Manche.

Signé : l'Inspectrice du Travail : P. BLAY.



Récépissé de déclaration du 11 juillet 2016 d'un organisme de services aux personnes sous le n° SAP489192872 – M. CHARUEL – LA CROIX AVRANCHIN

La déclaration d'activité en tant qu'organisme de services à la personne présentée le 11 juillet 2016 par Monsieur CHARUEL Loïc, MONT JARDIN, et dont le siège est situé, 4, Le Chatelier – 50240 LA CROIX AVRANCHIN, a été enregistrée par l'Unité départementale de la Manche de la DIRECCTE de Normandie sous le N° SAP489192872. Conformément à l'article L.7232-1-1 du code du travail, la déclaration de l'entreprise représentée par Monsieur CHARUEL Loïc est enregistrée pour l'exercice des activités suivantes : Petits travaux de jardinage y compris les travaux de débroussaillage. L'activité mentionnée ci-dessus sera exercée selon la modalité suivante : mode d'intervention prestataire. L'activité exercée par le déclarant, sous réserve du respect de la condition d'activité exclusive, ouvre droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L.241-10 du code de la sécurité sociale. Le bénéfice des exonérations de cotisations de sécurité sociale mentionnées à l'article L.241-10 du code de la sécurité sociale est acquis à compter du premier jour du mois qui suit la publication du présent récépissé. La déclaration est valable pour une durée illimitée. Elle prend effet à compter du 12/07/2016. Le déclarant devra produire au moins chaque trimestre un état d'activité et chaque année un bilan qualitatif et quantitatif de l'activité exercée au titre de l'année écoulée ainsi qu'un tableau statistique annuel. Le déclarant s'engage à apposer sur tous ses supports commerciaux le logotype identifiant le secteur des services à la personne. Conformément à l'article R.7232-22 du code du travail, le déclarant qui cesse de remplir les conditions ou de respecter les obligations mentionnées aux 4°, 5° et 6° de l'article R.7232-19 ou qui méconnaît de façon répétée, après mise en demeure par le préfet restée sans effet, les obligations définies à l'article R.7232-21 perd le bénéfice des dispositions de l'article L.7233-2 et des dispositions de l'article L.241-10 du code de la sécurité sociale. La décision de retrait prend effet immédiatement. Le déclarant qui a fait l'objet d'une décision de retrait ne peut faire une nouvelle déclaration qu'après un délai d'un an à compter de la date de la notification de la décision de retrait de l'enregistrement de la déclaration. Toute modification concernant la structure déclarée ou les activités exercées devra faire l'objet d'une déclaration modificative auprès de l'Unité Départementale de la DIRECCTE compétente. Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Manche.

Signé : l'Inspectrice du Travail : P. BLAY.



Dreal - Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Décision SRI BRTC/2016-108 du 6 juillet 2016 portant habilitation au titre de l'article R.8111-8 du code du travail des agents en charge d'exercer les attributions d'inspecteur du travail dans les mines et les carrières

décide que : M. DALANSON Frédéric, en poste à l'unité Départementale de l'Orne, M. PHILIPPS Daniel, en poste à l'unité Départementale de l'Orne, M. SIMON Hubert, en poste à l'unité Départementale du Calvados, Mme BOUDJELLAL Lamia, en poste à l'unité Départementale du Calvados, M. GUZZO Giovanni, en poste à l'unité Départementale de la Manche, M. ROPTIN Jean-Pierre en poste à l'unité Départementale de la Manche, Mme GITZHOFER Emilie en poste à l'unité Départementale Rouen-Dieppe, Mme BILE Audrey, en poste à l'unité Départementale Rouen-Dieppe, Mme BARAY Aurélie, en poste à l'unité Départementale Le Havre, Mme VINCENT Nathalie, en poste à l'unité Départementale de l'Eure, M. BARBOT Jean-François, en poste au service risques à Caen, sont habilités à exercer les attributions d'inspecteur du travail dans les mines et les carrières sur les départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche et de l'Orne et de la Seine-Maritime.

Chacun de ces agents peut être amené à assurer l'intérim d'un autre agent en son absence.

Les décisions de la DREAL Basse-Normandie n° 2015-252 du 19 juin 2015 et de la DREAL Haute-Normandie du 10 décembre 2015, portant habilitation au titre de l'article R.8111-8 du code du travail des agents en charge d'exercer les attributions d'inspecteur du travail dans les mines et carrières, sont abrogées.

Signé : Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie : Patrick BERG



Arrêté préfectoral n° 2016-122 du 7 juillet 2016 renouvelant la composition du comité consultatif de la réserve naturelle nationale de la SANGSURIERE et de l'ADRIENNERIE

Considérant que le mandat des membres du comité consultatif de la réserve naturelle nationale de la Sangsurière et de l'Adriennerie, désignés par arrêté préfectoral du 2 octobre 2012, est parvenu à expiration et qu'il convient de procéder au renouvellement de la composition de cette instance ;

Art. 1 : La composition du comité consultatif de la réserve naturelle nationale de la Sangsurière et de l'Adriennerie est renouvelée comme suit :

Président : M. le préfet ou son représentant

Représentants des collectivités territoriales concernées, de propriétaires et d'usagers

M. le maire de Denville ou son représentant

M. le maire de Catteville ou son représentant

M. le maire de Saint-Nicolas-de-Pierrepont ou son représentant

Mme la maire de Saint-Sauveur-de-Pierrepont ou son représentant

M. le président de la communauté de communes de la Haye-du-Puits ou son représentant

M. le président du Conseil Régional de Normandie ou son représentant

M. le président de la commission syndicale de la Sangsurière ou son représentant
 M. le représentant de la section locale du Gorget, de l'association syndicale des bas-fonds du bassin de la Douve ou son représentant
 M. le représentant de l'association syndicale des bas-fonds du bassin de la Douve ou son représentant,
 M. le président de la chambre d'Agriculture ou son représentant
 M. le président de la fédération départementale de pêche de la Manche ou son représentant
 M. le président de la fédération départementale des chasseurs de la Manche ou son représentant
 Mme la présidente de l'association Monts et Marais ou son représentant
 Représentants d'administrations et d'établissements publics concernés
 M. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie ou son représentant
 M. le directeur départemental des territoires et de la mer ou son représentant
 M. le chef du service départemental de l'office national de la chasse et de la faune sauvage ou son représentant,
 M. le chef du service départemental de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques ou son représentant
 Personnalités scientifiques qualifiées et représentants d'associations de protection de la nature
 Mme la déléguée régionale du conservatoire botanique national de Brest (CBNB) – antenne de Basse-Normandie, ou son représentant ;
 M. le président du groupe d'étude des invertébrés armoricains (GRETIA), ou son représentant ;
 M. le président du groupe mammalogique normand (GMN), ou son représentant ;
 M. Alain CHARTIER, représentant le Groupe Ornithologique Normand, ou son représentant ;
 M. Sylvain DIQUELOU, écologue ou son représentant de l'équipe « écologie des prairies » de l'UMR Ecophysiologie végétale, agronomie de l'Université de Caen ;
 Mme DUCHEMIN, représentant le comité régional d'étude pour la protection et l'aménagement de la nature pour la Manche, ou son représentant ;
 Mme Arlette LAPLACE DOLONDE, expert hydro pédologue ;
 Mme Séverine STAUTH, représentant le centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du Cotentin ;
Art. 2 : Les membres du comité consultatif sont nommés pour une durée de trois ans. Leur mandat est renouvelable.
Art. 3 : Le « gestionnaire » de la réserve naturelle, représenté par le président du parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin ou son représentant ; la conservatrice de la réserve naturelle de la Sangsurière et de l'Adriennerie ; participent, sans voix délibérative, aux travaux du comité consultatif.
Art. 4 : L'arrêté préfectoral n° 2012-09-451 du 2 octobre 2012 est abrogé.
 Signé : Pour le préfet, la secrétaire générale : Cécile DINDAR



Draaf - Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie

Arrêté n° 5016010 du 18 juillet 2016 portant sur une autorisation d'exploiter - GAEC du Vivier Maillard - BACILLY

Considérant que le schéma directeur régional des exploitations agricoles présente, en son article 3, des rangs de priorité hiérarchisant les demandes d'autorisation d'exploiter,
 Considérant que la reprise a pour but l'installation, au sein du GAEC de M. Anthony Lechevretel, jeune qui est concrètement engagé dans le parcours à l'installation aidée, et dont la candidature s'inscrit en priorité 2 de l'article 3 du schéma directeur régional des exploitations agricoles ; comparativement, la demande concurrente, déposée par l'EARL de Messey, s'inscrit en priorité 8 du même article, vise à conforter une structure d'exploitation existante,
 Considérant que la demande présentée par le GAEC du Vivier Maillard est conforme aux orientations du schéma directeur régional des exploitations agricoles,
 Considérant que la reprise envisagée par le GAEC du Vivier Maillard est prioritaire au regard du schéma directeur régional des exploitations agricoles,
Art. 1 : Le GAEC du Vivier Maillard (Samuel, Catherine, Anthony Lechevretel) demeurant 1, le Vivier Maillard – 50530 Bacilly est, par le présent arrêté, autorisé à exploiter 19,36 hectares, situés à Bacilly (ZM 35, ZK 32, ZM 37-38-31-33-80-84) et Montviron (A 554-670-674-684-741-880-881).
Art. 2 : Cette décision peut être contestée, dans un délai de deux mois à compter de sa notification par recours gracieux devant la préfète de la région Normandie, recours hiérarchique devant le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen
 Signé : Pour la préfète de la région Normandie et par délégation, le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Normandie : Jean CEZARD



Arrêté n° 5016067 du 18 juillet 2016 de refus d'octroi d'une autorisation d'exploiter - GAEC de la Fouquière - TIREPIED

Considérant que le schéma directeur régional des exploitations agricoles présente, en son article 3, des rangs de priorité hiérarchisant les demandes d'autorisation d'exploiter,
 Considérant que la demande du GAEC de la Fouquière relève de la priorité 7 du schéma directeur régional des exploitations agricoles, à savoir la restructuration d'une exploitation, avec cession et échange d'autres parcelles,
 Considérant que les terres en cause ont fait l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter prioritaire, au nom de M. Yoann SALIOT domicilié le Parc, ayant un projet d'installation aidée sur ces mêmes terres : candidature qui s'inscrit en priorité 2 du schéma directeur régional des exploitations agricoles,
 Considérant que la demande de l'EARL de Messey vise à conforter sa structure, alors que la demande formulée par le GAEC du Vivier Maillard est une demande au profit de l'installation d'un jeune agriculteur, M. Anthony LECHEVRETEL,
 Considérant par conséquent que la demande d'autorisation d'exploiter présentée par l'EARL de Messey n'est pas prioritaire sur la demande du GAEC du Vivier Maillard,
Art. 1 : L'EARL de Messey (Laurent et Florence LEMOUSSU) demeurant 2 Messey – 50530 BACILLY n'est pas autorisée à procéder à l'exploitation des terres d'une superficie de 18,54 hectares, situées à Bacilly (ZK 32, ZM 37-38-33-31-84-80-35) en application de l'article L. 331-3-1 du code rural et de la pêche maritime.
Art. 2 : Cette décision peut être contestée, dans un délai de deux mois à compter de sa notification par recours gracieux devant la préfète de la région Normandie, recours hiérarchique devant le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen
 Signé : Pour la préfète de la région Normandie et par délégation, le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Normandie : Jean CEZARD



Arrêté n° 5016080 du 18 juillet 2016 de refus d'octroi d'une autorisation d'exploiter - EARL de Messey - BACILLY

Considérant que le schéma directeur régional des exploitations agricoles présente, en son article 3, des rangs de priorité hiérarchisant les demandes d'autorisation d'exploiter,
 Considérant que la demande de l'EARL de Messey relève de la priorité 8 du schéma directeur régional des exploitations agricoles, à savoir l'agrandissement d'une exploitation, en dessous du seuil d'agrandissement excessif,

Considérant que les terres en cause ont fait l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter prioritaire, au nom du GAEC du Vivier Maillard, correspondant à l'installation aidée au sein du GAEC de M. Anthony LECHEVRETEL : candidature qui s'inscrit en priorité 2 du schéma directeur régional des exploitations agricoles,

Considérant que la demande du GAEC de la Fouquière vise à restructurer son exploitation, alors que la demande formulée par M. Yoann SALIOT est une demande d'installation d'un jeune agriculteur,

Considérant par conséquent que la demande d'autorisation d'exploiter présentée par le GAEC de la Fouquière n'est pas prioritaire sur la demande de M. Yoann SALIOT,

Art. 1 : Le GAEC de la Fouquière (Stéphane et Françoise RIVIERE) demeurant la Fouquière – 50870 Tirepied n'est pas autorisé à procéder à l'exploitation des terres d'une superficie de 7,27 hectares, situés à Tirepied (ZO 114) en application de l'article L. 331-3-1 du code rural et de la pêche maritime.

Art. 2 : Cette décision peut être contestée, dans un délai de deux mois à compter de sa notification par recours gracieux devant la préfète de la région Normandie, recours hiérarchique devant le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen

Signé : Pour la préfète de la région Normandie et par délégation, le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Normandie : Jean CEZARD



Arrêté n° 5016087 du 18 juillet 2016 portant sur une autorisation d'exploiter - M. SALIOT - PLOMB

Considérant que le schéma directeur régional des exploitations agricoles présente, en son article 3, des rangs de priorité hiérarchisant les demandes d'autorisation d'exploiter,

Considérant que la reprise a pour but l'installation à titre principal, avec les aides, de M. Yoann SALIOT : candidature qui s'inscrit en priorité 2 du schéma directeur régional des exploitations agricoles ; comparativement, la demande concurrente, déposée par le GAEC de la Fouquière, s'inscrit en priorité 7 du même article, restructuration d'exploitation, avec cession puis échange d'autres parcelles,

Considérant que la demande présentée par le GAEC du Vivier Maillard est conforme aux orientations du schéma directeur régional des exploitations agricoles,

Considérant que la reprise présentée par M. Yoann SALIOT est conforme aux orientations du schéma directeur régional des exploitations agricoles,

Art. 1 : M. Yoann SALIOT, domicilié 3 la Saulnerie – PLOMB - 50870 LE PARC, est, par le présent arrêté, autorisé à exploiter 9,43 hectares, situés à Tirepied (ZO 114-112).

Art. 2 : Cette décision peut être contestée, dans un délai de deux mois à compter de sa notification par recours gracieux devant la préfète de la région Normandie, recours hiérarchique devant le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen

Signé : Pour la préfète de la région Normandie et par délégation, le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Normandie : Jean CEZARD



Préfecture maritime de la Manche et de la Mer du Nord

Arrêté préfectoral n° 76/2016 du 29 juillet 2016 interdisant l'accès à la plateforme métallique située dans la grande rade de CHERBOURG-EN-COTENTIN

Considérant que la plate-forme métallique, propriété du Ministère de la Défense, située dans la grande rade de Cherbourg-en-Cotentin, est dans un état de vétusté nécessitant d'en interdire l'accès ;

L'accès à la nage, l'accès nautique et l'escalade de la plate-forme métallique, située au Nord-Ouest dans la grande rade de Cherbourg-en-Cotentin, sont interdits.

Art. 1 : Il est interdit à toute embarcation nautique de naviguer au-dessous de celle-ci ou de s'y amarrer.

Art. 2 : Les infractions au présent arrêté exposent leurs auteurs à la sanction prévue à l'article R610-5 du code pénal.

Art. 3 : Le commandant du groupement de la gendarmerie maritime de la Manche et de la mer du Nord est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Manche, publié sur le site Internet de la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord (www.premar-manche.gouv.fr), affiché dans les mairies de Querqueville et de Cherbourg-en-Cotentin et porté à la connaissance des usagers par tous moyens. Il sera affiché à l'entrée de la digue de Querqueville.

Signé : Le capitaine de vaisseau, préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord, par suppléance : CV Benoit DUCHENET



Préfecture de Zone de Défense et de Sécurité Ouest

Arrêté n° 16-175 du 21 juillet 2016 portant mise en œuvre opérationnelle du portique de détection radiologique mis à disposition du service départemental d'incendie et de secours d'Indre-et-Loire

Art. 1 : La mise en service du portique de détection radiologique mis à disposition du service départemental d'incendie et de secours d'Indre-et-Loire par l'Etat, est effective et opérationnelle à compter de ce jour.

Art. 2 : L'engagement opérationnel de ce matériel de détection est réalisé en cas d'accident technologique ou d'acte de malveillance mettant en œuvre des agents nucléaires ou radiologiques.

Art. 3 : Ce module est placé sous l'autorité du préfet d'Indre-et-Loire lorsqu'il est engagé sur une ou plusieurs communes de ce département. Le préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest (Etat-major de zone - Centre opérationnel de zone) est immédiatement informé de cette mise en œuvre.

Art. 4 : Ce matériel peut être engagé au profit de tout autre département de la zone de défense et de sécurité Ouest, sur décision du préfet de zone (Etat-major de zone - Centre opérationnel de zone).

Art. 5 : Ce matériel peut être engagé au profit de tout département extérieur à la zone de défense et de sécurité Ouest, ou au profit d'un pays étranger, sur décision du ministre de l'intérieur (Direction générale de la sécurité civile et de la gestion de crise - Centre opérationnel de gestion interministérielle des crises).

Art. 6 : Le service départemental d'incendie et de secours d'Indre-et-Loire informe le préfet de département, préfet de zone (Etat-major de zone - Centre opérationnel de zone), de toute difficulté rencontrée dans la mise en œuvre du portique et il rend compte immédiatement de l'indisponibilité et/ou de l'état défectueux des matériels et équipements le constituant.

Art. 7 : Mmes et MM. les préfets des départements de la zone de défense et de sécurité Ouest, M. le préfet délégué à la défense et la sécurité auprès du préfet de zone de défense, M. le préfet directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises, MM. les chefs d'état-major des zones de défense et de sécurité, MM. les directeurs départementaux des services d'incendie et de secours de la zone de défense et de sécurité Ouest, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Signé : Le préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine : Christophe MIRMAND



Sgami Ouest - Préfecture de Zone de Défense et de Sécurité Ouest

Arrêté préfectoral n° 16 SGAMI 71 AF du 20 juillet 2016 portant institution d'une régie de recettes auprès de la circonscription de sécurité publique de COUTANCES

Art. 1 : Il est institué une régie de recettes auprès de la circonscription de sécurité publique de Coutances pour l'encaissement des produits suivants : le produit des amendes forfaitaires minorées ou non en application des dispositions de la loi du 10 juillet 1989 ; le produit des consignations prévues par l'article L.121-4 du code de la route.

Art. 2 : Les recettes prévues à l'article 1er sont encaissées par le régisseur et versées au comptable dans les conditions fixées aux articles 11 et 12 de l'arrêté du 13 février 2013 susvisé.

Art. 3 : Le montant de l'encaisse autorisé est fixé à 1 500,00 €.

Art. 4 : Le régisseur ne dispose pas d'un fonds de caisse.

Art. 5 : Le régisseur est tenu de demander l'ouverture d'un compte de dépôt de fonds au Trésor.

Art. 6 : Le régisseur est choisi de préférence parmi les fonctionnaires titulaires de l'État ou à défaut parmi les agents contractuels ou auxiliaires.

Art. 7 : Le régisseur est assisté d'un suppléant nommé par arrêté dans les mêmes conditions que le régisseur.

Art. 8 : L'arrêté du 06 juillet 1990 susvisé et toutes dispositions contraires au présent arrêté sont abrogés.

Art. 9 : L'adjointe au secrétaire général pour l'administration du ministère de l'intérieur pour la zone de défense et de sécurité Ouest, le directeur régional des finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine et le directeur départemental de la sécurité publique de la Manche sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures de la Manche et d'Ille-et-Vilaine.

Signé : Pour le Préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, Le préfet délégué pour la défense et la sécurité, et par délégation, la secrétaire générale adjointe : Delphine BALSÀ



Arrêté préfectoral n° 16 SGAMI 73 AF du 20 juillet 2016 portant institution d'une régie de recettes auprès de la circonscription de sécurité publique de SAINT-LÔ

Art. 1 : Il est institué une régie de recettes auprès de la circonscription de sécurité publique de Saint-Lô pour l'encaissement des produits suivants : le produit des amendes forfaitaires minorées ou non en application des dispositions de la loi du 10 juillet 1989 ; le produit des consignations prévues par l'article L.121-4 du code de la route.

Art. 2 : Les recettes prévues à l'article 1er sont encaissées par le régisseur et versées au comptable dans les conditions fixées aux articles 11 et 12 de l'arrêté du 13 février 2013 susvisé.

Art. 3 : Le montant de l'encaisse autorisé est fixé à 300,00 €.

Art. 4 : Le régisseur ne dispose pas d'un fonds de caisse.

Art. 5 : Le régisseur est tenu de demander l'ouverture d'un compte de dépôt de fonds au Trésor.

Art. 6 : Le régisseur est choisi de préférence parmi les fonctionnaires titulaires de l'État ou à défaut parmi les agents contractuels ou auxiliaires.

Art. 7 : Le régisseur est assisté d'un suppléant nommé par arrêté dans les mêmes conditions que le régisseur.

Art. 8 : L'arrêté du 06 juillet 1990 susvisé et toutes dispositions contraires au présent arrêté sont abrogés.

Art. 9 : L'adjointe au secrétaire général pour l'administration du ministère de l'intérieur pour la zone de défense et de sécurité Ouest, le directeur régional des finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine et le directeur départemental de la sécurité publique de la Manche sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures de la Manche et d'Ille-et-Vilaine.

Signé : Pour le Préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, Le préfet délégué pour la défense et la sécurité, et par délégation, la secrétaire générale adjointe : Delphine BALSÀ



Arrêté préfectoral n° 16 SGAMI 75 AF du 20 juillet 2016 portant institution d'une régie de recettes auprès de la circonscription de sécurité publique de GRANVILLE

Art. 1 : Il est institué une régie de recettes auprès de la circonscription de sécurité publique de Granville pour l'encaissement des produits suivants : le produit des amendes forfaitaires minorées ou non en application des dispositions de la loi du 10 juillet 1989 ; le produit des consignations prévues par l'article L.121-4 du code de la route.

Art. 2 : Les recettes prévues à l'article 1er sont encaissées par le régisseur et versées au comptable dans les conditions fixées aux articles 11 et 12 de l'arrêté du 13 février 2013 susvisé.

Art. 3 : Le montant de l'encaisse autorisé est fixé à 300,00 €.

Art. 4 : Le régisseur ne dispose pas d'un fonds de caisse.

Art. 5 : Le régisseur est tenu de demander l'ouverture d'un compte de dépôt de fonds au Trésor.

Art. 6 : Le régisseur est choisi de préférence parmi les fonctionnaires titulaires de l'État ou à défaut parmi les agents contractuels ou auxiliaires.

Art. 7 : Le régisseur est assisté d'un suppléant nommé par arrêté dans les mêmes conditions que le régisseur.

Art. 8 : L'arrêté du 06 juillet 1990 susvisé et toutes dispositions contraires au présent arrêté sont abrogés.

Art. 9 : L'adjointe au secrétaire général pour l'administration du ministère de l'intérieur pour la zone de défense et de sécurité Ouest, le directeur régional des finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine et le directeur départemental de la sécurité publique de la Manche sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures de la Manche et d'Ille-et-Vilaine.

Signé : Pour le Préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, Le préfet délégué pour la défense et la sécurité, et par délégation, la secrétaire générale adjointe : Delphine BALSÀ



Arrêté préfectoral n° 16 SGAMI 77 AF du 20 juillet 2016 portant institution d'une régie de recettes auprès de la circonscription de sécurité publique de CHERBOURG

Art. 1 : Il est institué une régie de recettes auprès de la circonscription de sécurité publique de Cherbourg pour l'encaissement des produits suivants : le produit des amendes forfaitaires minorées ou non en application des dispositions de la loi du 10 juillet 1989 ; le produit des consignations prévues par l'article L.121-4 du code de la route.

Art. 2 : Les recettes prévues à l'article 1er sont encaissées par le régisseur et versées au comptable dans les conditions fixées aux articles 11 et 12 de l'arrêté du 13 février 2013 susvisé.

Art. 3 : Le montant de l'encaisse autorisé est fixé à 500,00 €.

Art. 4 : Le régisseur ne dispose pas d'un fonds de caisse.

Art. 5 : Le régisseur est tenu de demander l'ouverture d'un compte de dépôt de fonds au Trésor.

Art. 6 : Le régisseur est choisi de préférence parmi les fonctionnaires titulaires de l'État ou à défaut parmi les agents contractuels ou auxiliaires.

Art. 7 : Le régisseur est assisté d'un suppléant nommé par arrêté dans les mêmes conditions que le régisseur.

Art. 8 : L'arrêté du 06 juillet 1990 susvisé et toutes dispositions contraires au présent arrêté sont abrogés.

Art. 9 : L'adjointe au secrétaire général pour l'administration du ministère de l'intérieur pour la zone de défense et de sécurité Ouest, le directeur régional des finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine et le directeur départemental de la sécurité publique de la Manche

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures de la Manche et d'Ille-et-Vilaine.

Signé : Pour le Préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, Le préfet délégué pour la défense et la sécurité, et par délégation, la secrétaire générale adjointe : Delphine BALSA



Arrêté préfectoral n° 16 SGAMI 79 AF du 20 juillet 2016 portant institution d'une régie de recettes auprès de la direction interdépartementale de la police aux frontières de CHERBOURG

Art. 1 : Il est institué une régie de recettes auprès de la direction interdépartementale de la police aux frontières de Cherbourg pour l'encaissement des produits suivants : le produit des amendes forfaitaires minorées ou non en application des dispositions de la loi du 10 juillet 1989 ; le produit des consignations prévues par l'article L.121-4 du code de la route.

Art. 2 : Les recettes prévues à l'article 1er sont encaissées par le régisseur et versées au comptable dans les conditions fixées aux articles 11 et 12 de l'arrêté du 13 février 2013 susvisé.

Art. 3 : Le montant de l'encaisse autorisé est fixé à 440,00 €.

Art. 4 : Le régisseur ne dispose pas de fonds de caisse.

Art. 5 : Le régisseur est tenu de demander l'ouverture d'un compte de dépôt de fonds au Trésor.

Art. 6 : Le régisseur est choisi de préférence parmi les fonctionnaires titulaires de l'État ou à défaut parmi les agents contractuels ou auxiliaires.

Art. 7 : Le régisseur est assisté d'un suppléant nommé par arrêté dans les mêmes conditions que le régisseur.

Art. 8 : L'arrêté du 06 juillet 1990 susvisé et toutes dispositions contraires au présent arrêté sont abrogés.

Art. 9 : L'adjointe au secrétaire général pour l'administration du ministère de l'intérieur pour la zone de défense et de sécurité Ouest, le directeur régional des finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine et le directeur zonal de la police aux frontières de la zone Ouest sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures de la Manche et d'Ille-et-Vilaine.

Signé : Pour le Préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, Le préfet délégué pour la défense et la sécurité, et par délégation, la secrétaire générale adjointe : Delphine BALSA



Arrêté préfectoral n° 16 SGAMI 72 AF du 21 juillet 2016 portant nomination d'un régisseur de recettes et d'un régisseur de recettes suppléant auprès de la circonscription de sécurité publique de COUTANCES

Art. 1 : Madame Marie-Laure MERCIER est nommée régisseuse de recettes auprès de la circonscription de sécurité publique de Coutances.

Art. 2 : En cas d'absence, pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, la régisseuse titulaire sera remplacée par Mesdames Charène LESCALIER et Anne-Sophie LACOLLEY en qualité de régisseuses suppléantes.

Art. 3 : La régisseuse doit justifier au comptable assignataire au minimum une fois par mois les recettes encaissées par ses soins.

Art. 4 : La régisseuse est assujettie au versement d'un cautionnement et percevra une indemnité de responsabilité dans les conditions définies par l'arrêté ministériel du 28 mai 1993. Le montant du cautionnement sera communiqué chaque année en fonction de l'activité de la régie en année N-1. La régisseuse dont le montant moyen des recettes encaissées mensuellement n'excède pas 1 220 euros est dispensée de cautionnement.

Art. 5 : Sont mandataires tous les agents verbalisateurs de la circonscription de sécurité publique de Coutances. La régisseuse transmettra la liste au directeur régional des finances publiques.

Art. 6 : L'arrêté du 4 avril 2016 susvisé et toutes dispositions contraires au présent arrêté sont abrogés.

Art. 7 : L'adjointe au secrétaire général pour l'administration du ministère de l'intérieur pour la zone de défense et de sécurité Ouest, le directeur régional des finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine et le directeur départemental de la sécurité publique de la Manche sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures de la Manche et d'Ille-et-Vilaine.

Signé : Pour le Préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, Le préfet délégué pour la défense et la sécurité, et par délégation, la secrétaire générale adjointe : Delphine BALSA



Arrêté préfectoral n° 16 SGAMI 74 AF du 21 juillet 2016 portant nomination d'un régisseur de recettes et d'un régisseur de recettes suppléant auprès de la circonscription de sécurité publique de SAINT-LÔ

Art. 1 : Madame Aline LECARPENTIER est nommée régisseuse de recettes auprès de la circonscription de sécurité publique de Saint-Lô.

Art. 2 : En cas d'absence, pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, la régisseuse titulaire sera remplacée par Monsieur Francis POUTINZEFF en qualité de régisseur suppléant.

Art. 3 : La régisseuse doit justifier au comptable assignataire au minimum une fois par mois les recettes encaissées par ses soins.

Art. 4 : La régisseuse est assujettie au versement d'un cautionnement et percevra une indemnité de responsabilité dans les conditions définies par l'arrêté ministériel du 28 mai 1993. Le montant du cautionnement sera communiqué chaque année en fonction de l'activité de la régie en année N-1. La régisseuse dont le montant moyen des recettes encaissées mensuellement n'excède pas 1 220 euros est dispensée de cautionnement.

Art. 5 : Sont mandataires tous les agents verbalisateurs de la circonscription de sécurité publique de Saint-Lô. La régisseuse transmettra la liste au directeur régional des finances publiques.

Art. 6 : Les arrêtés du 24 janvier 2003 et du 13 mai 2016 susvisés et toutes dispositions contraires au présent arrêté sont abrogés.

Art. 7 : L'adjointe au secrétaire général pour l'administration du ministère de l'intérieur pour la zone de défense et de sécurité Ouest, le directeur régional des finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine et le directeur départemental de la sécurité publique de la Manche sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures de la Manche et d'Ille-et-Vilaine.

Signé : Pour le Préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, Le préfet délégué pour la défense et la sécurité, et par délégation, la secrétaire générale adjointe : Delphine BALSA



Arrêté préfectoral n° 16 SGAMI 76 AF du 21 juillet 2016 portant nomination d'un régisseur de recettes et d'un régisseur de recettes suppléant auprès de la circonscription de sécurité publique de GRANVILLE

Art. 1 : Madame Brigitte LEMAIRE est nommée régisseuse de recettes auprès de la circonscription de sécurité publique de Granville.

Art. 2 : En cas d'absence, pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, la régisseuse titulaire sera remplacée par Madame Agnès HOUDOUX en qualité de régisseuse suppléante.

Art. 3 : La régisseuse doit justifier au comptable assignataire au minimum une fois par mois les recettes encaissées par ses soins.

Art. 4 : La régisseuse est assujettie au versement d'un cautionnement et percevra une indemnité de responsabilité dans les conditions définies par l'arrêté ministériel du 28 mai 1993. Le montant du cautionnement sera communiqué chaque année en fonction de l'activité de la régie en année N-1. La régisseuse dont le montant moyen des recettes encaissées mensuellement n'excède pas 1 220 euros est dispensée de cautionnement.

Art. 5 : Sont mandataires tous les agents verbalisateurs de la circonscription de sécurité publique de Granville. La régisseuse transmettra la liste au directeur régional des finances publiques.

Art. 6 : Les arrêtés du 24 janvier 2003 et du 17 avril 2012 susvisés et toutes dispositions contraires au présent arrêté sont abrogés.

Art. 7 : L'adjointe au secrétaire général pour l'administration du ministère de l'intérieur pour la zone de défense et de sécurité Ouest, le directeur régional des finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine et le directeur départemental de la sécurité publique de la Manche

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures de la Manche et d'Ille-et-Vilaine.

Signé : Pour le Préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, Le préfet délégué pour la défense et la sécurité, et par délégation, la secrétaire générale adjointe : Delphine BALSÀ



Arrêté préfectoral n° 16 SGAMI 78 AF du 21 juillet 2016 portant nomination d'un régisseur de recettes et d'un régisseur de recettes suppléant auprès de la circonscription de sécurité publique de CHERBOURG

Art. 1 : Madame Angéline BOUCHARD est nommée régisseuse de recettes auprès de la circonscription de sécurité publique de Cherbourg.

Art. 2 : En cas d'absence, pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, la régisseuse titulaire sera remplacée par Mesdames Angélique JULLIARD et Céline MEILLER en qualité de régisseuses suppléantes.

Art. 3 : La régisseuse doit justifier au comptable assignataire au minimum une fois par mois les recettes encaissées par ses soins.

Art. 4 : La régisseuse est assujettie au versement d'un cautionnement et percevra une indemnité de responsabilité dans les conditions définies par l'arrêté ministériel du 28 mai 1993. Le montant du cautionnement sera communiqué chaque année en fonction de l'activité de la régie en année N-1. La régisseuse dont le montant moyen des recettes encaissées mensuellement n'excède pas 1 220 euros est dispensée de cautionnement.

Art. 5 : Sont mandataires tous les agents verbalisateurs de la circonscription de sécurité publique de Cherbourg. La régisseuse transmettra la liste au directeur régional des finances publiques.

Art. 6 : L'arrêté du 31 mars 2016 susvisé et toutes dispositions contraires au présent arrêté sont abrogés.

Art. 7 : L'adjointe au secrétaire général pour l'administration du ministère de l'intérieur pour la zone de défense et de sécurité Ouest, le directeur régional des finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine et le directeur départemental de la sécurité publique de la Manche sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures de la Manche et d'Ille-et-Vilaine.

Signé : Pour le Préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, Le préfet délégué pour la défense et la sécurité, et par délégation, la secrétaire générale adjointe : Delphine BALSÀ



Arrêté préfectoral n° 16 SGAMI 80 AF du 21 juillet 2016 portant nomination d'un régisseur de recettes et d'un régisseur de recettes suppléant auprès de la direction interdépartementale de la police aux frontières de CHERBOURG

Art. 1 : Monsieur Jean-Louis LEGENDRE est nommé régisseur de recettes auprès de la direction interdépartementale de la police aux frontières de Cherbourg.

Art. 2 : En cas d'absence, pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, le régisseur titulaire sera remplacé par Madame Catherine SCHELLES en qualité de régisseuse suppléante.

Art. 3 : Le régisseur doit justifier au comptable assignataire au minimum une fois par mois les recettes encaissées par ses soins.

Art. 4 : Le régisseur est assujetti au versement d'un cautionnement et percevra une indemnité de responsabilité dans les conditions définies par l'arrêté ministériel du 28 mai 1993. Le montant du cautionnement sera communiqué chaque année en fonction de l'activité de la régie en année N-1. Le régisseur dont le montant moyen des recettes encaissées mensuellement n'excède pas 1 220 euros est dispensé de cautionnement.

Art. 5 : Sont mandataires tous les agents verbalisateurs de la direction interdépartementale de la police aux frontières de Cherbourg. Le régisseur transmettra la liste au directeur régional des finances publiques.

Art. 6 : Les arrêtés du 6 juillet 1990, du 21 mars 2016 et du 6 septembre 2011 susvisés et toutes dispositions contraires au présent arrêté sont abrogés.

Art. 7 : L'adjointe au secrétaire général pour l'administration du ministère de l'intérieur pour la zone de défense et de sécurité Ouest, le directeur régional des finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine et le directeur zonal de la police aux frontières de la zone Ouest sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs des préfectures de la Manche et d'Ille-et-Vilaine.

Signé : Pour le Préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, Le préfet délégué pour la défense et la sécurité, et par délégation, la secrétaire générale adjointe : Delphine BALSÀ

